

Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

Danskernes Historie Online er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

Støt vores arbejde – Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her:

<https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat>

Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

Links

Slægtsforskernes Bibliotek: <https://slaegtsbibliotek.dk>

Danske Slægtsforskere: <https://slaegt.dk>

En Brevvexling

mellem

Grev Johan Hartvig Ernst Bernstorff

og

Hertugen af Choiseul

1758—1766.

Kjøbenhavn.

Gyldendalske Boghandel.

1871.

En Brevvexling

mellem

Grev Johan Hartvig Ernst Bernstorff

og

Hertugen af Choiseul

1758—1766.

(Udgivet med Understøttelse af den Hjelmsjerne-Rosenkrone'ske Stiftelse.)

Kjøbenhavn.

Gyldendalske Boghandel.

1871.

Det var et af Johan Hartvig Ernst Bernstorffs store Fortrin som Udenrigsminister, at han foruden nøie at kjende de forskjellige Landes indre og ydre politiske Forhold tillige var personlig forbunden med mange af de ledende Statsmænd i Europa. Den samme Uro, med hvilken det attende Aarhundrede paa andre Gebeter af Statslivet søgte det Nye, udmærkede ogsaa dets Diplomati. Aldrig tilforn havde Forhandlingerne slynget sig saa fiint og med saa stor Konstfærdighed, men ingen-sinde bleve de heller saa pludselig revne over for atter at tilknyttes til den modsatte Side, og hele denne rastløse Virksomhed udgik fra en lille Kreds af styrende Personligheder. Nøie at kjende disses Charakter, deres stærke og svage Sider var derfor det sikreste Middel til at forudsee Begivenhedernes Gang, og Intet egnede sig bedre til at forberede og udforske end en privat Brev-vexling, som kunde støtte sig til tidligere personlige Berøringer.

I denne Henseende var Bernstorff ulige gunstigere stillet end sine Forgængere i Ministeriet. Schulin havde gjort hele sin Carriere her hjemme i Departementets Contoirer, og vel havde Rosenkrands to Gange været sendt

til Udlandet, men begge Gange til det samme Hof, og end ikke det begrændsede Kjendskab til engelske Forhold, som han derved havde erhvervet sig, kunde komme ham synderlig til Gavn som Minister, da han havde tilbragt de sidste sytten Aar, før han i 1730 overtog Ledelsen af de to Cancellier, i en Slags Forvisning langt fra Hovedstaden og borte fra Forretninger og personlige Forbindelser. Bernstorff havde derimod fra sin Barndom levet i det europæiske Selskab, og overalt hvor Skjæbnen havde ført ham hen, havde han vidst at erhverve sig Venner.

Ved sin Fødsel og Familie var han særlig knyttet til Danmarks to sydlige Naboer, Hannover og Mecklenburg. Dette sidste Lands Ridderskab saae derfor i ham sin naturlige Patron og under de Trængsler, som en slet Regering og Frederik den Andens hensynsløse Overgreb beredede Landet, søgte det altid Beskyttelse hos Danmark. I Hannover vedligeholdt han en nøie Forbindelse med de to Brødre Münchhausen, af hvilke den ene som hannoversk Minister opholdt sig i London hos Churfyrsten, den daværende engelske Konge, Georg II, medens den anden som Kammerpræsident forestod den lokale Regering i Hannover. Ved Hjælp af dem saae han sig ikke alene istand til at udøve en betydelig Indflydelse paa den churfyrstelige Politik i de indre tyske Anliggender men, til ikke ringe Ærgrelse for det engelske Ministerium, lykkedes det ham ogsaa undertiden ad denne Vei at komme i umiddelbar Berøring med den engelske Konge, til hvis Huus han desuden gennem sin Familie stod i et særligt personligt Forhold. Hans Morfader, Andreas Gotlieb Bernstorff,

havde nemlig været Georg den Førstes Statsminister og foruden andre vigtige Tjenester skyldtes det ogsaa væsentligt hans Dygtighed, at det brunswig-lüneburgske Huus havde bestegit den engelske Throne¹⁾. Endnu vare disse Fortjenester ikke glemte og J. H. E. Bernstorff havde i sin Ungdom endog maattet love Prinds Frederik af Wales engang at blive hans Minister, et Løfte fra hvilket han først var blevet løst ved Prindsens Død 1751. I det øvrige Tydskland havde Bernstorff bevaret vigtige Forbindelser dels fra sin Ungdom, da han i flere Aar studerede ved tyske Universiteter, navnlig i Tübingen, dels fra Aarene 1736—1744, da han repræsenterede Danmark paa Rigsdagen i Regensburg og ved Keiser Carl den Syvendes Hof. Det var navnlig i Hessen, de sachsiske Hertugdømmer, Würtemberg og Baden, at han vedligeholdt personlige Forbindelser, der sikrede Danmark en vis Indflydelse paa de tyske Anliggender og nødte Østerrig til at vise den danske Regering en større Hensynsfuldhed end det stolte Keiserhof ellers var vant til.

Bernstorff havde hverken været i Sverige eller i Holland og Sundhedshensyn havde hindret ham fra at modtage det Tilbud, der i 1744 blev ham gjort om at afløse Geheimeraad Carl Holstein i Gesandtskabsposten i Petersborg. Ikke destomindre havde han erhvervet sig en meget fortrolig politisk Ven i C. F. Scheffer, der havde været hans Collega ved det franske Hof og senere blev en af Sveriges meest indflydelsesrige Statsmænd, i Hol-

¹⁾ Om A. G. Bernstorffs store Indflydelse i England under Georg den Første see diary of Mary countess of Cowper, London 1864.

land stod han i Forbindelse med Larrey og Bentinck¹⁾, hvilken sidste desuden var ham af Vigtighed paa Grund af sine Slægtskabsforhold i England, og i Rusland vare Bestushew, som havde været Gesandt i Kjøbenhavn, og senere Panin ham meget hengivne. I Dresden og Warschau havde han derimod havt Leilighed til personlig at gjøre sig bekjendt med Forholdene, da han fra 1732 til 1736 opholdt sig som Gesandt ved det sachsiske Hof. Fra den Tid stammede det Venskab med Brødrene Michael og August Czartorisky, der senere bragte ham i nærmere Forhold til deres Søstersøn, Stanislaus Poniatowsky, Polens sidste Konge.

Bernstorffs kjæreste Erindringer knyttede sig imidlertid til Frankrig, og den afgjorte Forkjærlighed, han nærede for dette Land, støttede sig ikke alene paa politiske Betragtninger, men havde vistnok ogsaa en væsentlig Grund i reent personlige Hensyn. De syv Aar, han fra 1744—1750 tilbragte som Gesandt i Paris, ansaae han selv for den lykkeligste Deel af sit Liv. Mellem sine diplomatiske Colleger indtog han en Plads, der ikke stod i Forhold til hans 32 Aar eller til det Lands Vigtighed, han repræsenterede, men som skyldtes hans anerkjendte usædvanlige Dygtighed og Loyalitet, og hans Dannelse og personlige Elskværdighed sikrede ham en ligesaa fremtrædende Stilling i det franske Selskab²⁾. Hans Embedspligter levede ham

¹⁾ Grev Bentincks langvarige Stridigheder med sin Hustru om Kniphausen og Varenen ere tilstrækkelig bekjendte af den først i vore Dage endelig afgjorte store Bentinckske Arvesag. Danmark antog sig Grevens Sag og var derved nær kommen i alvorlige Forviklinger med Preussen, hvilket dog blev undgaaet ved Frankrigs Hjælp cfr Oeuvres de Frédéric le Grand, IV pag. 23.

²⁾ Han omtales saaledes i Mémoires d'Argenson II p. 314 og i Mémoires du duc de Luynes XIV p. 76.

tilstrækkelig Fritid til at tilfredsstille sine litterære Tilbøieligheder, og han studerede navnlig med stor Iver Statsforvaltning og Nationaloeconomien, der netop dengang begyndte at udvikle sig til en selvstændig Videnskab og som han altid vedblev at skjænke en ganske særdeles Opmærksomhed ¹⁾).

Dette Ophold i Frankrig havde en varig Indflydelse paa Bernstorffs Anskuelser og Aandsretning. Maaskee han paa Grund af sin Individualitet og sit foregaaende Ophold ved Skinkeiserens Hof i Regensburg og i Dresden mere end Andre var modtagelig for Indtrykket af de storartede Forhold, som det offentlige Liv antog i Paris og Versailles, men det var ganske vist meget vanskeligt for Enhver ikke at føle sig imponeret af Frankrigs Magt og Storhed. Marskallen af Sachsen og Greven af Løwendal vedligeholdte de franske Vaabens Glands, og Frankrigs Diplomatie hævdede endnu under Argenson og Puisieux sin gamle Rang i Europa. Det er vel sandt, at Seirene ofte vare mere glimrende end nyttige og at man kunde sige om flere af dem det Samme som Frederik den Anden skrev til Ludvig den Femtende om Slaget ved Fontenoi, at «det var ligesaa ufrugtbart, som om det var vundet paa Scamanderens Bredder» ²⁾), og hvad den diplomatiske Dygtighed angik, viste den sig maaskee mere i den Færdighed, hvormed Planerne udførtes, end i disses egen Modenhed og Sammenhæng. Men det var dog endnu ikke muligt deri at see Andet end forbigaaende Mangler, der alene afgang af de Styrendes Personlighed og som

¹⁾ See Danske Samlinger IV pag. 297—309.

²⁾ See la monarchie française au dix-huitième siècle par Louis de Carné pag. 368.

Intet havde at gøre med Statens Magt. Først senere, da Ludvig den Femtende ubesindigt styrkede Landet i Krigen med Preussen¹⁾, viste det sig, i hvilken Grad Regentskabets Fordærvelse og Favoritregeringens Usselhed havde angrebet Frankrigs Livskraft. Da Bernstorff forlod dette Land, medtog han derfor en fast Overbevisning om, at det var det mægtigste i Europa, og selv de senere sørgelige Erfaringer bragte ham aldrig til at tvivle om, at det hurtigt vilde reise sig paany for atter at indtage den Plads, der tilkom det i Verdensudviklingen. En ikke mindre Tiltrækning udøvede den franske Litteratur og Dannelse paa Bernstorff. Han foretrak senere i Regelen at skrive Fransk, og naar han engang imellem bruger Tydsk, forbauses man over Sprogets Ubehjælpssomhed og Tungheden i hans ellers saa lette og flydende Stil. Ligeledes vedblev han bestandig med stor Opmærksomhed at følge den litterære Udvikling i Frankrig. Det skyldtes ham, at den danske Konge sendte Foræringer til Voltaire, Maupertuis o. A., og i 1766 blev Mallet endog ansat ved Gesandtskabet i Paris med det særlige Hverv hver 8de eller 14de Dag at indberette Alt, hvad der vedrørte «la république des lettres»²⁾.

Med den samme Interesse vedligeholdt Bernstorff sine personlige Forbindelser i Paris og han var saaledes nøie bekendt med St-Contest, Rouillé og Bernis, der afløste hverandre i Udenrigsministerposten. Blandt andre

¹⁾ Om denne Politik kan eftersees H. Martin: *histoire de France*, XV pag. 488 fgd.

²⁾ Smlg. N. M. Petersens *danske Litteraturs Historie*, V, 1, pag. 111—112. Ideen til Mallets Ansættelse i denne Stilling kom nærmest fra Reverdil.

Forbindelser bleve isærdeleshed to af stor politisk Betydning for ham. Den ene var hans Venskabsforhold til Marskallen af Belle-Isle, der 1756 indtraadte i Ludvig den Femtendes Conseil istedetfor Hertugen af Noailles og indtil sin Død 1761 udøvede en meget betydelig Indflydelse paa den franske Politik. Marskallens eneste Søn, den unge Greve af Gisors, der faldt i Slaget ved Crefeld 1758, besøgte Bernstorff baade i Kjøbenhavn og i Holsteen, og dennes Navn gjenfindes paa ethvert betydningsfuldt Blad af denne udmærkede Families Historie ¹⁾. Den anden og endnu vigtigere Forbindelse var den, i hvilken han stod til Greven af Stainville, senere den berømte Hertug af Choiseul.

Det er ikke let at indsee, hvorledes et fortroligere Forhold kunde opstaae mellem to saa forskjellige Personligheder, af hvilke den ene var grundig og fremsynet, alvorlig og religiøs, medens den anden i Almindelighed opfattes som letsindig og overfladisk, overmodig og uden moralsk Styrke i Charakteren, og i politisk Henseende synes der at ligge en Afgrund mellem den franske grand seigneur, der kaldte Krigen «Kongernes Spil» ²⁾ og den jevne danske Minister, der betragtede «en Krig, der begyndtes uden retfærdig Grund eller endog kun uden bydende Nødvendighed, som den forfærdeligste af alle Beslutninger, Mennesker kunne tage» ³⁾. Maaskee har Historien i sin Dom over Choiseul formeget taget Hen-

¹⁾ See C. Rousset: le comte de Gisors pag 21, 92 fgd., 118—122, 130—31 osv.

²⁾ See Choiseuls Brev til Bernstorff af 11 November 1759.

³⁾ See Denkwürdigkeiten des Freiherrn v. Asseburg herausgegeben von Varnhagen v. Ense p. 80.

syn til Resultatet uden tilstrækkeligt at skjelne imellem, hvad der skyldtes hans Feil og hvad der havde sin Grund i Omstændigheder, hvorover han ikke var Herre. Bernstorff bedømte ham derimod efter de Egenskaber, som han selv havde fundet hos ham, og efter den Plads, han saa ham indtage mellem sine Samtidige. Hvad han navnlig tillagde ham, var en sjelden Begavelse og Aandslivlighed, Høisindethed og et omfattende politisk Blik, og naar det ikke undgik Bernstorffs Opmærksomhed, at disse Egenskaber ledsagedes af væsentlige moralske Mangler, fandt han dog en vis Modvægt imod deres skadelige Virkninger i Choiseuls varme Følelse for, hvad Frankrigs og hans egen Ære fordrede¹⁾. Denne gunstige Dom forandrede Bernstorff ikke, da Lykken forlod Choiseul og dennes Velvillie for Danmark havde tabt sig, og han erklærede det altid for en stor Ulykke for Frankrig, dersom Choiseul skulde blive nødt til at forlade Ministeriet.

Naar Bernstorff fandt det hensigtsmæssigt, søgte han i sine personlige Forbindelser et meget nyttigt Supplement til det officielle Diplomati. Det er vanskeligt at fatte, hvorledes han kunde faae Tid til en udstrakt Privatcorrespondance, thi han skrev selv enhver af de meget talrige og vidtløftige Depescher, der i hans tyveaarige Ministerium udgik fra Udenrigsdepartementet, paa samme Tid som hans øvrige Embedsstillinger og Hoflivet medførte en Mangfoldighed af andre Pligter og Forretninger. Destoværre er denne private Brevvexling med Undtagelse af enkelte Breve forsvunden, og det er letforklarligt, at Bernstorff paa Grund af de For-

¹⁾ See Bernstorffs Depesche til Wedel-Frys 13 Januar 1759.

hold, under hvilke han i 1770 forlod Ministeriet, ikke kunde ønske at efterlade disse Papirer i en indiscret eller endog fjendtligsindet Efterfølgers Hænder. Kun Correspondancen med Choiseul er det lykkedes at samle i Udenrigsministeriets Archiver, saa at idetmindste efter al Sandsynlighed kun to Breve fra Choiseul mangle. Den er væsentligt ført i et særegent Chiffer, som Choiseul havde tilstillet Bernstorff til dette Brug. Den begynder med Slutningen af 1758 og fortsættes regelmæssigt indtil October 1761, da Choiseul overlod Udenrigsportefeullen til sin Fætter, Greven af Choiseul-Praslin. Senere da Choiseul i April 1766 paany traadte i Spidsen for Udenrigsministeriet, gjenoptoges Brevvexlingen, men egentlig kun for at constatere, at den dansk-franske Alliance ikke længere bestod og at for Fremtiden de tvende Staters politiske Veie vilde være adskilte.

Den hele Correspondance omfatter saaledes vel kun et forholdsmæssigt kort Tidsrum, men dette var Syvaarskrigen med dens store Begivenheder og endnu betydningsfuldere politiske Følger, og frembyde disse fortrolige Meddelelser allerede en væsentlig Interesse, forsaavidt enhver af Brevskriverne har lagt saameget af sin Personlighed i dem, at de efterlade et klart og fyldigt Indtryk af de to Ministres forskjellige Charakter, saa blive disse Breve dog langt vigtigere ved det Bidrag, de indeholde til hiin Krigs diplomatiske Historie. De vise Coalitionen i al dens Svaghed og Mangel paa indre Sammenhæng og man seer Østerrig i dets egensindige sneverhjertede Hævnlyst, Rusland i dets orientalske Overmod og Frankrig i dets Raadvildhed og Slaphed. Men trods alle sine Feil gjør Choiseul sig hverken Illusioner

over Stillingen eller mangler Patriotisme, og navnlig tjener Intet i disse Breve til at retfærdiggjøre de Bebreidelser for overveiende østerrigske Sympathier, som en nyere fransk Historieskriver ¹⁾ med saa stor Hensynsløshed har rettet imod ham. Hoved-Interessen ved Brevvevlingen bestaaer imidlertid i det nye og afgjørende Lys, som den kaster paa Bernstorffs diplomatiske Styrelse, og i denne Henseende betegner den Vendepunktet i en politisk Combination, der vilde have udøvet en stor Indflydelse paa hele Nordens Fremtid, hvis den var bleven gennemført.

Man har navnlig tidligere ofte bebreidet Bernstorff, at han altfor udelukkende og med en Iver, der ikke stod i Forhold til Sagens Vigtighed, rettede alle sine politiske Bestræbelser paa at erhverve den gottorpske Deel af Holsteen. For dette Formaal — saaledes hedder det — opoffrede han alle andre og vigtigere Hensyn, for at naae det gjorde han Danmark til Ruslands Vassal, og dels af egen Tilbøielighed dels af Underdanighed mod Rusland fulgte han ligeoverfor Sverige en svigefuld og underfundig Politik, der tilsigtede at svække dette Rige og vel endog at dele det, naar en gunstig Leilighed dertil maatte byde sig.

Efterhaanden som Kjendskabet til Bernstorffs Ministerium bliver fuldstændigere, vil denne Dom vise sig at være Intet mindre end retfærdig. Løsningen af det gottorpske Spørgsmaal havde en Vigtighed for Danmark, som det maaskee nu er vanskeligt tilfulde at vurdere, men som bedst kan skjønnes af den Omstændighed, at Bernstorffs Medbeilere og Fjender, der netop havde an-

¹⁾ See Michelet i l'histoire de France vol. XVII.

grebet denne Side af hans Politik, senere, da de selv kom til Magten, maatte erkjende Rigtigheden af hans System og følge det ¹⁾). Men det er dernæst falskt, at han over dette Spørgsmaal glemte ethvert andet. Tvertimod bærer hans ydre Politik Præget af et meget fremtrædende Initiativ, og han var end ikke fri for en vis Tilbøielighed til altfor omfattende og uudførlige Combinationer. Langt fra godvilligt at underordne sig Rusland, gjorde han tvertimod Alt for at hindre den russiske Magts Udvidelse ikke alene i Holsteen men ogsaa ved Østersøen, ligesom han paa den anden Side ikke mindre klart forudsaae de Farer, hvormed den unge og livskraftige preussiske Militærstat vilde true sine Naboer og hele Europa, navnlig hvis det kunde lykkes den at forene sine Interesser med Ruslands. Intet laae endelig fjernere fra hans Hensigter end at svække og tilintetgjøre Sverige. Tvertimod saa han ligesom andre betydelige danske Statsmænd paa den Tid ²⁾ den eneste Frelse for Nordens Uafhængighed i en nær Tilslutning mellem Danmark-Norge og Sverige, men i Erkjendelse af, at en saadan Alliance behøvede et Bindeled og en Støtte, var det tillige hans Plan, at Forbundet mellem de tre nordiske Riger skulde tiltrædes af Frankrig. Det var ikke Meningen, at denne Forbindelse skulde være offensiv, thi hans Politik opgav aldrig sin fredelige Charakter, men den skulde have til Formaal at sikre Roligheden og Ligevægten i Norden. Han kjendte for godt den franske

¹⁾ See E. Holms Afhandling om Styrelsen af Danmark-Norges Udenrigspolitik under Struensee i Hist. Tidsskrift, fjerde Række, andet Bind pag. 425 fgd.

²⁾ See saaledes Lynars Staatsschriften II pag. 229 o. a. St.

Politik til ikke at forudsee, at Frankrig som tredie Medlem af Forbundet vilde søge at benytte dette til Giennemførelsen af sine egne krigerske Planer, men om han end ikke som K. G. Tessin smigrede sig med, at «naar Sverige og Danmark altid vare vel enige, kunde de meget godt styre Frankrig»¹⁾, saa haabede han dog ved Bestemthed og fast Optræden at kunne hindre, at Forbundet nogensinde skulde blive et Redskab for en ærgjærrig Politik.

Det er dette politiske System, som træder frem i Correspondancen med Choiseul. Øieblikket var vistnok mindre gunstigt til at indlade sig paa en nærmere Forbindelse med Sverige og Frankrig, da de begge vare indviklede i Syvaarskrigen, men desuagtet modtog Bernstorff med megen Iver Forslaget, da det fremsattes fra Choiseuls Side²⁾. Men ligesom han fra Begyndelsen af ikke havde villet deeltage i Krigen mod Preussen, saaledes vilde han heller ikke nu lade sig drage eller lokke ind i den. Han var villig til at gavne Frankrig indirekte ved saavidt muligt at opretholde den neutrale Handels Frihed og direkte ved at paatage sig det utaknemlige Hverv at optræde som Mægler mellem de Krigsførende, men al hans Sympathi for Frankrig kunde ikke bevæge ham til at gaae videre. Han havde saaledes indgaaet den «maritime Union» af 12 Juni 1756 med Sverige for at beskytte den nordiske Skibsfart mod Englands Overgreb, han kunde ligeledes tiltræde den Convention, som Sverige og Rusland den 9 Marts 1759

1) See Christian den Sjettes Brev i Mnemosyne, III pag. CCVI.

2) Tanken om en Forblindelse mellem Frankrig, Danmark-Norge og Sverige var ikke ny i det franske Cabinet, thi allerede St-Contest havde havt den, see Flassan: histoire de la diplomatie française, VI, pag. 14 fgd.

sluttede for at formene fremmede Krigsflaader, og navnlig den engelske, at løbe ind i Østersøen, og han havde endelig med Frankrig undertegnet Traktaten af 4 Mai 1758, som kortefter tiltraadtes af Østerrig¹⁾).

Ved denne sidste Traktat havde han vistnok gjort et betydningsfuldt Skridt fremad, thi de 24000 Mand, som Danmark forpligtede sig til at holde samlede ved Elben, skulde tjene til at forsvare det gottorpske Holsteen samt Lübeck og Hamborg mod et muligt preussisk Angreb og til Gjengjeld derfor lovede de Allierede Danmark betydelige Subsidiar og andre fremtidige Fordele. Men selv denne Overenskomst overskred dog endnu ikke Grændserne for en væbnet Neutralitet. Det var udtrykkelig udtalt i Traktatens første Paragraph, at «den danske Regering ikke derved forpligtede sig til noget Skridt, der kom i Strid med dens Neutralitet», og indeholdt disse Rustninger end nærmest en Trudsel imod Preussen, saa kunde de dog ligesaavel tjene til Værn mod Ruslands Fordringer og eventuelt endog til Understøttelse for Frederik den Anden. I Virkeligheden blev det netop dette sidste Alternativ, som væsentligst indtraadte. Forgjæves forestillede Choiseul den danske Regering, hvilken «glimrende Rolle» Danmark kunde komme til at spille ved at slutte sig til Coalitionen: alle hans Overtalelser formaaede ikke at bringe Bernstorff til at følge Sveriges Exempel. Tvertimod betænkte denne sig ikke paa at erklære Choiseul, at Danmark vilde see sig nødt til med al den Magt, som stod til dets Raadighed, at forene sig med Preussen, saasart det viste sig, at

¹⁾ See om disse Traktater Afhandlingen om «Grev v. d. Ostens Gesandtskaber» i Hist. Tidsskr. fjerde Række, I Bind pag 507 fgd.

Rusland nærede Planer, hvis Udførelse vilde gjøre det til Herre i Nordtydskland og over Østersøen, og der kan neppe være nogen Tvivl om, at den Modstand, som Frankrig reiste imod, at Rusland fik et traktatmæssigt Løfte om at beholde Østpreussen, væsentlig skyldtes Bernstorffs bestemte Optræden.

Det var kun modstræbende, at Choiseul havde givet efter for Bernstorffs peremtoriske Forlangende ved denne Leilighed, og dette første Sammenstød mellem de to Ministre blev neppe uden Indflydelse paa det senere Omslag i Forholdet mellem Danmark og Frankrig. En endnu betænkeligere Erfaring var det Bernstorff forbeholdt at gjøre i 1762, da det længe frygtede Øieblik endelig kom og Rusland beredte sig til i Forstaaelse med Preussen at angribe Danmark. Thi trods alle Garantier og Løfter viste det sig da, at den danske Regering ikke kunde regne paa nogen virksom Bistand fra Frankrigs Side, og at Sverige i heldigste Tilfælde vilde forblive neutral. Endnu fastholdt Bernstorff dog sin Tro paa den franske Alliance og neppe var Syvaarskrigen tilende, før han med Iver arbejdede paa at bringe en europæisk Ligue istand, der under Frankrigs Ledelse skulde sætte Grændser for Ruslands Fremtrængen i Polen og i Norden¹⁾. Hans Bestræbelser fandt ikke den Modtagelse, som han kunde have ventet, og det var umuligt længere at dølge sig, at den franske Politik havde trukket sig tilbage fra Norden og at den efter Indgaaelsen af den bourbonske Familiepagt udelukkende søgte sine Formaal og Midler i Syden. Paa samme Tid udløb Subsidietraktaten mellem Danmark og Frankrig. Choiseul nægtede at fornye den

¹⁾ See Hist. Tidsskr., I. c. pag. 562 fgd.

paa saadanne Vilkaar, som den danske Regering troede at kunne modtage, og han vægrede sig endog under de meest intetsigende Paaskud ved at betale de allerede for længe siden forfaldne Subsidiepenge. Men endelig kom det afgjørende Slag, da Frankrig fuldstændigt opgav sin hidtil fulgte Politik i Sverige og sluttede sig til Hoffet, som Danmark med Rette betragtede som sin dødelige Fjende. Det var ikke blot at forlade den danske Regering i det Spørgsmaal, der interesserede den meest, men Bernstorff havde ogsaa al Grund til at troe, at man misbrugte hans Fortrolighed og Ærlighed for at saae Mistro mellem ham og Rusland, og det var baade en Svaghed og en unødvendig Krænkelse af det danske Kongehuses personlige Følelser, at den franske Gesandt i Stockholm holdt sig tilbage i Spørgsmaalet om Prindsesse Sophie Magdalenes Ægteskab med den svenske Kronprinds, skjøndt det var vitterligt, at det alene skyldtes det franske Hofs indstændige Raad og Anmodninger, naar den danske Regering i sin Tid havde givet sit Samtykke til denne Forlovelse ¹⁾. Hvis der endnu efter alt dette kunde være den ringeste Tvivl tilbage hos Bernstorff om den franske Regerings Stemning, saa maatte den i alt Fald forsvinde efter Choiseuls Brev af 15de April 1766. I en haanlig og overmodig Tone erklærede den franske Premierminister deri, at han betragtede Danmark som «uopløseligt og naturligt, ved Grundsætninger, Formaal og Forhaabninger, forbundet med Rusland og England», og den Politik, han i Fremtiden agtede at følge ligeoverfor den danske Regering, skulde derfor bestaae i, «ikke at vente eller ved nogen Traktat at forlange nogen positiv Bistand af

¹⁾ See Hist. Tidsskr. l. c. pag. 641 fgd.

Danmark, ikke at blande sig i dette Lands særegne Anliggender ved de forskjellige Hoffer, men paa samme Tid heller ikke at foretage Noget, som kunde see ud som Tegn paa et Brud». I sit udførlige Svar af 24de Mai 1766 gjør Bernstorff Rede for sin Politik, der uforandret er den samme som den altid har været, thi «vi have hverken forandret Grundsætninger eller Tilbøielighed, og den samme Aand, der har besjælet os i en Række af Aar, besjæler os endnu». Selv nu da han efter saamange Skuffelser tager Afsked med sin Yndlingstanke, Alliancen med Frankrig, fornægter hans Forkjærlighed for dette Land sig dog ikke, thi han siger: «vi elske Frankrig af Tilbøielighed, af Erkjendtlighed og fordi vi have Interesser fælles med det», og han ender med at erklære, at han «altid vil troe, at Danmark i alle Tilfælde bør ære og elske Frankrig». Dette Brev blev det sidste, der vexledes mellem de to Ministre. Da Christian den Syvende paa sin Reise i 1768 kom til Paris, traf Bernstorff vel sammen med Choiseul, men deres tidligere fortrolige Forhold var tilende, og det var ikke blevet fornyet, da de begge med nogle Maaneders Mellemlidelse faldt i 1770.

Tidsrummet imellem Aarene 1758 og 1766 udgjør saaledes en betydningsfuld diplomatisk Episode i den danske Historie. Det var et Forsøg paa at danne en nordisk Alliance, som, støttet til Frankrig, skulde bevare Ligevægten og Freden i Norden og sikre Østersøen mod nogensinde at underkastes en enkelt Magts Overherredømme. Formaalet var tilstrækkeligt stort og betydningsfuldt til at kunne danne Grundlaget for et Forbund, der Intet havde at frygte af Tiden og af forbigaaende Interessers Vexel, og den Combination, ved hvilken Bernstorff søgte at opnaae

dette Maal, var idetmindste dengang den bedste eller vel endog den eneste. Naar Forsøget desuagtet mislykkedes, var Skylden hverken at søge i Planen eller i Midlerne men væsentligt i Sveriges Mistro og i Frankrigs Mangel paa Fremsynethed.

Det er naturligt, at Brevvexlingen mellem Bernstorff og Choiseul kun kan give et Bidrag til denne Episodes Historie, thi dels var den afbrudt fra 1762 til 1766 og deels forudsætter den selvfølgelig den hele officielle Correspondance mellem de to Hoffer, til hvilken den netop slutter sig som Supplementet. Den lader sig heller ikke vel løsrive fra den almindelige politiske Baggrund, og navnlig er det umuligt tilfulde at forstaae Forhandlingerne, naar de ikke kunne sees i deres Vexelvirkning med det holsteenske Spørgsmaal, der idelig træder frem men som det vilde blive for vidtløftigt her at medtage¹⁾. En fuldstændig og udtømmende Kundskab om det danske Diplomaties Historie i hiin Tid kan først opnaaes ved Hjælp af en Samling af Bernstorffs Depescher og Instruktioner, der da tillige vilde kunne tjene til at oplyse det sidste Afsnit af hans Styrelse, da han forgjæves havde stræbt at finde Sikkerhed i Alliancer med andre Stater og derfor omsider nødtes til at søge Beskyttelse for Landet i en Tilmærmelse til den Magt, hvis fortsatte Fjendskab vilde have været en evigvarende frygtelig Trudsel mod Danmarks Tilværelse.

¹⁾ See om dette Spørgsmaals Udvikling i de her omhandlede Aar Hist. Tidsskr. l. c. pag. 507—529 fgd.

I.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 29 novbr. 1758.

Je n'ai attendu que le retour de V. E. en France pour lui faire mon compliment sur un événement que je crois aussi heureux pour moi que glorieux pour elle. Appelée au ministère le plus important qu'il y ait en Europe et cela dans la conjoncture la plus critique et la plus décisive, je vois s'ouvrir devant elle la scène la plus brillante, et je connais l'élévation de son génie et son ardeur pour la remplir tout entière de la gloire de son roi et de celle de sa patrie.

J'attends beaucoup de V. E., je l'avoue, et je m'en promets particulièrement que son ministère rendra les nœuds d'amitié et de confiance, qui déjà réunissent nos rois, plus étroits et plus indissolubles qu'ils ne l'ont été jamais, et qu'il procurera, aussitôt qu'il sera possible, à l'Allemagne une paix fondée sur la justice et la conservation de ses lois, au Nord l'accommodement des querelles

qui l'agitent ou le menacent, et à tant de peuples affligés le repos après lequel ils soupirent. Mon cœur partagera avec joie ses succès, et je sentirai vivement la douceur d'avoir à applaudir non seulement au ministre, mais encore à l'ami. V. E. n'a pas oublié, j'en suis sûr, combien ce titre m'est sacré, combien j'ai toujours été flatté de le recevoir de sa part et combien je connais les devoirs auxquels il engage.

II.

Bernstorff à Choiseul.

Même date.

Je viens, monsieur, de vous faire mon compliment avec le respect que je vous dois et que je vous rends de tout mon cœur, mais après m'être acquitté de cette obligation, j'espère que vous me permettrez de vous écrire non seulement comme au ministre qui se trouve à la tête des affaires de France, mais encore comme à l'ami de mes plus douces années et comme à celui qui a été tant de fois le sujet de mes vœux et l'objet de ma confiance.

Je vous félicite d'avoir été appelé à tenir le timon de l'état dans un âge où les forces du corps soutiennent celles de l'âme, et où il est permis de former de grands projets et d'espérer de les voir s'accomplir. S'il y a une place en Europe, faite pour satisfaire l'ambition d'un homme, c'est la vôtre, s'il y a une où les talents peuvent briller,

c'est encore elle, mais au milieu de ma joie de la voir devenir votre partage, je ne me dissimule pas ses peines et ses difficultés. La tempête est forte et le vaisseau dont on vient de vous remettre le gouvernail est bien agité; comptez, je vous supplie, que je me le représente vivement et que je ne méconnaîtrai pas la difficulté et le prix des succès que je vous souhaite et que je vous augure.

Je n'entrerai aujourd'hui dans aucun détail d'affaires; peut-être le ferai-je une autre fois, mais ce ne sera qu'après que vous me l'aurez permis. Je me contenterai de vous recommander les intérêts de mon roi. La France n'a point d'allié plus fidèle, j'ose vous l'assurer, non en ministre, mais en homme qui ne vous a jamais menti. Il est vrai, que la différence qu'il y a entre les deux monarchies et la distance qui les sépare peuvent rendre illégitime, impossible ou dangereux à l'une ce qui paraît juste, simple, aisé et utile à l'autre, mais l'amitié n'est pas injuste, elle n'exige que ce qui convient à l'ami et mesure ses demandes sur les forces, sur les circonstances et sur les devoirs de celui qu'elle veut, non pas sacrifier, mais réunir à ses vues et à ses intérêts. Voilà ce que je me promets de vous. Vous êtes trop éclairé et trop habile pour ne pas sentir, que cette base de l'alliance est la seule solide et durable et que je trahirais tous mes devoirs, si je fondais mon zèle sur toute autre

M. le comte de Wedel-Frys¹⁾ vous rendra compte de la réponse de la cour britannique. Elle est telle que vous l'avez prévue et moi aussi. Je sais ce que vous pensez de ces propositions et j'ose bien vous dire, qu'il n'y a que le désir sincère du roi de complaire, en tout ce qui dépend de lui, au roi très-chrétien qui ait pu engager S. M. à s'en charger si fréquemment et avec si peu d'espérance de succès. Vous trouverez dans les rapports de monsieur le président Ogier²⁾ l'espèce de demi-ouverture que le ministère de Prusse a faite, non pas pour proposer la paix, c'est ce que sa fierté ne lui a pas permis, mais pour demander, si d'autres puissances n'avaient point fait de propositions. Nous lui répondrons que non. Il faudra voir et vous serez exactement informé, si ce premier pas en amènera d'autres.

Les instructions que va recevoir monsieur le président Ogier et celles qui seront envoyées de Vienne au comte de Didrichstein³⁾ décideront de l'affaire de Mecklenbourg. C'est votre idée, c'est vous qui l'avez enfantée et c'est un des motifs qui m'engagent à m'y livrer. Vous la soutiendrez et ne voudrez pas, que vos amis aient lieu de regretter de l'avoir adoptée. Nous y mettrons, je vous en préviens, de la prudence et de la circonspection. Il ne serait pas naturel et vous ne le

¹⁾ Ministre de Danemark en France 1755—1763.

²⁾ Ministre de France en Danemark 1753—1766.

³⁾ Ministre de l'empire romain en Danemark.

voudriez pas, que le roi oubliât en faveur du duc de Mecklenbourg des règles dont les vues qui le regardaient directement, et qui pouvaient le flatter le plus, n'ont pas été capables de l'écartier.

Je vous supplie de me pardonner, si ma lettre, qui devait être si courte, est devenue si longue. Je ne me représente que trop les occupations immenses qui vous environnent et je sens, que ce n'est pas le moment de vous en détourner. Le courrier que je dépêche au comte de Wedel-Frys a pour prétexte de lui porter la réponse de la cour britannique, mais je vous le confesse, le véritable but de sa mission est de vous remettre cette lettre, gage de la joie et de l'attachement de mon cœur. Conservez-moi vos bontés, la providence vous a mis dans le cas de réaliser bien des choses qui ont fait autrefois l'objet de nos conversations. Puissiez-vous le faire avec succès pour la gloire de votre roi et la vôtre et pour le bonheur de la France et de l'Europe. Mes vœux les plus tendres vous suivent. Vous avez sans doute nombre d'amis, votre élévation vous en procurera plus encore, et de nom et d'effet, mais vous n'en aurez jamais qui vous sera plus fidèlement acquis que je le suis.

III.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 21 dec. 1758.

Vous m'écrivez avec cette cérémonie, monsieur! Est-ce que ma malheureuse charge mette

pour moi de la différence dans le cœur de V. E. ? Voilà la réflexion que j'ai faite, en recevant votre première lettre, la seconde m'a consolé, et c'est d'après elle que j'ai l'honneur de vous répondre.

Je me flatte, que vous me rendez assez de justice pour être persuadé, que c'est malgré moi et que ce sera toujours malgré moi, que je serai chargé du fardeau que je porte, mais j'ai cédé aux ordres et à la reconnaissance, je ferai de mon mieux pour remplir les vues de mon maître et mériter sa confiance, mais je ne cesserai jamais de désirer d'être débarrassé d'une besogne qui enchaîne ma liberté et me ferait mourir de douleur, si elle ne conservait pas dans tout leur éclat la puissance du roi et l'honneur de son règne et de la nation.

Comme vous me permettez de vous parler franchement et que ce sera toujours en qualité d'ami, que j'aurai l'honneur de vous écrire, je vous avoue, que j'ai été terriblement choqué de la réponse d'Angleterre, elle est insolente en soi, elle est très-désagréable pour le roi en ce que la réponse est positivement faite, comme si la France avait fait des propositions, ce qui, à ce que l'on m'assure, n'a jamais été l'intention du roi et ne le sera jamais, tant que je serai dans le ministère. Je charge M. Ogier de vous prier d'écrire sous sa dictée ce que nous pensons de cette réponse, afin que vous puissiez le faire parvenir à Londres, vous verrez dans ce qu'il vous dictera les senti-

mens du roi ainsi que les miens, qui certainement ne varieront pas. Je suis déterminé à laisser tomber toute espèce de négociation de paix et, sans m'effrayer des malheurs qui peuvent arriver, mais en connaissant les forces et les ressources de la France, je crois, que ce n'est qu'en faisant la guerre avec patience et fermeté que nous viendrons à bout de rendre nos ennemis raisonnables. Je penserais ainsi, si nous avions perdu la Normandie et la Bretagne; mais en même tems, comme je ne suis pas un Artaban, dès que je croirais, que de bonne foi l'Angleterre veut la paix, je conseillerais au roi d'être juste sur les conditions pour les avantages réciproques, pourvu toutefois que la paix d'Angleterre remette la tranquillité générale dans l'Europe, car une paix en partie me paraît impossible à soutenir.

Vous voyez, que je vous ouvre mon cœur, il sera aussi sincère sur votre cour. J'ai toujours pensé, qu'elle pouvait jouer le rôle le plus brillant par l'activité, de quelque côté que cette activité se portât, mais je n'ai pas douté, que malgré les liaisons anciennes du Danemark avec nos ennemis, S. M. D., par principe de probité et d'amitié pour le roi et en connaissant ses vrais intérêts vis-à-vis du roi de Prusse, ne donnât la préférence à notre cause, je connais les dangers qu'une démarche offensive peut vous faire envisager, je ne doute pas, que vous ne les balanciez avec les avantages qu'elle peut produire, mais comme ce calcul ne

peut véritablement être fait justement que par le roi de Danemark et son ministère, j'ai proposé au roi de ne pas faire d'instance à cet égard, et de se borner à cultiver avec assez de soin l'amitié de S. M. D. pour être bien assuré, que les démarches du roi de Danemark, si elles ne sont pas de la première utilité, du moins dans aucun cas elles ne pourront être nuisibles à la France. Mandez-moi, je vous prie, comme mon ami et toujours à ce titre, ce que vous pensez de ce que j'ai l'honneur de vous confier, et rendez, monsieur, justice dans toutes les occasions aux sentimens d'attachement que je vous ai voués depuis longtemps et qui ne finiront qu'avec ma vie.

IV.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 14 janvier 1759.

Vous me permettez donc, monsieur, de me parer encore de ce nom de votre ami qui m'a toujours été si cher, et vous voulez bien, au milieu des soins qui vous environnent, ne pas oublier une liaison que la politique n'a point formée. Je ne m'attendais pas moins de vous, vous êtes et vous serez toujours au dessus de votre fortune. Recevez-en mes remercimens les plus tendres et trouvez bon, que mon cœur, vivement touché de vous voir confirmer ses espérances et ses souhaits, vous parle seul dans toutes les lettres que vous m'autoriserez à vous écrire, trouvez bon, que je com-

mence aujourd'hui à les consacrer toutes et tout entières au sentiment, à la haute estime et à la confiance. — M. le président Ogier m'a requis d'accepter et de faire passer à Londres la réponse que vous jugez à propos de faire à celle, faite au comte de Bothmer¹⁾ par le ministère britannique. Je me suis cru obligé d'y désirer quelques changemens dont monsieur l'ambassadeur vous rendra compte ainsi que M. de Wedel-Frys. Examinez-les, je vous prie, avec l'équité qui vous est naturelle. Je ne crains pas, que vous les désapprouviez, ni que, dans un moment où vous marquez tant de délicatesse pour la gloire de votre roi, vous condamnerez en moi les mêmes sentimens pour l'honneur du mien.

Je charge de même M. le comte de Wedel-Frys de vous faire des représentations sur le changement de l'art. IV du traité du 4 mai que vous avez jugé à propos de lui proposer et je désire ardemment, que vous en soyez content, mais je ne puis me refuser le plaisir de vous témoigner moi-même ma reconnaissance de ce que vous voulez bien ne point pousser le roi à prendre une part plus directe à la présente guerre. Je vous en fais, monsieur, mes remerciemens du fond de mon cœur. Vous connaissez depuis longtemps mes principes, et quoique je convienne, qu'il peut y avoir des cas, où un prince peut et doit en bonne et saine po-

¹⁾ Ministre de Danemark à Londres 1757—1766.

litique prendre les armes, lors même qu'il n'est pas attaqué et que des engagements antérieurs ne l'y forcent pas, je n'en pense pas moins, que moins ces cas existent et plus il est heureux.

Pardonnez-moi, si je vous parle avec si peu de déguisement, et agréez que, tant que vous me permettrez de vous écrire, je vous tiens toujours le langage de la vérité et de la franchise. Je me le suis proposé dès ce que je vous ai su appelé à la grande place que vous occupez et puisqu'il a plu à la providence de nous mettre, par un arrangement que je ne prévoyais assurément pas dans le temps que je vous ai voué mon attachement le plus tendre, vous à la tête des affaires de la plus puissante monarchie de l'Europe et moi dans un emploi que vous savez mieux que personne que j'ai plutôt fui que recherché, je pense devoir profiter noblement de cet arrangement inespéré, et rendre utile aux affaires qu'il peut y avoir entre les deux couronnes, une amitié, que je ne croyais destinée qu'à faire un des charmes de ma vie. Soyez bien sûr, monsieur, que je ne m'en ferai pas un titre pour vous importuner et que je n'abuserai de vos bontés ni en faveur de ma cour, ni pour ceux qu'elle aime, ni contre ceux qui ne l'aiment pas. Vous ne recevrez de moi ni projets ni demandes ni délations, et tout ce que je me propose, c'est d'obtenir et de mériter de vous cette même confiance comme ministre, que vous ne m'avez pas refusée, lorsque j'étais particulier.

Tel est mon plan et mes vues. Ne vous étonnez pas, monsieur, que je vous les expose ainsi sans réserve. J'en ai les plus puissans motifs. Rien ne me tient plus à cœur que de fonder d'abord et dès le début de votre ministère cette liaison que je vous demande, et de prévenir ou de dissiper promptement les nuages que je sais que l'on va élever entre nous. Une triste et, je ne crains pas de l'ajouter, une fatale expérience me l'a appris, nul ministre ne prend en France la conduite des affaires, que des gens dont en vérité j'ai mérité plutôt l'amitié que la haine, ne s'efforcent à le remplir de soupçons contre ma cour et particulièrement contre moi¹⁾. On nous prête des vues et des desseins, et comme le pays de l'imagination est vaste, on ne manque jamais de conjectures et d'idées qui, jamais justifiées, renaissent toujours. Je l'ai éprouvé sous M. de St-Contest, plus fortement sous M. Rouillé et plus amèrement encore sous M. de Bernis. Le temps et la vérité ont toujours détruit ces illusions et j'ai eu la consolation de voir revenir ces mêmes ministres de leur défiance et de leurs soupçons, je les ai vus sentir enfin, que la conduite simple, ferme, toujours uniforme du roi ne cachait point de duplicité, ni de but secret, et n'était que l'effet naturel des sentimens d'un prince qui met son ambition et sa gloire dans la pratique des vertus

¹⁾ Allusion aux intrigues de la diplomatie suédoise.

et dans le bonheur de ses peuples. Mais monsieur, que de malheurs ces fatales inventions n'ont-elles pas produits avant que d'être éclaircies! Ne leur devons-nous pas ces hésitations, ces explications qui ont arrêté et puis anéanti l'exécution du traité de Closter-Seven ¹⁾? Sans elles les Hessois et les troupes de Brunsvic, reçues et dispersées dans les états du roi, auraient-ils reparu sur la scène, et auriez-vous eu des ennemis sur le Rhin l'année dernière, si un système d'inquiétudes chimériques, proposé a M. le cardinal de Bernis avec plus de malignité et d'esprit que d'habileté, n'avait embarrassé sa délibération et fait chanceler ses conseils? Je m'attends à ces mêmes attaques: près de huit ans d'un ministère, dont aucune action n'a démenti le système, annoncé dès son premier jour, n'aura point désarmé en ma faveur des politiques qui veulent avoir eu raison et aux yeux desquels nos torts se multiplient à mesure que j'en ai moins. On va vous représenter ces mêmes défiances. Les mêmes artifices, si souvent heureusement employés pour se donner le mérite de la pénétration et du zèle et pour empêcher une union solide et sincère entre les deux couronnes, seront renouvelés et, bien que vos yeux perçans en démêleront plus tôt la fausseté, il est presque impossible, qu'ils ne fassent quelque impression sur l'esprit

¹⁾ La convention de Closter-Seven entre Richelieu et le duc de Cumberland fut signée le 8 septembre 1757, sous la médiation du Danemark.

d'un ministre qui, chargé d'un fardeau immense, ne pourrait d'abord examiner tout par lui-même. Voilà ce qui m'alarme et ce qui m'alarme d'autant plus vivement, que vos froideurs, vos soupçons, si vous vous y laissiez aller, blesseraient à la fin le ministre et affligeraient l'ami. C'est-là ce qui me détermine à vous avertir de mes craintes, mais je ne vous demande pas d'avoir en ma faveur des préventions que je vous conjure de ne pas avoir contre moi. Ne croyez de moi que ce que vous en verrez, ne me jugez pas par mes paroles, oubliez dans ce moment, j'y consens, que vous connaissez mon cœur et mon caractère mille fois que ceux qui prétendent l'avoir pénétré, ne me jugez que par mes actions. Faites-vous mettre sous vos yeux, tout ce qui s'est passé entre les deux cours, depuis que je suis chargé des affaires de la mienne, voyez si vous y trouvez trace des sentimens que l'on m'attribue et défiez-vous de moi, si vous en découvrez une seule, si vous y remarquez une seule parole qui n'ait pas été scrupuleusement remplie, un seul pas qui ait été chancelant. Mais si vous n'en trouvez point, rendez-moi justice, et ne permettez pas, que les soupçons, qui détruisent l'amitié entre les cours comme entre les particuliers, m'affligent pour la quatrième fois. Si tant d'épreuves, constamment soutenues, si la crise de la présente guerre ne prouve pas, que mon roi aime l'alliance de la France et qu'il la préfère à toute autre, si elle

ne démontre point, que ni les offres ni les citations des puissances opposées peuvent l'en détourner, et qu'il n'y a que la France seule qui puisse le détacher de la France, quelle époque pourra vous faire croire cette vérité et quel moyen nous reste-t-il de vous en convaincre?

Je ne prétends pas néanmoins vous faire valoir l'alliance du Danemark au delà de ce qu'elle vaut. Ne croyez pas, que je m'oublie ou me méconnaisse, c'est à vous, ce n'est pas à moi, à juger de son utilité, je ne vous parle que de la bonne foi et de la constance que le roi y met. Nombre de liaisons pourront vous être bien plus importantes, d'autres vous seront peut-être quelquefois plus agréables, souvent plus onéreuses : nulle ne vous sera plus assurée, tant que vous voudrez la conserver. Pardonnez ce mot, je suis obligé de l'ajouter, ce n'est pas le langage d'un Français que je prétends vous tenir, je n'ai pas l'honneur de l'être, c'est celui d'un Danois, convaincu que l'alliance de la France est la plus convenable à son roi, et qui par cette raison la désire. Tout autre motif doit m'être étranger dans la place où je suis et je rougirais de vous alléguer ma reconnaissance et mon amour pour un pays que vous savez que j'ai aimé à la fureur. Les plus anciennes liaisons politiques du Danemark ont été avec la France. Elles n'ont été interrompues que malgré nous par la nécessité où l'ambition des souverains de la Suède nous a réduits de chercher contre

elle un appui que vous nous refusiez; au moment que ce motif de séparation forcée a cessé, nous nous sommes hâtés de reprendre notre premier attachement et depuis ce moment nous n'avons pas varié un instant dans nos buts. Voilà notre histoire, monsieur, voyez, s'il est juste de nous parler de nos anciennes liaisons avec vos ennemis et de nous croire plus affectionnés à eux qu'à vous.

Mon cœur m'a emporté, monsieur, je trouve en relisant ma lettre bien des choses à y retrancher, mais pourquoi la limer? je consens à vous paraître, tel que je suis. J'ai tant de fois éprouvé votre indulgence, elle ne sera, je l'espère, pas épuisée, et pour la mériter mieux, je vous promets de ne plus vous écrire jamais une lettre aussi longue.

Je viens de vous marquer ma confiance. Jugez par elle du respect et du tendre attachement que j'ai pour vous.

V.

Choiseul à Bernstorff.

manque¹⁾).

¹⁾ Dans cette lettre, M. de Choiseul s'attachait à démontrer la nécessité où était le gouvernement français d'épargner ses ressources financières, déjà fortement entamées par suite de l'insouciance de l'administration précédente. Obligé par ce motif d'aviser aux moyens de réduire les dépenses du département des affaires étrangères, M. de Choiseul proposait de changer l'engagement pris par la France dans le traité du 4 mai 1758 art. IV et d'après lequel elle ferait « avancer à la cour de Danemark par des négocians ou autres particuliers de ses sujets une somme de six millions de livres à cinq pour cent. » Cet engagement, très onéreux dans les circonstances actuelles,

VI.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 4 mars 1759.

Oui, j'accepte, monsieur, et j'accepte avec empressement la proposition que vous voulez bien me faire. Les lettres que vous me ferez l'honneur de m'écrire, celles que vous me permettrez de vous adresser ne pourront être citées et faire preuve vis-à-vis d'autres que de vous-même. Je vous donne ma parole que cette règle sera observée religieusement de ma part, et comme je vous connais trop pour ne pas être sûr qu'il en sera de même de la vôtre, je vais me livrer sans inquiétude à la douceur d'une correspondance qui m'honore, qui pourra être souverainement utile à la bonne intelligence entre nos cours et qui flatte sensiblement mon cœur, et j'y mettrai, je vous le promets, toute la vérité et toute la confiance que je dois à un ministre que je respecte, et à un ami, que j'aime, et je sens, que je n'aurai à m'observer que sur un point, sur celui de ne pas oublier, quelle est la multitude de vos occupations, et qu'il ne m'est permis de vous demander et de vous enlever qu'une petite part de ce temps que tant d'autres soins remplissent.

devait être remplacé par une augmentation des subsides annuels, stipulés en faveur du Danemark par le traité du 30 janvier 1754. La proposition de M. de Choiseul fut acceptée et une convention spéciale du 20 mars 1759 fixa par conséquent le subside à payer annuellement au Danemark à deux millions de livres au lieu de 1,500,000 livres. — Cfr. Mémoires de M. le duc de Choiseul, Paris, 1790, vol. I p. 72.

Vous l'emportez, monsieur, je me rends à ce que vous me demandez. C'est l'effet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et je vous avoue, que, sans elle, rien ne nous aurait persuadés. Votre plan, que vous avez bien voulu m'exposer avec tant de bonté, est fondé sur des raisons trop puissantes, pour que je puisse me dispenser d'y applaudir, et bien que celles de ses parties qui nous regardent nous mettent dans de grands embarras, il suffit, que l'arrangement, que vous avez formé avec un jugement et exécuté avec une célérité et un courage dignes de vous, ait été nécessaire à la gloire et au bien des affaires de votre roi, pour que nous ne nous refusions plus. Le comte de Wedel-Frys a ordre de vous le déclarer. Si après l'attention que nous vous prions de vouloir bien donner à l'exposé qu'il vous fera de ce que c'est pour nous que les dispositions que vous nous faites, vous persistez à ne pouvoir ou à ne vouloir nous en faire d'autres, nous les accepterons telles qu'elles sont, et le roi se fait un plaisir de marquer à S. M. T. C., par sa promptitude à y consentir, que rien ne lui coûte lorsqu'il s'agit de complaire à ce monarque. Comment nous ferons pour suppléer à l'emprunt sur lequel nous avons compté, c'est ce que je ne sais pas encore. L'argent semble disparu de la face de la terre, toutes les bourses sont fermées, et les vexations que souffre notre commerce achèvent d'épuiser nos ressources, mais, quelles que

soient a cet égard nos peines, nous ne vous en importunerons point, et ce ne sera pas nous au moins qui augmenterons vos embarras et vos sollicitudes. Les chagrins extrêmes qui nous en reviendront et dont j'aurai ma bonne part, me paraîtront supportables, pourvu que par cet acquiescement nous vous fassions quelque plaisir et pourvu que vous jugiez par ce trait de la façon dont nous pensons pour la France et pour vous.

Tout est donc réglé dès ce moment entre nous, il n'existe plus de difficultés ni d'objet de contestations entre les deux cours. J'en ai la plus sensible joie et je m'abandonne avec ardeur à l'espérance que, pendant votre ministère et pendant que j'aurai part aux affaires de mon pays, rien ne troublera notre intime intelligence et qu'il ne s'élèvera aucun danger, aucun malentendu qui ne soit promptement dissipé et éclairci. Vous êtes juste et équitable, vous joignez à l'élévation des sentimens et des vues, et à la fermeté dans leur exécution la candeur et la netteté des procédés. Vous êtes le ministre qu'il fallait à la France et, trouvez bon que je l'ajoute, qu'il fallait à ses alliés. Nous savons priser et estimer ces qualités. Vos armées augmentées de trente mille hommes et vos flottes de vingt-cinq vaisseaux ne nous inspireraient pas plus de confiance dans votre puissance, ni plus d'espérance de vos succès, que vous le faites.

Les ordres sont partis pour le comte de

Bothmer de communiquer au ministère britannique votre déclaration ou réplique. Rien ne m'a jamais plus coûté que cette démarche et je ne pouvais vous faire un plus grand sacrifice. Le comte de Wedel-Frys aura l'honneur de vous exposer nos véritables sentimens sur la proposition dont vous avez bien voulu lui parler et que monsieur le président Ogier nous a faite par votre commandement. Faut de chiffres je n'ose entrer en détail sur ce sujet, mais je m'en puis expliquer si complètement à l'un et à l'autre de ces ministres qu'ils ne sauraient manquer de vous rendre un compte exact de nos circonstances et de nos dispositions. Et je suis sûr que, lorsque vous examinerez avec la pénétration et l'équité qui vous sont naturelles les motifs qui nous retiennent, vous ne les désapprouverez pas. Nous sentons tout ce qu'il faut sentir, j'ose vous l'assurer, mais nous pensons comme vous. Nous n'aimons entreprendre que ce que nous pouvons achever. Ne prenez pas pour pusillanimité ce qui n'est que prudence. L'insensibilité et la crainte ne sont pas nos défauts, mais nous avons mille choses à considérer avant que de prendre des partis violents et nous n'agirions pas comme il convient à vos amis, si nous nous portions légèrement à augmenter vos embarras et les nôtres

J'avoue que vous avez frappé un grand coup en vous débarrassant des liens de M. de Mont-

martel¹⁾. J'ai connu tout le pouvoir de ce puissant financier et je ne croyais pas qu'à présent il pût être renversé. Il fallait bien du courage pour l'entreprendre et bien du crédit pour y réussir. Je ne vous dissimulerai pas, que ce début m'a fait grande impression.

Les nouvelles de Russie et de Suède me donnent de vives inquiétudes. Je vous parlerai des unes et des autres avec la plus grande confiance, mais ce ne sera qu'après que vous me l'aurez permis. Telle est la règle que je me suis faite et que j'observerai inviolablement. Je serai à jamais le plus zélé et le plus fidèle, mais aussi le moins importun de vos amis. Je vous parlerai toujours avec la vérité et la confiance qui font le charme et l'âme des liaisons. Dans les affaires qui nous regardent, je m'adresserai à vous sans hésiter, sûr de vous trouver toujours disposé à m'écouter, mais je ne toucherai tout autre intérêt que de votre aveu, et plus vos bontés sont chères à mon cœur moins je m'en prévaudrai pour vous être à charge. Comptez-y, monsieur, cette résolution est prise pour toujours.

M. le comte de Wedel-Frys paraît espérer dans une de ses lettres que je viens de recevoir, que vous pourriez ajouter encore quelque chose à vos dernières propositions. Je vous avoue que je vous en serais vivement obligé, non pas tant

¹⁾ Paris de Montmartel, banquier de la cour.

pour l'objet, qui n'est pas bien considérable, que pour le bon effet que toujours cette marque d'amitié ferait sur bien des esprits qui me sont importants à ménager.

Sur une feuille séparée.

Apostille. Ma lettre était écrite, lorsque je reçus de Pétersbourg la copie du mémoire que M. de l'Hôpital y a présenté le 11 janvier sur ces démarches fatales que M. le cardinal de Bernis nous a demandé avec tant d'instance de faire à la cour britannique, pour sonder ses dispositions pour la paix. Ce mémoire est encore tourné, comme si mon roi s'était offert à cette tentative et comme si nous étions allés au delà de ce que l'on avait désiré de nous. Je sens bien le motif de ce mémoire, je sens, qu'à votre avènement au ministère vous avez voulu rassurer vos alliés sur ces petites tentatives de paix que vous condamnez justement. Ce but est judicieux et raisonnable, mais faut-il, que ma cour lui soit sacrifiée et que je sois en particulier la victime. Lisez, je vous le demande et je vous en conjure par cette amitié si sincère et si tendre que je vous ai vouée depuis tant d'années et que je vous conserve inviolable, les dépêches de M. le cardinal, faites vous rendre compte de tout ce qu'il m'a fait dire et de tout ce que dans le même temps il a négocié pour le même but en d'autres pays encore, jetez ensuite les yeux sur les ordres donnés

au comte de Bothmer, dont je vous ai fait tenir copie, et puis jugez si je mérite de porter à la face de tant de cours (car vos ambassadeurs à Vienne et à Stockholm auront eu sans doute les mêmes ordres que M. de l'Hôpital) le reproche de n'avoir pas compris ce que l'on me demandait et d'avoir agi petitement et légèrement. Je ne veux pas vous exprimer, combien je suis touché de cette récompense de mon désir de complaire au ministère de France. Si ces déclarations de vos ambassadeurs restent dans les cabinets, je me tairai, et, uniquement par égard personnel pour vous, je porterai en silence une faute que je n'ai pas commise, mais si elles se publient, vous êtes trop juste pour trouver mauvais, que j'expose aux yeux de l'univers le fait, tel qu'il a été, et vous n'exigerez pas de moi, que, pour ménager M. le cardinal de Bernis, j'oublie ce que je dois à mon roi et à moi. M. le comte de Wedel-Frys ne sait rien de ceci, c'est à vous seul que je confie ma peine et je ne désire rien avec plus d'ardeur que de pouvoir vous en laisser le seul dépositaire.

VII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 22 mars 1759.

C'est bien vous, monsieur, qui l'emportez par la noblesse, la vérité et la confiance du procédé, nous tâchons de vous approcher. M. de Wedel-Frys et M. Ogier vous expliqueront que toutes

nos affaires sont finies. J'ai répondu catégoriquement à notre ambassadeur sur tous les points, et je le charge de vous montrer ma lettre; s'il ne vous la montrait pas, faites-moi le plaisir de la lui demander. Nous voilà donc arrangés, plus de nuages, plus de méfiances; mais ce que je dois vous dire et vous assurer comme votre ami, c'est la sensibilité du roi des marques d'amitié que lui donne le roi de Danemark, et qui lui ont été renouvelées par M. de Montalembert¹⁾; je n'exagère pas en vous mandant, que la sûreté des sentiments de S. M. D. a été unie des effets les plus sensibles que j'aie vus sur le cœur du roi; j'en suis enchanté, car l'union des deux cours et des deux rois est bien analogue aux sentimens d'attachement que j'ai pour le ministre et à l'envie que je ne cesserai d'avoir de lui plaire.

Vous me ferez le plus sensible plaisir de m'écrire avec confiance sur les affaires de vos voisins; je vous répondrai de même, et je vous promets, que ce que nous nous disons réciproquement sur toutes les matières ne fera sujet à aucun inconvénient, et pourra peut-être contribuer au bonheur des nations; j'ai la même inquiétude que vous sur la Russie et la Suède, c'est un tableau que cette partie, qui me fait frémir et dont

¹⁾ Le marquis de Montalembert avait été envoyé au quartier général de l'armée suédoise en Poméranie au mois d'octobre 1757, et à son retour il passa par Copenhague, cfr. Correspondance de M. le M^le de Montalembert, Londres 1777.

j'envisage la catastrophe, c'est un des plus forts embarras que j'aie actuellement, je vous écrirai sur cet article dans peu très amplement, et je vous soumettrai mon plan, car il en faut prendre un et ne pas le laisser aller au jour la journée sur un objet qui est dans un état de perdition.

Pour ce qui est de la sottise qui est arrivée a Pétersbourg et dont avec justice vous me faites des plaintes amères, je vous répondrai, 1° que M. de l'Hôpital a agi d'une manière directement contraire à ses ordres, 2° que cet ambassadeur est le plus inepte ambassadeur qui existe, et quoique sa sottise dernière nous soit sensible pour l'intérêt que vous y prenez, c'est dans le fond une des moindres qu'il m'ait faite depuis six mois; enfin et au risque des soupçons de la cour de Pétersbourg, je lui ordonne de demander le secret sur le mémoire qu'il a donné contre l'intention du roi. Le fait est, que la cour de Vienne avait dit à celle de Pétersbourg, que nous trahissions la paix et que nous la voulions absolument; notre réponse s'est faite dans le même tems et nous l'avons envoyée a Vienne, Pétersbourg et Stockholm avec ordre à nos ministres de dire le fait verbalement; M. de l'Hôpital l'a donné par écrit, voilà la faute. Je ne vous en dirai pas davantage, monsieur, aujourd'hui, comptez sur moi comme sur vous-même, et ne doutez jamais de mon attachement et de ma confiance entière, ainsi que de la reconnaissance

de l'amitié que vous me marquez et que je mériterai toujours.

VIII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 16 avril 1759.

J'en'ai peut-être reçu de lettre qui m'ait donné une plus vive satisfaction que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 du passé. Vous êtes content de nous. J'en suis comblé de joie, et je vous supplie de croire, que votre approbation personnelle fait un des objets de l'ambition de ma vie et que nous la mériterons toujours, je ne dis pas par l'habileté de nos manœuvres et par le succès de nos démarches, je ne puis répondre ni de l'une ni de l'autre, mais par notre sincère amitié, par notre droiture, notre probité et par la fidélité scrupuleuse avec laquelle nous observerons nos liaisons et nos engagements.

Vous avez bien noblement rempli mes souhaits. Je vous en rends mille grâces et je vous assure que cette complaisance, non pas par la chose même, mais par la manière de la faire, a produit tout l'effet que je désirais. Je fus peut-être plus touché encore de la façon dont vous avez bien voulu vous expliquer au sujet du mémoire présenté par M. de l'Hôpital. Vous ne l'approuvez pas. Cela me suffit et me satisfait. Je n'en parlerai plus.

Et je ne puis assez vous témoigner ma re-

connaissance des ordres que vous avez donnés à cet ambassadeur, relativement à l'affaire de l'échange ¹⁾). Je connais et je n'ai que trop éprouvé, depuis près de huit ans que j'y travaille, les difficultés de cette odieuse négociation, mais son objet est si important et si nécessaire à l'équilibre et au repos du nord, que j'ose dire que rien ne doit nous dégoûter et nous détourner de la poursuivre. Tant que le grand-duc aura un pouce de terre dans le Holstein, tant que cette possession nourrira ces passions et ces chimères fatales auxquelles il se livre, il sera l'admirateur et l'ami du roi de Prusse comme du prince le plus propre à faire réussir ses vues, et le plus digne par ses violences d'être son modèle; tout ce que l'on tentera pour rompre une union si dangereuse sera inutile, et tout ce que vous faites aujourd'hui vous-même pour empêcher, qu'il ne s'élève au milieu de l'Allemagne une monarchie toute militaire, dont le bras de fer écraserait bientôt les princes faibles et tomberait ensuite sur les plus puissans, pour leur arracher au moins leurs droits, leur autorité et leur gloire, sera fait en vain. L'Europe se verra de nouveau menacée de ces maux dont nombre de siècles ont fait perdre jusqu'à l'idée; et que deviendrait en particulier le nord, si le souve-

¹⁾ Il s'agit du projet, présenté à St Pétersbourg par le gouvernement danois, et tendant à ce que la partie ducale du Holstein appartenant au grand-duc Peter, fût échangée contre les deux comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, pays héréditaires du roi de Danemark.

rain de la Russie se voyait le maître des côtes de la Baltique opposées à celles qu'il possède déjà; que deviendrions-nous, que deviendrait la Suède, enclavée de toutes parts, et que deviendrait enfin l'Allemagne, si le czar, d'intelligence avec le roi de Prusse, se trouvait comme prince de l'empire dans le cas de se mêler directement de ses affaires? Je ne fais qu'indiquer, je ne fais que glisser sur des vérités que vous approfondirez. Mais si la position, où je suis, si les intérêts de mon roi et ceux de ma nation ne m'abusent, il n'y a rien de plus dangereux aujourd'hui, rien qui exige davantage l'attention sérieuse des premières puissances de l'Europe, que cette liaison, déjà assez intime pour engager l'héritier de la Russie à penser et à parler ouvertement contre les mesures et la politique de sa souveraine et contre les intérêts les plus évidens de l'empire dont il doit hériter, et déjà assez puissante sur son cœur pour l'aveugler sur les dangers attachés à une telle conduite. A quel point, l'esprit de ce prince ne doit-il pas être frappé et infatué de ces idées et des avantages prétendus de cette union, puisqu'il ne peut se refuser le plaisir de l'avouer dés-à-présent, et n'est-ce pas cette même perspective qui soutient le roi de Prusse et qui anime cette résistance prodigieuse qu'il oppose aux efforts de tant d'ennemis. Je vous avoue, que je fais des réflexions bien sérieuses et bien tristes, lorsque je me représente, qu'entre le moment présent et ce cas que je redoute, ce cas

dont les suites seraient si considérables et si funestes, il n'y a que le pouvoir et la vie d'une princesse infirme ¹⁾, qui laisse flotter les rênes du gouvernement et qu'un instant peut faire tomber du trône dans l'exil ou dans le tombeau.

Je remets à vous, monsieur, que la providence a appelé au ministère de la plus puissante monarchie de l'Europe, à vous auquel elle a donné le génie et les talents nécessaires pour soutenir avec éclat cet énorme fardeau, et que par conséquent elle a chargé de veiller au bonheur public et au maintien du système sur lequel il est fondé, je remets à vous de prévenir un si grand mal. Pour moi, je n'y vois point d'autre remède que de diviser les deux alliés, en coupant jusque dans la racine le motif de leur union et en donnant au grand-duc des intérêts, opposés à ceux du roi de Prusse. Vous en jugerez mieux de moi. Il me suffit de vous ouvrir mon cœur, et ce n'est pas sans craindre les hasards, auxquels je confie ce paquet, que je vous parle avec cette liberté. Mais l'idée du danger le plus puissant et le plus considérable l'emporte. Il me paraît si nécessaire de vous dire ce que je crains et ce que je pense, que je m'y détermine au risque de tout ce qui peut m'en arriver. Si j'osais me flatter, que vous jugeriez à propos de continuer notre correspondance sur ce pied de confiance et d'intimité, je

¹⁾ L'impératrice Elisabeth qui régna de 1740 à 1762.

vous demanderais de m'envoyer un chiffre ou d'en accepter un de ma part, qui ne fût uniquement que pour notre usage. Je vous écrirais alors avec moins d'alarmes.

Voilà, monsieur, ma première inquiétude. La seconde est d'une autre espèce, mais elle ne me tourmente guères moins. Elle regarde la Suède et vous êtes déjà informé de ce que j'en pense. J'attends avec impatience ce qu'il vous plaira m'en dire. Nous entrerons, j'ose vous l'assurer de bien bonne foi, dans votre plan. L'amitié et l'intérêt nous lient, et il nous importe sans comparaison plus qu'à vous que le pouvoir reste entre les mains de vos amis¹⁾. Nous ne prétendons point nous faire de tête, ni nous mêler des affaires de ce pays-là au delà de ce que ceux, qui le gouvernent actuellement, le désirent. Nous connaissons leur jalousie contre nous, que rien n'a pu désarmer jusqu'ici, nous ne l'aigrirons point: s'ils veulent de notre assistance, ils l'auront, s'ils aiment mieux s'en passer, nous nous bornerons à détourner d'eux les troubles que dans ces moments orageux la plus petite connivence, le plus léger encouragement de notre part ferait éclater. Nous serons contents de tout, pourvu qu'ils ne succombent pas.

Telle est notre façon de penser. Elle pourrait être plus habile, je l'accorde si l'on veut, mais

¹⁾ Le parti français, les chapeaux, gouvernait à ce temps en Suède.

elle ne saurait être plus honnête. J'espère, je désire que vous en soyez content. Votre approbation sera ma première récompense bien chère à mon cœur.

IX.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 6 mai 1759.

Je vous envoie, monsieur, le chiffre que vous m'avez permis de vous adresser, mais comme le dernier courrier qui est venu de Copenhague a été arrêté et qu'il est à craindre, que celui-ci ne le soit encore, je ne profiterai pas aujourd'hui de cette occasion et j'attendrai pour répondre à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous me mandiez que le chiffre vous est arrivé sain et sauf. Je vous prie avec instance d'interroger scrupuleusement le courrier qui vous le remettra. Au reste je pense bien absolument comme vous sur l'article essentiel de votre dernière lettre et vous en donnerai une preuve bien convaincante quand je serai certain de vous écrire sans risque. M. Ogier paraît étonné et effectivement peut l'être de ce que vous n'êtes pas aussi vif contre la communication de M. d'Osten¹⁾ à M. Keith²⁾, qu'il l'aurait désiré; je lui mande le

¹⁾ Ministre de Danemark à Pétersbourg 1757—1760 et 1761—1763.

²⁾ Le M^{rs} de l'Hôpital avait mandé à M. de Choiseul, que M. d'Osten aurait fait confidence au ministre d'Angleterre du traité secret, conclu le 4 mai 1758 entre le Danemark et la France.

motif que je suppose à votre refroidissement sur cet article; j'ai les mêmes vues que vous, je crois qu'ils sont les suites d'une ruse tout ordinaire à nos ennemis; cependant vous sentez bien que dans tous les cas il ne nous est pas possible de suivre une négociation qui serait en même temps suivie par l'Angleterre; nous sommes l'ennemi de cette puissance de cœur et de fait, et nous le sommes depuis trois mois plus que nous ne l'avons été et sans entrevoir ni désirer la fin de notre inimitié. D'après ce sentiment véritable et qui est en moi plus que je ne puis dire, jugez, si je puis souffrir, qu'un ministre d'une puissance aussi odieuse soit instruit des affaires que le roi suit et désire faire réussir de tout son cœur.

J'ai encore une autre petite affaire avec vous, dont j'instruis M. Ogier, elle regarde le duc de Mecklenbourg. Comment avez-vous pu penser, qu'il serait avantageux à ce malheureux prince de nous abandonner et de faire un accommodement avec le roi de Prusse? Il est lié avec nous par un traité et par des subsides, il n'a rien à espérer que par nous, car la cour de Vienne ne le ménage qu'à notre sollicitation, il n'a plus rien à craindre du roi de Prusse, qui a porté les excès au dernier point; s'il joignait à ses malheurs une perfidie, doutez-vous, que nous ne nous en vengions pas, et croyez-vous, que le roi de Prusse à la paix ne serait pas plus traitable, si nous lui abandonnions le duc de Mecklenbourg? Nous ne voulons pas

incommoder le Danemark pour nos alliés, nous sentons avec peine le malheur de Mecklenbourg, et nous espérons que l'hiver prochain les circonstances seront telles que nous n'aurons pas les mêmes inconvénients à craindre de S. M. Prussienne pour ce malheureux pays.

Je vous envoie une lettre du baron de Gleichen ¹⁾. Votre réponse à son sujet me pénètre de reconnaissance, je crois que cet homme peut vous être utile, il a de l'esprit, de la sagesse, des connaissances, et une grande probité, je répons sans crainte de toutes les qualités, et il m'a fallu être convaincu de toutes, pour que j'osasse vous le recommander; sans sa religion à laquelle, comme de raison, il est fort attaché, je l'aurais proposé au roi pour entrer à son service.

J'attends avec impatience votre réponse à cette lettre, pour vous ouvrir mon cœur, l'arrêt du dernier courrier par les Hanovriens m'a fait trembler et me rend malgré moi circonspect. Rien ne retiendra jamais l'envie que j'ai de vous montrer, monsieur, l'inviolable attachement que je vous ai voué pour ma vie.

¹⁾ M. de Gleichen, ministre du margrave de Baireuth à Paris, désirait quitter le service de ce prince. Sur la recommandation de M. de Choiseul, il fut nommé ministre de Danemark à Madrid, et plus tard il remplaça le comte Wedel-Fryd à Paris. Cfr. Souvenirs de baron de Gleichen, par P. Grimblot.

Bernstorff à Choiseul.

Itzeho le 20 juin 1759.

Jamais rien ne m'a paru si long que le séjour que M. le marquis d'Havrincourt a fait faire au courrier que le président Ogier lui avait envoyé, mais enfin le voilà revenu et je me hâte de profiter du départ du mien qui n'attendait que son arrivée, pour vous marquer, monsieur, toute ma reconnaissance de la lettre qu'il vous a plu m'écrire le 6 du passé. Elle m'a été rendue en fort bon état aussi bien que les chiffres qui y étaient joints et dont je crois par conséquent que nous pouvons faire usage désormais en toute sûreté.

Je m'en servirai d'abord pour vous réitérer les assurances que j'ai déjà eu l'honneur de vous faire donner par M. de Wedel-Frys au sujet de M. d'Osten. Je vous supplie de croire qu'il n'est pas coupable de l'indiscrétion, que je n'hésiterais pas de nommer criminelle, dont M. de l'Hôpital l'a accusé ou soupçonné, je crois avoir approfondi et être sûr de son innocence à cet égard et je vous demande avec la plus vive instance d'être persuadé, que le roi n'a pas de ministre ni assez hardi ni assez imbécile pour vouloir, dans cette époque d'animosité et de guerre, réussir dans ses vues par l'appui réuni des deux couronnes de France et d'Angleterre. Nous ne balançons point entre ces deux appuis. M. d'Osten a des ordres

les plus précis et les plus souvent répétés de s'attacher absolument à vous, et de mériter et de gagner la confiance de M. de l'Hôpital, à quelque prix que ce soit. Je vois avec douleur qu'il n'y a pas réussi jusqu'ici, mais c'est à vous de juger, monsieur, si ce malheur n'a pas pu lui arriver que par sa faute. Je respecte tous ceux que vous honorez de votre approbation, et n'en critique aucun, si vous trouvez à M. de l'Hôpital les talens et l'habileté nécessaires pour le poste assurément très-difficile qu'il occupe et pour les négociations pénibles dont il est chargé, si vous le connaissez assez supérieur à l'humeur et aux défiances pour ne refuser son amitié qu'à juste cause, alors je considérerai M. d'Osten comme coupable, non pas de s'être livré au ministre d'Angleterre, cela est impossible, à moins qu'il n'ait perdu l'esprit et toute idée de ses devoirs, mais pour n'avoir pas su remplir une des parties les plus sincères et les plus importantes de son instruction, pour n'avoir pas su plaire à l'ambassadeur de France. Je vous promets, monsieur, qu'il fera tout au monde, pour y parvenir encore, et il faudrait, que la volonté du roi n'eût aucun pouvoir sur son esprit, s'il n'y travaillait avec la plus vive et la plus constante ardeur.

Pour l'affaire même, je ne vous en dirai rien aujourd'hui. Vous savez, qu'elle n'avance pas et que les effets réunis de MM. de l'Hôpital et d'Estherhazy n'ont pas seulement pu porter l'impératrice

à prendre la peine de lire l'extrait du traité auquel les trois couronnes l'invitent d'accéder. Vous savez, que cette faible princesse voit le grand-duc en agir avec insolence sous ses yeux, à l'égard du frère de Madame la Dauphine¹⁾, et qu'elle n'a pas le courage de réprimer cette audace et cette contradiction, si dangereuse dans un héritier présomptif du trône, et vous avez trop de lumières, pour ne pas prévoir les conséquences infaillibles de tant de pusillanimité d'une part et de tant de pétulance de l'autre. Que pourrais-je dire, que vous ignorassiez sur tout cela? Si le salut du nord et le repos de l'Europe vous sont chers, et je sais, qu'ils le sont, vous y porterez remède. Vous seul le pouvez, peut-être dans l'Europe entière, et vous laisserez ou remettrez des soins si importans entre des mains capables de saisir vos vues, de les suivre et de les exécuter.

Mais, monsieur, si je me suis occupé jusqu'ici à justifier un homme qui travaille avec moi et en conséquence de ce que je lui fais savoir des volontés du roi, il me reste de me justifier moi-même sur un autre article de votre lettre qui me regarde, s'il est possible, plus personnellement encore. Ce n'est plus M. d'Osten qui veut employer le ministre d'Angleterre, c'est moi qui cherche à engager le duc de Mecklenbourg à être infidèle à la France! Se peut-il, monsieur, que vous m'en

¹⁾ Le prince Charles de Saxe, alors en visite à St-Pétersbourg.

soupçonniez ? Il est vrai et très-vrai, que j'ai cru et que je crois encore, que vous faites le plaisir le plus sensible au roi de Prusse, en lui fournissant, par le séjour perpétuel du sieur de Champeaux à Schwérin, le prétexte dont il a besoin pour tirer tous les ans de Mecklenbourg, de quoi payer, nourrir et recruter l'armée qui vous prive du succès des Suédois, et il ne l'est pas moins, que j'ai pensé et que je pense, que par la même raison le duc de Mecklenbourg ne pouvait rendre un plus grand service à vous et à la Suède, qu'en ôtant ce prétexte à votre ennemi commun par l'offre de rester tranquille et tout au plus par celle de garder le silence à Ratisbonne, mais j'ai eu le soin le plus scrupuleux d'attacher à cette idée celle de votre consentement comme une condition préliminaire et nécessaire. C'est dans ce sens, que j'en ai parlé d'abord à M. le président Ogier, au témoignage duquel j'en appelle avec confiance, et puis à M. de Lützow¹⁾, et si j'étais assez malheureux pour avoir besoin de donner des preuves de ma façon de penser, je vous alléguerais, que pour peu que mon intention eût été de donner au duc des conseils contraires à vos vues, je ne m'en serais ouvert ni à l'un ni à l'autre. Mais c'est à vous, que j'ai voulu représenter par eux, que l'affreuse désolation d'un pays, auquel plus d'un devoir m'intéresse, était opposée à vos pro-

¹⁾ Ministre de Mecklenbourg à Copenhague.

pres intérêts, c'est en faveur d'une cause qui est la vôtre, que je me suis proposé de parler et je vous avoue, que je ne prévoyais pas, qu'une représentation, faite pas des motifs si purs et si convenables au ministre d'un roi allié de la France, pourrait m'être reprochée. Daignez vous souvenir du moment dans lequel je la fis. Alors les Prussiens accablaient le Mecklenbourg et vos armées étaient sur le Rhin et sur le Mein, les Suédois dans Stralsund. Ce moment n'est plus. Vos armées avancent et si la victoire les approche de Mecklenbourg et les met en état d'en écarter les oppresseurs, c'est sans doute le moyen le plus difficile et le plus coûteux, mais aussi le plus noble de délivrer votre allié. Dans une telle époque je suis le premier à convenir, qu'il est de votre gloire de ne point permettre, que le duc cède à son adversaire, mais si l'énorme distance empêchait vos généraux de lui porter secours, et si cette campagne finissait pour les Suédois comme la dernière, je vous demanderais, monsieur, si vos amis doivent désirer, que votre ennemi ait cette ressource de plus pour se relever et pour soutenir la guerre contre vous et contre vos malheureux alliés. Ne souffrez pas, monsieur, je vous supplie, que des rapports intéressés et partiels, fondés sur des préventions et des convenances particulières, vous abusent; quelque désolé que soit ce pays, il fournira encore des secours à ceux qui le pillent. Les blés et les foin y mûriront cette année

comme les précédentes, et la leur de repos, dont on y jouit de nouveau, y a déjà amené des hommes que les Prussiens sauront bien enlever en hiver. Ils ont déjà tiré de cette province plus de cinq millions d'écus et ils en tireront bien d'autres, si on les laisse faire, et si le duc continue de ne rien oublier, pour les animer et les justifier aux yeux d'un vulgaire prévenu. Quel usage plus affreux et plus pernicieux peut-il se faire de Mecklenbourg que celui de l'épuiser tous les ans, non pour mais contre vous, et quel service plus important le duc peut-il vous rendre que celui de se soustraire à ce malheur. Qu'est-ce que c'est pour vous son alliance, qu'est-ce que ses voix valent à la diète pour la cause que vous protégez? il ne saurait en vingt ans avec de l'attachement le plus zélé et le plus fidèle avancer autant vos intérêts, qu'il les recule malgré lui en devenant la proie de son tyran pendant un troisième hiver. Voilà ce qui m'a fait parler, il y a quelques mois, voilà ce que je dois vous exposer encore. Je sais bien, qu'il y a des gens, qui pensent autrement et qui, toujours certains de leurs succès futurs, quoiqu'ils ne fassent rien pour les rendre possibles, vous sollicitent sans cesse de vous prêter à leurs projets ruineux pour tous ceux qui s'y mêlent. Infortunés politiques, leur sort est toujours de travailler contre eux-mêmes, mais leurs illusions ne doivent pas empêcher votre ami sincère et fidèle de vous exposer la vérité. C'est à vous à vous décider pour celui

des deux sentimens qui vous paraîtra le mieux fondé. Je ne murmurerai et ne m'étonnerai point, si vous rejetez le mien, mais ce que je me promets de votre équité, c'est que vous rendrez justice au motif qui m'anime. Trouvez que j'ai tort, j'y consens, je me suis trompé mille fois, cela peut encore m'arriver dans ce moment, mais n'accusez pas mon cœur. Il ne saurait être en faute. Il ne saurait vous manquer jamais. — Ma lettre est devenue si longue que je ne dois plus songer qu'à la finir. Excusez son contenu et l'ennui, qu'il vous causera peut-être. Je n'aspire qu'à vous plaire et à mériter votre confiance, comptez-y, je vous supplie, et daignez vous rappeler quelquefois que de tous ceux qui, sans y être appelés, me font penser et parler d'une façon contraire aux principes dont je fais profession, il n'y en a aucun, qui me connaisse autant que vous me connaissez vous-même, et aucun, qui soit attaché à votre personne et à la gloire de votre ministère aussi fidèlement et aussi tendrement que je le suis.

XI.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 29 juillet 1759.

Vous avez bien de la bonté, monsieur, et je suis touché plus que je ne peux vous le dire, des éclaircissemens que vous voulez bien me donner sur la conduite de M. d'Osten à Pétersbourg. Je

crois effectivement que M. de l'Hôpital a chargé son rapport au roi à cet egard de méfiances peu éclairées de sa part, et je vous avoue entre nous, que je mettrai dorénavant plus de réserve dans les opinions que j'aurai sur les relations de cet ambassadeur. Ce n'est pas moi qui lui aie procuré la place qu'il a, je l'y ai trouvé établi, et il est difficile, surtout pendant notre guerre, de faire des changemens dans des postes aussi éloignés. Je ne vous dissimulerai pas, qu'en accordant à M. de l'Hôpital autant de probité que de zèle, je ne lui désirasse un peu plus de talens. Ce que nous devons souhaiter, vous et moi, c'est de faire en sorte que les outils dont nous nous servons, quand ils ne sont pas comme nous les voudrions, soient le moins mauvais qu'il soit possible. En convenant de la prévention qui s'est trouvée dans les rapports de M. de l'Hôpital sur M. d'Osten, je ne dois pas vous dissimuler, que toutes les notions qui me viennent de MM. d'Assebourg¹⁾ et de Cheusses²⁾ représentent ces deux ministres comme étant emportés ou très-disposés pour la cause prussienne et anglaise. On nous dépeint M. d'Assebourg comme le confident de la reine de Suède et l'apologiste décidé du roi de Prusse et M. de Cheusses comme l'ami intime et le conseil de M. Yorcke³⁾. A Dieu ne plaise, que ce soit pour

1) Ministre de Danemark à Stockholm 1754—1760.

2) Ministre de Danemark à la Haye. 1753—1769.

3) Ministre d'Angleterre à la Haye.

m'en plaindre, que je vous rends ce qui me revient des ministres du roi de Danemark, mais c'est pour m'excuser de la croyance que j'ai paru donner aux imputations de M. de l'Hôpital contre M. d'Osten. Le roi est bien éloigné de vouloir forcer les inclinations des ministres de ses alliés, et nous ne sommes pas assez injustes pour trouver extraordinaire, que des hommes aiment mieux le roi de Prusse ou les Anglais que les Français. Tout ce que nous pouvons exiger de nos alliés, c'est que dans les occasions leurs ministres suivent les instructions de leurs cours de préférence à leurs passions, car vous sentez bien, que, si ces dernières prévalaient, il serait inutile de traiter de cabinet à cabinet. Les ministres du roi dans les cours étrangères ont sans doute, ainsi que les autres, des prédilections particulières, cependant je crois, qu'on ne peut pas me citer un exemple, depuis que je suis en place, que ces ministres aient manqué par leur conduite aux instructions de leur cour, et à cet égard je citerai M. de l'Hôpital qui met peut-être plus d'ardeur que M. d'Osten à l'accession de l'impératrice de Russie à notre traité, et M. d'Havrincourt qui a été brouillé avec M. le baron de Höpken, son ami intime, pour les affaires du Danemark.

Je reviens, monsieur, à la cour de Pétersbourg et au système du nord, et vous connaissez, aussi bien que moi, le caractère on ne peut pas plus extraordinaire de la souveraine et des héritiers

du trône de Pétersbourg; et vous savez en même tems, le danger que court la constitution du gouvernement de Suède, si la guerre contre le roi de Prusse ne se termine pas au moins honorablement pour les Suédois; et dans l'état où sont les choses actuellement, si l'impératrice de Russie mourait et que le grand-duc lui succédât, il n'y pas de doute, que ce prince s'unirait au roi de Prusse et que le roi et la reine de Suède deviendraient nécessairement despotiques dans leur royaume. Cette révolution serait le tombeau de la balance du nord, à moins que le Danemark, qui serait dans la situation la plus critique, n'eût assez de forces pour soutenir la balance de son côté. Mais cette force n'est pas à espérer, et l'on doit plutôt croire, parce que ce qui se passe sous nos yeux, que le Danemark, qui n'a pas pu dans cette guerre jouer le rôle imposant et décisif, que les circonstances lui ont fourni, et qui est accoutumé à la crainte et à la condescendance vis-à-vis de l'Angleterre, sera obligé de plier sous le nouveau système de révolutions dans le nord dont l'Angleterre sera l'âme, et c'est pour prévenir cet état critique, qui peut arriver d'un moment à l'autre, que le roi avait pensé à employer tous les moyens possibles, pour unir le Danemark avec la Suède, et faire sentir à ces deux puissances, que le salut du nord dépendait de cette union. Si ce projet avait pu réussir, quelque événement qui fût arrivé en Russie, le roi, par des secours abondants, aurait aidé les deux puis-

sances unies de façon à les mettre en état de ne plus craindre les différentes révolutions, arrivées chez leurs voisins, et ce projet était le seul praticable. Car vous conviendrez, qu'il n'est pas possible de traiter à Pétersbourg, ce serait mettre des fondemens sur du sable, et quand même l'idée que l'on avait de faire succéder le fils du grand-duc à l'impératrice, réussirait, les intérêts du Danemark n'en seraient pas plus à l'abri d'atteintes. Je ne vois d'autre moyen pour former un projet dans la partie du nord sur une base juste et solide, que l'espérance que l'impératrice de Russie végétera jusqu'à la paix prochaine et que nous parviendrons à faire cette paix assez honorablement, pour que le roi de Prusse et les Anglais, fatigués de la guerre et devenus craintifs sur les événemens, nous donnent par conséquent le tems de former un système sûr du nord par une alliance combinée entre la France, le Danemark et la Suède. Quatre écueils sont à craindre pour ce projet : le premier que l'impératrice de Russie ne meure ; dans ce cas je ne sais pas ce qui arriverait dans le nord, mais selon les nouvelles que j'ai assez sûres de sa santé par le médecin très intelligent que nous y avons envoyé ¹⁾, il paraît que cette princesse non seulement vivra quelques années, mais même pourrait vivre longtems, si elle voulait prendre les précautions, qu'on lui in-

¹⁾ Mr. Poissonier.

dique. Le deuxième écueil est la diète de 1760 qui se tiendra en Suède. Ce moment sera critique et très-critique pour le gouvernement Suédois, surtout si la Suède ne trouve pas le moyen de faire faire à son armée quelque entreprise d'éclat qui rétablisse l'honneur déchu de cette nation, car alors les militaires qui ne veulent jamais avoir tort et qui, accoutumés au gouvernement despotique, ont presque toujours un sentiment opposé au gouvernement d'un sénat, deviendront les ennemis les plus cruels de la constitution actuelle. Pour obvier à ce malheur, on commence déjà à prendre des précautions, qui, autant que je puis en juger d'ici, me paraissent les meilleures pour que le parti patriotique prévale aux états prochains de Suède. De mon côté j'ai proposé quelques projets de guerre dont l'exécution me paraît facile et qui pourraient rétablir l'honneur des armes Suédoises, mais vous sentirez, monsieur, aisément, que nous ne pouvons pas nous dissimuler le danger où se trouve cette puissance, l'ancienne alliée de la France, qu'on a beaucoup trop légèrement engagée dans la guerre présente¹⁾. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'il me paraît que l'on ne connaît pas en Suède l'état de per-

¹⁾ Voyez: Histoire générale de la diplomatie française par Flassan VI pag. 152 sqq. M. de Choiseul méditait une descente en Ecosse, à laquelle une partie de l'armée suédoise prendrait part, tandis que le reste en Poméranie se tiendrait sur la défensive.

dition où je vois ce royaume, et Mr. Höpken parle quelquefois comme pouvait parler dans les temps les plus brillans de Charles XII son ministre le plus accrédité. Je suis souvent confondu de cette confiance et tenté de croire et d'espérer que c'est moi qui me trompe. Le troisième écueil vient de l'animosité des nations danoise et suédoise, et surtout de leur jalousie réciproque. Comme je crois que les ministres ont beaucoup de part dans cet éloignement national, je me flatte, que la France peut devenir le miroir qui réfléchit de l'un et de l'autre côté l'intérêt exact et unique que les deux nations ont d'être étroitement liées. Enfin le quatrième écueil serait, si la France concluait une mauvaise paix avec l'Angleterre. Sur ce point, monsieur, je n'ai nulle difficulté de vous confier le système du roi. Il est court, simple et sera maintenu, je vous assure, tant que j'aurai l'honneur d'être son ministre. J'ai une si grande idée de la puissance française, que, quoiqu'elle soit plus capable qu'une autre d'essuyer des revers, je suis persuadé, que, dirigée par un homme fort, avec du courage et de la patience et surtout point de vue d'agrandissement, elle se relèvera toujours de ses pertes. Avec ce principe le roi est déterminé à faire la guerre aux Anglais jusqu'à son dernier écu et son dernier homme, mais nous allons changer notre manière de la faire et, en conservant cent mille hommes auxiliaires en Allemagne bien entretenus et qui, conduits sagement,

ruineront à coup sûr de fond en comble et pour des siècles les possessions de l'électeur d'Hanovre et de ses alliés en Allemagne, le reste des forces du roi va être tourné diamétralement contre l'Angleterre et, si cinquante mille hommes périssent dans une première expédition, le roi a signé la résolution d'y envoyer successivement cinquante mille autres et nous ne nous rebuterons pas, tant que nous aurons des hommes en France : le parti est vigoureux et coûteux, mais il est nécessaire pour le salut de nos colonies et pour le maintien de la justice et de l'équilibre du commerce. Je me flatte que j'ai l'honneur d'être connu de vous et que vous ne désapprouverez pas l'obstination, où je ne cesserai d'être, quelque malheur qui arrive, de ne point signer une paix déshonorante à mon maître et à ma nation, ni de ne pas souffrir qu'il soit fait de près ni de loin aucune proposition de paix de notre part à nos ennemis, et en même temps je suis assez raisonnable, et mon maître assez désireux de la tranquillité et du bonheur de l'Europe pour ne pas accepter avec empressement toute proposition de paix, je ne dis pas avantageuse pour la France, mais simplement raisonnable et qui n'attaquerait pas notre honneur. Nous ne voulons rien acquérir ni conquérir tant sur le continent qu'en Amérique. Notre traité de paix vis-à-vis de l'Angleterre consiste en deux points : sauver notre honneur et conserver les possessions que nous avons avant la guerre.

Je crois que la France est la seule puissance qui ait actuellement un système aussi modéré, ce qui prouve bien, que la cause de l'Angleterre vis-à-vis de nous est des plus injustes. Mais plus notre système est modéré, plus nous le soutiendrons avec fermeté, et si, en le soutenant, la fortune seconde les efforts du roi, nos ennemis doivent craindre la vengeance que nous tirerons de leur ambition insoutenable. D'après ces principes, monsieur, il faut espérer, que la guerre finira de façon que l'Angleterre n'aura pas le pouvoir de contrarier à la paix l'union intime que le roi se propose d'établir entre la France, le Danemark et la Suède pour consolider la balance et la tranquillité du nord. Je vous confie toutes mes idées, écrites avec précipitation et précisément telles qu'elles viennent au bout de ma plume. Vous vous souviendrez, que c'est à mon ami particulier à qui j'ai l'honneur d'écrire et point du tout ministériellement, ni par ordre de mon maître. Mais je vous supplie sous le même titre de vouloir bien réfléchir sur les différents points de cette lettre, de rectifier mes opinions et de me donner vos conseils. Daignez, monsieur, m'accorder la grace que je vous demande par la place que j'occupe, en m'éclairant. Vous pouvez faire beaucoup de bien à l'humanité et rendre un grand service à l'homme du monde qui vous est le plus attaché

Après de tels objets, les affaires du duc de Mecklenbourg sont d'une bien petite considération.

Cependant je m'en vais vous parler avec franchise sur cet article. Le prince est malheureux. Je doute, que ce soit son alliance avec le roi et le séjour du sieur Champeaux à Schwérin, qui occasionne ses malheurs. Je crois bien plutôt, que c'est la convenance du roi de Prusse, et dans tous les cas je suis persuadé, qu'il aurait essuyé les mêmes vexations; mais quand bien même l'attachement du duc de Mecklenbourg à la France serait la cause de ce qui lui arrive et à son pays, il serait de notre part encore plus digne de compassion, nous devrions augmenter nos secours pécuniaires en sa faveur, mais nous ne pourrions jamais lui dire de ne nous être pas attaché. Il a d'ailleurs un traité avec nous et avec la cour de Vienne, ce qui est un secret dont je vous prie de ne pas faire usage ¹⁾. Je n'aurais certainement pas conseillé ce traité au roi, si j'avais été en place lorsqu'il a été conclu, mais je l'ai trouvé consommé. Il arrivera peut-être, que les Prussiens mangeront l'année prochaine la récolte du Mecklenbourg de cette année. Je ne crois pas de bonne foi, qu'ils mangent la récolte de 1760, mais pensez-vous, monsieur, que si le roi de Prusse a besoin de cette récolte et que nous ne puissions pas nous opposer à ses violences, ce prince, quand bien même nous romprions toute liaison avec le duc de Mecklenbourg, se privât de la ressource

¹⁾ Traité du 1 avril 1757.

de ce pays, si elle lui était nécessaire? Sur ce point j'ai une proposition à vous faire: si le roi de Danemark veut garantir le duché de Mecklenbourg de toute invasion prussienne, le roi, pour prouver qu'il n'abandonne pas son ami, suivra toutes les conditions qui lui seront proposées par S. M. Danoise, en égard au Mecklenbourg. Nous retirerons notre ministre de Schwerin (pour lequel je n'ai, je vous assure, aucune sorte de prédilection) et le roi de Danemark se mettra vis-à-vis du duc au lieu et à la place de S. M., bien entendu toutefois que, si le roi de Prusse, malgré le peu de liaison que la France aura avec le duc de Mecklenbourg, fait du tort au pays de ce prince, S. M. Danoise l'en dédommagera. Si vous êtes persuadé, monsieur, que ce soit nous qui occasionnons les malheurs du Mecklenbourg, le roi de Danemark ne court aucun risque à accepter ma proposition; s'il ne l'accepte pas, pourquoi abandonnerions-nous un prince qui s'est dévoué à la France, qui mérite de la reconnaissance de notre part, et perdriions-nous un allié dont nous pouvons tirer dans la suite quelques avantages? Au surplus, je vous assure, que le traité du duc de Mecklenbourg avec le roi et l'impératrice-reine ne peut donner aucun ombrage au roi de Danemark et qu'il ne l'intéresse pas davantage que le traité que nous pourrions faire avec le duc de Modène. Vous me parlez dans votre lettre des voix du duc de Mecklenbourg à la diète. Vous êtes trop éclairé, pour

ne pas voir le tableau dans son entier. Croyez-vous, qu'il convienne à la France de se départir de son ancien système, par rapport au corps évangélique de l'empire? et pensez-vous, que dans les plus petits cas il ne soit pas de notre intérêt, que la cour de Vienne ne dispose que par notre moyen des voix protestantes à la diète?

Ce ne sera pas, monsieur, de ma confiance que vous vous plaindrez, mais de ma prolixité. Je vous le répète, je ne puis demander de conseil, ni dévoiler mon âme à quelqu'un à qui je sois plus tendrement attaché qu'à vous.

XII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 9 août 1759.

Ce que je vous ai mandé par le dernier courrier, monsieur, n'éprouve aucune altération par l'échec, aussi extraordinaire qu'inattendu, qu'a essuyé l'armée du roi¹⁾. Les malheurs nous piquent et nous acharnent plutôt qu'ils ne nous abattent. Nous allons travailler de nouveau à réparer ce malheur, qui est grand pour l'Europe, puisqu'il prolonge la guerre d'un an. Il n'est plus question pour nous d'aller en Ost-Frise comme je l'espérais, il y a quinze jours. Il faut, pour en faire la proposition, que M. de Contades se soit rassemblé et remis en supériorité. Je ne vous en dirai pas

¹⁾ La bataille de Minden, livrée le 1 août 1759.

davantage aujourd'hui. Vous connaissez tout mon attachement.

XIII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 22 août 1759.

Au moment que je me préparais à vous renvoyer, après l'arrivée des paquets, que M. le président Ogier attendait de Stockholm, le courrier que le comte de Wedel-Frys m'avait dépêché par vos ordres, et que j'allais saisir cette occasion de vous marquer mon extrême reconnaissance de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer le 29 du passé, je reçois celle qu'il vous a plu de m'écrire le 9 du courant. Je vous y reconnais, monsieur, avec joie et je ne craindrai assurément pas, quelques revers que les armes de la France essuient, ni pour sa gloire ni pour sa puissance, tant qu'un génie comme le vôtre dirigera ses conseils.

Je l'avais prévu, que la journée du 1^{er} ne vous abattrait pas, mais il n'en est pas moins vrai, que le peu de mots que vous avez bien voulu me dire, après avoir reçu la nouvelle, font une forte impression sur mon maître et sur moi, et que jamais la confiance du roi et, s'il est permis d'ajouter, la mienne en vous n'a été plus grande, ni mieux établie qu'elle ne l'est dans ce moment.

Vous allez en avoir la preuve par la franchise avec laquelle je vous parlerai dans cette lettre.

Vous m'avez permis, vous m'avez ordonné de m'expliquer sans réserve, je le ferai et je ne négligerai certainement pas le bonheur unique qui m'arrive de trouver dans ce moment, si important et si décisif pour l'Europe et pour le nord, l'ami que j'aime et dont je connais le cœur, dans le ministre que je révère et dont je respecte les lumières.

Rien n'est mieux pensé ni plus vrai, que ce que vous me faites l'honneur de me dire sur la Russie et la Suède, sur la nécessité d'établir un système capable d'assurer le repos du nord et sur l'impossibilité d'en imaginer un qui soit solide, à moins de le fonder sur une union sincère entre le Danemark et la Suède, cimentée par la France. J'en conviens absolument et je vous donne, monsieur, la parole du roi, qui vient de commander à M. de Wedel-Frys de vous la réitérer de sa part, que S. M. est entièrement dans ces principes et décidée d'entrer dans ce plan et dans ces liaisons. Il est bien vrai, qu'il y a une ligue secrète, et que je crois très-intime et fortement favorisée par l'Angleterre, entre le roi de Prusse, le roi ou plutôt la reine de Suède et les héritiers de Russie. Si cette ligue prospère, c'en est fait du crédit et de l'influence de la France dans le nord, de la liberté de la Suède et de notre repos, et rien n'est par conséquent plus digne de votre attention et de la nôtre que de lui opposer une ligue capable de l'arrêter. Nous y porterons toute l'application,

toute la sincérité, toute l'ardeur et toute la constance dont nous sommes capables. Comptez-y, je vous supplie, comptez sur notre concours à tout ce que vous jugerez nécessaire pour y réussir. La diète prochaine est, comme vous le remarquez si bien, une époque dont le parti — le nommerai-je royaliste ou anglais ou prussien? — espère beaucoup et qui, si le malheur qui vient d'arriver au roi de Prusse¹⁾ ne change la face des affaires, lui donne en effet les plus belles espérances. Nous ferons de concert avec vous tout ce qui dépendra de nous pour les faire échouer et pour soutenir le gouvernement présent. Ceux qui le composent sont pour la liberté de leur nation, ce sont vos amis, cela suffit, n'importe que plusieurs d'entre eux ne soient pas des nôtres. Nous leur ferons voir, que notre amitié pour la France peut plus sur nos cœurs que leur haine et cette animosité nationale qui n'est malheureusement que trop enracinée, mais que nous combattons avec fermeté et dont nous savons étouffer de notre part tous les effets. Vous nous trouverez donc prêts à entrer sur ce sujet dans tous les concerts que vous nous proposerez. Je ne vous demande point de hâter ces concerts, c'est à vous d'en fixer le temps, nous ne prétendons point nous faire de tête ni partager les droits anciens que vous avez sur la Suède, mais vous êtes

1) La bataille livrée le 12 août près de Kunnersdorff.

trop éclairé et trop équitable, pour ne pas sentir, que, si vous souhaitez, que nous prenions part à l'exécution du plan, il est juste, que nous en ayons aussi à son arrangement, et que nous ne saurions bien agir, si nous ne sommes pas bien d'accord. L'assistance du roi sera réelle, s'il le faut — fasse le ciel que cette nécessité n'existe pas, mais s'il le fallait, si le sénat avait besoin de secours, l'armée de Norvège sera à portée, vous avez vu, qu'elle sait se mouvoir promptement. Dans ce mot, vous voyez tout mon cœur, après vous l'avoir dit, j'attendrai tranquillement ce que vous résoudrez et je ne m'occuperai en attendant qu'à m'assurer en tout cas de l'exécution fidèle et exacte des ordres que le roi pourrait avoir à donner. J'aime tendrement M. d'Assebourg depuis bien des années, je connais son mérite et la droiture de son cœur et je me fie à lui comme à moi-même, mais après ce que l'on vous en a dit, je n'en ai pas moins cru nécessaire de le voir de nouveau. J'ai obtenu, qu'il vînt ici, et il va venir. Pendant le temps qu'il sera avec nous, je l'examinerai le plus attentivement qu'il me sera possible, et, si je remarque le moins du monde, que les inclinations de sa naissance ont du pouvoir sur lui¹⁾ et pourraient le rendre moins propre à mériter votre confiance et à remplir la nôtre, je ne cher-

¹⁾ M. d'Assebourg était Prussien de naissance. Voyez sur ce diplomate distingué, les *Denkwürdigkeiten des Freiherrn v. d. Assebourg*, par M. Varnhagen v. Ense, Berlin 1842.

cherai plus à le soutenir dans son poste, mais je me réunirai à ses amis et aux miens qui désirent lui en obtenir un autre. Vous voudrez donc bien en être sûr du ministre du roi qui sera en Suède, soit que ce soit M. d'Assebourg ou que ce soit un autre que lui; je réponds de celui qui y sera et de son zèle pour l'union des trois cours, mais permettez-moi de vous demander des ordres positifs pour M. d'Havrincourt de se prêter de son côté aux mêmes vues. Il faut un peu de réciprocité dans les liaisons pour les rendre possibles et durables. Notre ministre fera volontiers les trois premiers pas, mais que M. l'ambassadeur fasse le quatrième et qu'il le traite en ministre d'un roi allié et ami fidèle du sien. Sans cette complaisance de M. d'Havrincourt nous avons beau changer de sujet, nous ne réussirons pas à lui en trouver un qui lui plaira ni qui puisse s'attacher à lui. M. d'Assebourg est déjà le troisième que le roi ait envoyé en Suède, depuis que cet ambassadeur y réside, aucun n'a pu obtenir ses bonnes grâces, ni sa confiance. Tous ont été sacrifiés au désir de plaire à M. de Höpken, qui hait les Danois par habitude et par principe et qui souhaiterait avec passion, que tout Français en fît autant. Je sens tout l'embarras que cette disposition cause à M. d'Havrincourt, et j'avoue, que, s'il s'agissait absolument d'opter, il serait naturel, que, dans la place où il est, il préférât le premier-ministre de la Suède à nous, mais il me semble, que ce n'est pas le cas

et que dans les termes, où sont les choses, c'est à votre ambassadeur à régler les passions de M. Höpken et non pas à les suivre, et il me paraît juste après tout, que, si vous voulez, que nous soyons de l'alliance, M. d'Havrincourt le veuille aussi. J'adopte donc en plein les articles qui regardent la Suède dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'applaudis de même avec empressement à ce que vous me dites de la Russie. Vous connaissez supérieurement, je le vois, cette étrange cour. Ne permettez pas, que les justes idées, que vous en avez, s'effacent dans aucune occasion. Souvenez-vous toujours, qu'elle se croit la première de l'univers, qu'elle veut dominer et dominer durement sur ses voisins et sur tout le nord, et souvenez-vous surtout, que le prince qui va peut être dans peu la gouverner despotiquement, invariable dans ses haines, est votre ennemi et celui de tous vos amis et qu'animé par la grande-duchesse, amie décidée des Anglais, et par ses propres animosités, il ne tendra, s'il parvient à l'empire, qu'à renverser le système que vous cherchez à établir, qu'à porter l'oppression et la guerre dans les lieux où vous désirez conserver la liberté et la paix, et qu'à vous disputer, à vous arracher, s'il le peut, la place que vous occupez entre les puissances de l'Europe. Je ne vous ferais pas ces réflexions, monsieur, qui vous sont si présentes et qui dans tout autre temps pourraient être estimées superflues et

déplacées, si les deux victoires que les Russes viennent de remporter successivement¹⁾ ne me forçaient à tourner sur eux toute votre attention et la mienne. L'avantage qu'ils voudront tirer de la grandeur du service rendu à la cause commune, la hauteur que des succès si brillants leur inspireront m'effrayent, et je ne crains pas de vous le dire, il vous faudra toute votre sagesse, toute l'autorité que vous avez sur vos alliés et toute votre fermeté, pour empêcher, que le bien qui vient d'arriver ne devienne un mal. On va parler de paix. Si les armées d'Autriche et de Russie achèvent de détruire celles du roi de Prusse, ou si ce prince, prompt dans toutes ses résolutions, se hâte de céder à son malheur, pour l'empêcher de devenir extrême, elle sera faite avant que l'on puisse en peser ou balancer les conditions; mais si, comme je penche à croire, il trouve moyen de résister encore, et si, ne pouvant se résoudre à plier, il rend au monde un autre Charles-Douze, alors il sera digne de vous et de votre place de former de bonne heure le plan, non seulement de la paix de la France mais d'une pacification générale qui assure, autant que les ouvrages des hommes le peuvent, le bonheur et la liberté de l'Europe et sur laquelle vos amis puissent seconder vos vues. Je ne présumerai assurément pas de vous dire

¹⁾ La bataille de Kay le 23 juillet et celle de Kunnersdorff le 12 août.

mes idées sur un si grand ouvrage, pour lequel je sens, que je manque de connaissances et de lumières et qui est votre glorieuse tâche et non pas la mienne. Mais si vous goûtez ma pensée et si, après que vous aurez dressé votre plan, vous jugez à propos de le confier à vos amis, je crois, que ce sera un moyen d'en hâter la réussite et qu'il pourra y avoir des moments où, sans que ce soit vous qui proposiez rien, des puissances zélées pour vous et pour la paix seront à portée d'en faciliter l'acceptation. Jusque-là toutes leurs démarches pacifiques ne sauraient être que préjudiciables au but, des insinuations vagues ne sauraient produire que des réponses également vagues et douteuses, également marquées du sceau de la défiance, il ne peut en résulter que des contestations et des animosités nouvelles. Nous en avons fait l'expérience, vous le savez, monsieur, et il en arrivera toujours de même en pareil cas à tout négociateur qui n'aura qu'une question à faire; mais, lorsqu'il vous plaira d'instruire de vos intentions celle des cours pour laquelle vous aurez ce degré de confiance, elle pourra peut-être, sans vous commettre, sans parler de votre part et sans aller plus loin que vous ne désirerez qu'elle aille, se faire écouter, soit en faisant valoir votre plan dans un moment propice, soit même, si les circonstances le demandent et le permettent, en l'appuyant sincèrement. La commission exige d'un côté beaucoup de confiance, de l'autre

l'attention la plus scrupuleuse à n'en pas abuser, et de tous les deux la correspondance la plus intime et la plus suivie. C'est à vous de décider, si l'idée est bonne et, en cas qu'elle le soit, s'il y a une cour que vous vouliez en charger. Je ne vous propose pas la mienne, un choix de cette espèce doit partir uniquement de vous et la commission sera trop pénible et trop sujette à mille inconvéniens pour que je la lui désire. — Ma lettre est déjà un volume, j'en rougis, et cependant tel est le charme qui m'entraîne, lorsque je vous parle, que j'imagine ne pouvoir finir encore.

Je ne répliquerai point à ce que vous me faites l'honneur de me dire au sujet du Mecklenbourg. Satisfait de vous avoir exposé dans mes lettres précédentes ce que j'en pensais et de vous avoir justifié alors la droiture de mes procédés et de mes souhaits, j'acquiescerai à ce que vous en avez résolu. Le roi est très-éloigné d'accepter la proposition que vous m'avez faite à cet égard. Il n'a jamais voulu priver le duc de Mecklenbourg de la protection de S. M. T. C. et je verrai avec plaisir ce prince en recueillir les effets déterminés par votre sagesse. Permettez-moi de vous faire en même temps mes remerciemens les plus sincères de ce que vous ajoutez par rapport aux voix des princes protestans à la diète. Ce principe est digne de vous et de votre place et il n'y a point d'ami de la France et de l'Allemagne qui ne lui doive les plus grands et les plus justes éloges.

Mais il faut que je vous demande encore un moment pour vous parler avec la vérité que je vous dois à tant de titres, sur l'état de nos différends avec l'Angleterre et sur ce que vous en avez dit au comte de Wedel-Frys. Je vois avec une peine extrême, que, malgré tout ce que ce ministre a eu l'honneur de vous en dire plus d'une fois, vous croyez, qu'un arrangement de cour à cour les a terminés et que cet accommodement n'a été obtenu qu'aux dépens de notre commerce, de nos principes et de nos droits, et j'apprends avec douleur qu'en conséquence de cette opinion vous avez donné ordre à vos armateurs d'user contre nous d'une sorte de représailles et d'agir à l'égard de nos vaisseaux comme l'ont fait les Anglais. Ne me refusez pas, monsieur, d'accorder quelques instans d'examen à cette résolution; veuillez voir, si nous la méritons. Nous n'avons fait aucun traité ni convention avec la cour britannique, je vous en donne ma parole, qui, j'ose le dire, n'a encore trompé personne, nous n'avons cédé sur rien, notre ministre à Londres n'a pas même reçu de réponse au mémoire qu'il a remis au comte de Holderness le 11 avril. Il a ordre de poursuivre ses plaintes et nous sommes sur le point de lui envoyer un homme de confiance ¹⁾

¹⁾ En 1760 M. Hübner, professeur à l'université de Copenhague et auteur de l'écrit célèbre: «De la saisie des bâtimens neutres ou du droit qu'ont les nations belligérantes d'arrêter les navires de peuples amis», la Haye 1759, fut envoyé en Angleterre.

pour le seconder et pour le mettre en état d'insister avec plus de force et de suite sur la satisfaction que nous prétendons pour le passé et sur les sûretés que nous demandons pour l'avenir. Le retour de nos vaisseaux n'a donc été moyenné que par des accommodements particuliers, faits par nos négocians, qui, désespérés de voir leur bien sur le point d'être consommé en frais de procédure ou prêt à périr par la longueur de la détention, ont mieux aimé payer quelque chose à leurs oppresseurs que perdre le tout, et qui ont ainsi racheté à leurs frais leur bien et le vôtre, c'est-à-dire les productions de vos colonies qu'ils avaient à leur bord. Il se peut, que le dernier acte du parlement, produit peut-être en partie par la vivacité de nos plaintes, ou plutôt parce qu'après tout il y a des vivacités qui ne sauraient se soutenir toujours, ait facilité ces accommodemens, en faisant craindre aux armateurs, qu'à la longue leurs excès ne seraient pas protégés ; il se peut encore, que des gens sensés de la nation britannique, révoltés contre l'injustice des corsaires, les aient exhortés sous main à ne pas laisser venir les choses aux dernières extrémités, mais il n'en est pas moins vrai de toute vérité, que les deux cours ne les ont ni négociés ni conclus et qu'elles ne se sont point entendues pour les faire réussir, et qu'ainsi ils n'ont été ni pu être achetés par aucun sacrifice autre que celui de l'argent que les propriétaires des vaisseaux ont donné pour satisfaire

les armateurs. Tel étant le cas, j'ose vous demander, si la France a sujet de se plaindre ou d'être mécontente de ce qui s'est fait. Exigeriez-vous, que nos marchands perdissent leur crédit et leur fortune plutôt que de lâcher quelque chose à l'avidité des corsaires. Trouveriez-vous avantageux pour vos îles, que nos négocians et colons n'eussent plus ni vaisseaux ni faculté pour trafiquer avec elles? et voudriez-vous affliger une nation amie, parce qu'elle a été mal traitée par vos ennemis, en haine de son amitié pour vous? Je sais bien, que vous nous condamnez pour n'avoir pas vengé encore par des voies de fait les vexations des Anglais, et c'est cette partie de notre conduite peut-être qui vous porte à me dire, que le Danemark est accoutumé à la crainte et à la condescendance vis-à-vis de l'Angleterre, mais, monsieur, vous êtes assurément trop équitable et trop éclairé pour nous demander, que dis-je, pour souhaiter même de nous des efforts, qui ne pourraient aboutir qu'à prouver l'infériorité de nos forces sur mer et qu'à ruiner sans ressource ce commerce qu'il s'agirait de maintenir. Je conviens, qu'il y a des insultes qu'il faut ressentir, quelque perte qui puisse en résulter, mais vous conviendrez aussi, que ce n'est pas faiblesse mais prudence de reculer des malheurs que l'on prévoit humainement inévitables, tant qu'on le peut avec honneur. Daignez donc me dire, pour quelle cause vous voudriez vous venger de nous, et quel serait

votre motif de troubler notre navigation par des
 visites et des recherches pour lesquelles j'ose
 avancer que vous n'avez pas le même prétexte que
 les Anglais allèguent. Ceux-ci savent, que nos
 sujets trafiquent avec les vôtres et qu'ils sont
 souvent ou peuvent au moins être les dépositaires
 de leurs biens pour les faire parvenir en France
 ou autre lieu de sûreté, vous au contraire n'igno-
 rez point que nous n'avons ni ne pouvons avoir
 de commerce avec les îles Anglaises, que les
 marchands anglais, couvrant les mers de leurs
 navires et naviguant partout sous le convoi des
 vaisseaux de guerre de leur nation, ne sont pas
 dans le cas de confier leurs effets à des étrangers
 et que, selon les lois les plus connues et les
 mieux observées de la Grande-Bretagne, nos vais-
 seaux ne sauraient porter en Angleterre d'autres
 productions que celles de nos propres pays. Quel
 serait donc le fruit de vos examens et qu'y gag-
 neriez-vous, si ce n'est de molester et d'arrêter
 un commerce qui pour vos propres intérêts ne
 saurait être trop protégé et trop encouragé? Veuil-
 lez ne pas rejeter ces considérations, monsieur,
 veuillez les peser et décidez-vous ensuite, sans
 écouter autre chose que vos propres lumières et
 la justice de votre propre cœur.

Il est temps, que je finisse, et je vais m'ar-
 racher mon papier. Que n'aurais-je cependant pas
 à vous dire pour vous remercier de ce que vous
 me marquez au sujet de M. d'Osten et surtout

pour vous exprimer ma reconnaissance de ce que M. le président Ogier nous a laissé entrevoir de vos intentions favorables pour nous. Je remets à une autre fois de vous en entretenir, mais je vous prie de croire, que, quoi qu'il en arrive, nous n'oublierons jamais cette preuve de votre amitié et que nous en conserverons constamment un souvenir de la plus vive gratitude.

Je me tais enfin, après vous avoir assuré du respect le plus sincère et de l'attachement le plus tendre de mon cœur.

Postscr. L'envoyé d'Angleterre vient de recevoir un courrier avec la réponse de sa cour au mémoire par lequel le comte de Bothmer lui avait demandé la restitution de nos vaisseaux le 11 avril et il vient de me la remettre. Autant que je puisse en juger par la lecture rapide que j'en ai faite, elle ne change absolument rien à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire sur ce sujet. Elle est conçue en termes très polis mais ne satisfait point à nos griefs, ni pour le passé ni pour l'avenir. Je me réserve de vous en parler plus amplement par le premier courrier.

XIV.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 6 septbr. 1759.

Comme je vous ai ouvert mon cœur, monsieur, sur toutes les affaires qui pourraient intéresser nos cours dans la lettre que j'ai eu l'honneur de

vous écrire, il y a quinze jours, je n'ai aujourd'hui, que je renvoie à M. de Wedel-Frys le courrier qu'il m'avait dépêché le 9 du passé, qu'à vous renouveler simplement les hommages.

Ces quinze jours n'ont pas produit les événemens auxquels il y avait lieu de s'attendre. Les Russes, ayant donné au roi de Prusse le temps de se remettre, de rassembler son armée dispersée et de la fournir de nouveau des secours et des armes qu'elle avait perdues, leur victoire n'aura point toutes les suites qu'elle paraissait devoir avoir. Si c'est un mal, si c'est un bien, c'est ce que vous déciderez. Pour moi je m'attends à des contestations entre les cours de Vienne et de Pétersbourg et entre leurs généraux et je ne doute pas, que le roi de Prusse n'espère tirer des avantages même de ses revers.

Les Suédois reparaissent. Vous devinerez bien, pourquoi je ne Vous en parlerai point.

Agréé toujours, je vous supplie, mon tendre et fidèle attachement. Il durera autant que ma vie.

XV.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 23 septembre 1759.

J'ai été longtemps à réfléchir, monsieur, sur la réponse que j'avais à vous faire à la lettre dont vous m'avez honoré le 22 du mois passé. Avant que d'entrer en matière sur les objets intéressans,

je répondrai à ceux de moindre conséquence et qui cependant méritent attention. Le premier regarde le Mecklenbourg : nous vous avons fait envoyer M. de Lützow, et nous n'avons pas laissé ignorer au duc de Mecklenbourg la surprise du roi, que ce prince fût parti d'Altona pour Schwerin, sans avoir vu S. M. Danoise ¹⁾. J'ai fait venir ici M. de Champeaux, que je laisse pourrir dans mon antichambre pour lui persuader, que ce n'est pas sur son ministère que roulent les grands intérêts de l'Europe et qu'il est fort éloigné d'en être le pivot. Je le renverrai dans quelques jours avec les additions, corrections etc. à un traité, qu'il a signé du temps de mon prédécesseur et et qui est aussi absurde pour la forme que pour le fond ²⁾. J'ai été, dès le temps de mon ambassade à Vienne, contraire à ce traité. J'ai engagé le roi à ne pas le ratifier depuis mon ministère et j'aurais été fort tenté d'en user à ce sujet, comme j'ai fait sur une infinité d'autres engagements que j'ai trouvé que l'on avait pris ici fort inutilement, car ils ne serviraient qu'à embrouiller la matière et à nous mettre dans l'impuissance de remplir les engagements nécessaires. Je n'excepte pas de cette classe la cour de Vienne, mais le duc de Mecklenbourg était de bonne foi et ce

¹⁾ Pendant quelque temps le duc avait cherché un asyle à Altona.

²⁾ Ce projet de traité, signé le 1 décembre 1757, est imprimé dans A. Schäffer: Geschichte des siebenjährigen Krieges, 1868, vol. I Appendice pag. 597 — 600.

n'est pas sa faute, si M. de Champeaux a voulu jouer un rôle. Ce prince est malheureux et je crois, que le roi doit soulager ses peines. Je pense même, qu'il serait de la générosité du roi de Danemark de lui tendre une main secourable. J'ai de plus la vue peut-être éloignée mais possible, que, si le Danemark est obligé un jour de faire la guerre, en continuant nos liaisons avec le duc de Mecklenbourg, nous pourrions tirer de son pays quelques troupes, des hommes et des subsistances.

M. de L'Hôpital me mande, qu'enfin notre traité du 4 mai va être examiné à Pétersbourg, et que M. de Woronzow a demandé à l'impératrice de lui adjoindre pour commissaire dans cette affaire le chambellan Schuwalow. Je fais bien peu de fond sur cette accession, mais n'importe, je crois, que vous et nous devons en suivre la conclusion avec attention, quand ce ne serait que pour ne pas nous reprocher d'en avoir manqué et pour avoir un titre pour le reprocher aux autres. Il y a de plus un avantage dans cette affaire qui tôt ou tard deviendra réel, c'est que nous partirons toujours d'un point respectable qui est celui d'un traité! Les affaires de la guerre vont assez mal par terre pour notre cause. Nous sommes sans doute les plus forts de tous côtés, mais nous jouons si mal que notre force nous devient inutile. Je ne vous parle pas de l'armée de Contades qui a fait des fautes incroyables, mais je vois,

que les Autrichiens et les Russes après leurs deux batailles gagnées font encore plus mal que nous. Ils se sont mis tant de monde ensemble, qu'ils ne peuvent pas se remuer. Je serais tenté de rire de l'ineptie qui nous aveugle, si mon cœur n'était pas percé journellement de l'éloignement que cette ineptie met à la paix. Vous me paraissez fâché de la déclaration que nous vous avons faite sur votre accommodement particulier avec l'Angleterre. Vous conviendrez cependant, qu'elle est de toute justice et que, quand il ne nous resterait plus qu'un bateau de pêcheur, nous ne pourrions pas admettre, que nos ennemis s'arrogassent le droit de saisir nos effets sous tous les pavillons de l'Europe, tandis que nous ne pourrions user de représailles que sur le leur; cette injustice est marquée, en proportion du peu de commerce que nous pouvons faire par nous-mêmes, et vous sentez bien que, si chaque puissance neutre convient avec l'Angleterre, que les effets français soient de bonne prise, sur quelques bâtimens qu'ils soient, et que d'un autre côté les Français ne puissent faire par eux-mêmes leur commerce, il sera de fait, qu'il n'y aura plus de commerce en France pendant la guerre que celui qui sera fait en contrebande par les Anglais. C'est effectivement ce qui arrive, nos négocians aiment mieux avoir affaire aux Anglais qu'aux autres nations, surtout depuis qu'ils sentent avec l'Europe, que ni vous ni les Hollandais ne soutiendrez la sûreté de

votre pavillon. Mais le roi ne peut pas absolument souffrir un pareil état de choses sur cet objet, il a donc fallu en faire d'avance sentir les conséquences pour contenir la contrebande de nos négocians et faire connaître la piraterie et la violation de toutes lois de nos ennemis, montrer à l'Europe, que nous ressentions cette injustice. Il est vrai qu'alors, je ne vous le cacherai pas, nous avons cru qu'on échaufferait les neutres sur leurs droits violés. Il en est arrivé tout autrement, et voilà encore un des malheurs sensibles de la France de n'avoir pas une marine respectable. Quoi qu'il en soit, monsieur, j'ai dit à M. de Wedel-Frys, que, bien que le roi ne puisse pas approuver l'accommodement des négocians danois avec l'Angleterre, quoique S. M. le regarde comme contraire au droit des gens, comme une bastion des pirateries anglaises et comme très-nuisible à ses intérêts, cependant elle m'a ordonné de vous mander, monsieur, et dire à M. de Wedel-Frys, qu'elle a rétracté les ordres qui avaient été envoyés dans les ports de visiter les vaisseaux danois. Il ne sera plus question de cette visite, mais je vous supplie de ne pas dire notre changement, parce que nous tenons par des raisons particulières toujours le même langage avec la Hollande.

Il me reste, monsieur, à répondre aux deux objets les plus importans de votre lettre. L'un regarde le système du Nord; l'autre les vues du

roi pour la pacification générale. Je vais vous parler sur ces deux points avec la franchise et la vérité que l'amitié et l'attachement tendre que j'ai pour vous me dictent, et je compte assez sur un retour cher à mon cœur de votre part, pour avoir avancé à mon maître, ce que je n'ai encore fait de ma vie, que je répondais de vous comme de moi-même et qu'en vous dévoilant nos secrets les plus intimes, cachés jusqu'à présent même à notre ministère, l'intérêt de S. M. ne courrait aucun risque et que, si par malheur le roi de Danemark et son ministre, dont la probité nous touche plus que les intérêts politiques, ne pouvaient pas nous être utiles, j'assurais du moins, que dans tous les cas les confidences que nous vous ferions ne tourneraient pas à notre désavantage. D'après ces sentimens je n'aurai aucune réserve. Quant au premier point, qui regarde le nord, nous sommes parfaitement et absolument du même avis, nos vues et nos craintes sont exactement pareilles et le seul remède que le roi imagine est une triple alliance entre nous, vous et la Suède. Il paraîtrait simple, que ce projet fût promptement mis en exécution, la France et le Danemark pensant de même; cependant il demande un grand ménagement pour la négociation, en égard à la Suède. La bonne façon de soutenir l'union avec ses amis est, à ce que je pense, de ménager leurs défauts, en profitant de leurs bonnes qualités. Le ministère, ou plutôt le ministre de

Suède, soit par caractère soit par faiblesse, demande beaucoup de délicatesse dans le traitement ¹⁾. L'antipathie des nations est décidée, la jalousie suédoise se porte sur tous les objets et principalement sur nos liaisons avec le Danemark. Leur faiblesse leur fait croire souvent, que notre projet est de substituer le Danemark à la Suède dans nos liaisons les plus intimes, et leur orgueil leur ôte la force de supporter l'idée de leur faiblesse et les jette dans des écarts quelquefois insupportables. Je n'ai pas cru devoir proposer de front à M. le ~~baron~~ de Höpken le seul projet qui reste à la Suède pour son salut, quoique ce ministre soit très en état de sentir tout le bien des vues sages et nécessaires qui sont la suite de l'alliance. La passion l'aurait offusqué et il n'aurait aperçu dans les offres amiables du Danemark que des pièges. J'ai donc pris le parti d'écrire de ma main à M. d'Havrincourt un mémoire détaillé sur la position du nord, relativement à la France, sur la situation de la Suède et des dangers qu'elle court relativement à elle-même d'abord et puis en égard aux intérêts du système et à la balance du nord, enfin je lui détaille le remède que le roi a imaginé qui n'est autre qu'un traité d'alliance entre S. M., le Danemark et la Suède. Je fais entrevoir, si la Suède

¹⁾ Voyez chez Flassan, vol. VI pag. 150 sqq., le portrait qu'il y fait du président de la chancellerie suédoise, le baron de Höpken.

veut se bien conduire, en adoptant ce projet, des facilités d'engager le Danemark à entrer dans l'alliance. Je finis par ordonner à M. d'Havrincourt de sonder les membres du sénat sur ce plan politique que le roi désirerait établir, par lequel il serait le nœud qui resserrerait l'union entre le Danemark et la Suède pour le bien des deux nations, la tranquillité du nord et la conservation de l'influence de la France dans cette partie du Nord, et je lui prescrivis de me mander sans délai les sentimens des Suédois à cet égard et les démarches que le sénat de Suède jugeait à propos que je fisse à Copenhague pour faire entrer le roi de Danemark dans nos vues. Tout ce projet va partir par le courrier qui vous remettra cette lettre. Il faut en attendre la réponse, avant que de pouvoir juger, sur quelle base nous élèverons notre édifice. J'espère, que vous approuverez la forme que j'ai prise et que, par les connaissances que vous avez de Stockholm, vous jugerez, qu'elle était nécessaire. Vous serez informé exactement de ce que répondra la Suède et de concert avec vous nous prendrons un parti définitif qui puisse prévenir ce que nous avons réciproquement à craindre dans le Nord. Quant à M. d'Assebourg, quand même il n'aurait pas de tort, je vous supplie de ne pas le renvoyer là-bas. Ils nous nuirait. Envoyez-y un Danois et soyez sûr que M. d'Havrincourt a les ordres les plus précis, auxquels il ne manquera pas, de vivre avec le ministre que vous enverrez, dans la

liaison la plus intime. Ils n'en serait pas de même de M. d'Assebourg, car vous savez, qu'il est plus aisé de commencer bien que de réparer. Au reste M. d'Havrincourt demande son rappel après la diète. On ne peut pas le changer auparavant, car cela porterait coup à notre crédit à Stockholm, au lieu qu'il est indifférent au roi de Danemark de changer son ministre, et je vous assure, que l'avantage de M. d'Assebourg d'être bien avec la reine de Suède ne produira rien dans aucun temps d'utile au Danemark.

Le second objet, qui me reste à vous déduire, est notre plan sur le rétablissement de la paix. Sans vous faire un préambule inutile, je vais vous marquer précisément notre ultimatum. Nous avons deux guerres, celle de mer contre l'Angleterre et celle de terre contre l'électeur de Hanovre et ses alliés. Celle d'Angleterre a pour objet, ou pour prétexte, l'interprétation des limites de l'Acadie, selon le sens du traité d'Utrecht, et les limites entre les deux nations. Sur le premier point nous nous en rapporterons à la décision d'une puissance neutre, choisie par l'Angleterre, et nous passerons condamnation d'après son jugement, même s'il était contre nous. A l'égard des établissemens sur l'Ohio, nous accorderons les prétentions des Anglais et céderons à leur désir sur cet article. Les vaisseaux, pris avant la déclaration de guerre, ne seront pas rendus. Les seuls prisonniers, faits avant ou pendant la guerre, seront rendus

de bonne foi et sans rançon. Nous rendrons l'île de Minorca dans l'état où elle se trouve, qui est meilleur que celui où nous l'avons prise. Les Anglais nous rendront la Guadeloupe, Marie-Galante et les autres possessions en Amérique, qu'ils pourront avoir conquises sur nous avant la signature de la paix, ainsi que Louisbourg, et cette place sera démolie avec la clause que l'on ne pourra pas en réédifier une autre sur le même terrain. Les possessions dans les Indes et en Afrique des deux nations seront rétablies sur le pied, où elles étaient avant la présente guerre. En faveur de ces cessions, qui donnent à l'Angleterre toute la gloire et l'utilité de la guerre présente, l'article du traité d'Utrecht¹⁾, relativement au port et à la ville de Dunkerque, sera annullé et le roi sera maintenu dans la liberté d'y faire telles améliorations et fortifications qui pourront lui convenir. Je vous prévien, que nous sommes déterminés à ne point céder sur cet article, à moins que nous ne continuions à faire dix ans une guerre malheureuse. Mais vous conviendrez, que l'on ne peut pas être plus humbles que nous le sommes dans les autres points. Quant à la guerre contre l'électeur de Hanovre, elle n'a d'autre objet, à ce que j'imagine, de part et d'autre que d'embarrasser la guerre de mer et d'être utile à nos alliés réciproques. Comme

¹⁾ Par l'article IX du traité d'Utrecht Louis XIV s'était obligé de faire raser les fortifications et combler le port de Dunkerque, sans jamais pouvoir le réparer.

elle ne produit aucun de ces deux effets, du moins relativement à nous, que certainement nous n'avons nulle vue de conquêtes dans cette partie ni pour nous ni pour nos alliés, et que le résultat de cette guerre est le malheur des pays qui en sont le théâtre, nous la cesserons, quand nos ennemis le voudront. Nous retirerons toutes nos troupes d'Allemagne, nous remettrons au roi de Prusse les pays que nous avons conquis sur lui en Westphalie, nous ferons notre paix particulière avec le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, soit comme roi soit comme électeur, et avec ses alliés, qui sont le landgrave de Hesse-Cassel et le duc de Brunsvic, à condition qu'aucunes troupes hessoises, hanovriennes et brunsvicoises ne serviront dans cette guerre contre nos alliés, de même que le roi n'emploiera aucunes de ses troupes contre les alliés du roi d'Angleterre en Allemagne. Il sera libre à l'Angleterre de fournir des secours d'argent au roi de Prusse, si la guerre d'Autriche et de Prusse continue, de même qu'il sera libre au roi de fournir également des secours en argent à l'impératrice-reine; en cas que l'Angleterre voulût non seulement fournir des secours en argent au roi de Prusse mais même en troupes, alors le roi, ce qui nous déplairait fort, serait forcé d'envoyer des troupes en Bohême, et, pour que la paix rétablie ne fût pas troublée à ce sujet, on conviendrait des routes que les dites troupes réciproques pourraient suivre pour se rendre à leur

destination, sans allumer de nouveau le feu de la guerre sur le Wésér, l'Elbe et le Rhin. Il est vraisemblable, que, si l'Angleterre se prêtait à ces propositions, la paix générale ne tarderait pas à se rétablir. Au reste s'il n'y avait qu'une des parties de cette paix, soit celle de mer soit celle de terre, qui convînt à l'Angleterre, le roi pour le bonheur général se prêterait encore à s'accommoder pour une partie sur les conditions proposées. Voilà, monsieur, notre ultimatum. Je ne crois pas, que vous nous soupçonniez d'être ambitieux, et vous conviendrez, que nous payons les sottises que nous avons faites.

Quoique ce plan soit arrangé dans ma tête, tel que je vous le mande, et qu'il ait l'approbation du roi, cependant S. M. m'a ordonné de le confier sous le plus grand secret au roi de Danemark, et si ce prince, par amitié pour la France, a quelques réflexions à y faire, le roi lui sera très-obligé de les lui communiquer et S. M. sera très-disposée à suivre les conseils qui lui seront donnés dans une matière aussi importante par un allié sur la probité et l'amitié duquel elle peut compter essentiellement. Je dois vous dire, que le nouveau roi d'Espagne a fait ici et à Londres les démarches nécessaires pour la médiation ¹⁾. Nous l'avons acceptée comme une suite de celles de Ferdinand. Il nous a demandé nos projets

¹⁾ Voyez Flassan vol. VI pag. 277 sqq.

pour la paix. Nous ne les lui avons pas détaillés, parce qu'il était en démêlés assez vifs avec la cour de Vienne, mais nous lui avons dit, que, quand il serait en Espagne et qu'il aurait eu le temps de prendre connaissance de ses affaires personnelles, nous lui confierions les nôtres. La médiation sans doute peut nous être utile, cependant nous ne serions pas fâchés, que la paix vînt avant que nous soyons forcés d'avoir cette obligation à l'Espagne.

Tel est le vrai tableau de notre projet de paix. Vous sentirez aisément, monsieur, qu'il est si modeste, que nous ne devons pas craindre d'en faire un accommodement plus médiocre, et je me suis mis dans la situation, en restreignant si fort nos conditions, d'avoir tous les événements pour nous, et par conséquent j'espère de rendre nos conditions meilleures, car le plan est fait sur l'état actuel et ne pourrait être le même, si les événements changeaient en notre faveur. Il me reste à vous parler de l'usage que le roi, votre maître, et vous pouvez faire de la confiance entière que nous vous marquons. Ce point est très-délicat. Je crois, que dans ce moment-ci le ministère anglais est fort enorgueilli de ses succès. Je suis très-opposé à lui marquer nul désir de notre part de faire la paix ni de vouloir faire vis-à-vis de l'Angleterre la première démarche. Je me souviens et me souviendrai longtemps de la réponse qui a été dictée à M. de Bothmer. Ainsi, quoique nous

pensions, que l'on ne peut trop tôt parvenir à la paix, je ne crois pas, qu'il convienne de mettre dans ses démarches une précipitation qui ferait tort et aux affaires du roi et à sa dignité. S. M. Danoise et son ministère peuvent juger les moyens qu'ils ont vis-à-vis de l'Angleterre. Le roi de Danemark est trop éclairé pour ne pas connaître les circonstances favorables : alors, si ce prince veut rendre un grand service à l'humanité et un repos bien désirable à l'Europe, il pourrait faire dire en Angleterre comme de lui-même, qu'il est persuadé, qu'il serait en état de faire accepter à la France des propositions de paix raisonnables. Il verrait ce que cette insinuation produirait et d'après il jugerait de la possibilité de la négociation. Comme il connaît nos intentions, le premier pas qu'il aurait à faire serait d'avoir connaissance de celles de nos ennemis, et alors nous jugerions, si d'après les deux bases on peut bâtir un édifice. Il me semble, qu'une démarche qui demande le plus grand secret est la meilleure, car elle est moins sujette à inconvénients, et je vous répète, que le roi sera fort aise, que le roi de Danemark veuille bien nous faire connaître, s'il l'approuve et s'il veut entreprendre cette opération. Il faudrait écarter l'Autriche et la Prusse, et n'en parler que pour les secours pécuniaires. Nous ne voulons pas de congrès et nous désirerions, que la paix telle que je viens d'avoir l'honneur de vous la détailler fût faite, sans que l'on se doutât en Europe, qu'elle

fût négociée. — Les matières ont été si intéressantes, que ma lettre est énorme. Pardonnez-le-moi. J'ai du plaisir à vous dévoiler tout ce que j'ai dans le cœur et à vous montrer sans réserve ma confiance et mon attachement inviolable. Répondez-moi ce que vous pensez sur tout ceci le plus tôt que vous pourrez, je vous en prie, et ne parlez pas, si vous le voulez bien, à M. Ogier de ce qui regarde la paix, car je ne lui en écris point.

XVI.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 22 octobre 1759.

Que ne puis-je vous exprimer, monsieur, l'impression qu'a faite sur moi la lettre qu'il vous a plu m'écrire le 23 du passé! Elle a entraîné mon esprit, charmé et échauffé mon cœur. Je sens tout l'honneur que vous me faites, en vous fiant à moi, et tous les devoirs que cette confiance m'impose. J'y serai fidèle et ma vie ne me sera pas plus chère que leur observation.

Vous avez, monsieur, (car vous voudrez bien que je suive l'ordre des articles de votre lettre) saisi à votre ordinaire le vrai dans l'affaire du Mecklenbourg. Dans l'état où sont les choses, la France ne tirera que peu d'avantage de l'attachement du duc à ses intérêts, mais ce prince n'en mérite pas moins, à bien des égards, sa protection. Il est donc très-juste et très-digne de la grandeur du roi T. C., que vous continuiez à la lui procurer

et, pourvu que M. de Champeaux ait appris à Paris à suivre et à exécuter vos pensées et non pas les siennes propres, son voyage aura été heureux et sa présence à Schwérin pourra être à l'avenir aussi utile et aussi salulaire au duc qu'elle l'a été peu jusqu'à présent. Quant à vous, il suffit, que ce prince vous soit attaché, pour que le roi le regarde comme son ami et qu'il soit très-sincèrement disposé à lui faire tous les plaisirs compatibles avec la situation des choses. M. le président Ogier vous aura rendu compte de tout ce qui s'est passé à cet égard. Il n'est guère possible d'être plus gauche dans les négociations que l'est ce prince, ni plus chancelant dans ses idées et ses propositions: quatre fois il est venu à nous, quatre fois il a été écouté, quatre fois il a tout rompu au moment de la conclusion, sans même nous alléguer les raisons de son changement ni nous en faire la moindre excuse. Vous jugez bien, monsieur, que, sans un appui tel que le vôtre, le roi le laisserait faire désormais, sans vouloir plus entendre parler de lui ni de ses sujets, mais un mot de vous suffit pour faire tout oublier à S. M. et pour procurer de sa part au duc les mêmes facilités qu'autrefois, pour tout ce que les conjonctures permettent. Le moment de prendre ses états sous la protection armée du roi est passé et n'est pas revenu encore; vous avez bien voulu le sentir et en convenir vous-même, avec cette équité qui vous est naturelle et

qui vous fait tant d'honneur; mais pour toute sorte d'autres plaisirs et de faveurs il n'a qu'à parler. Je n'en excepte pas même un asyle pour ses troupes, que je suis persuadé, que le roi ne lui refusera pas, bien entendu que cet asyle soit arrangé avec décence et que ce ne soit pas un jeu comme on le désirerait à Schwérin, où l'on voudrait bien, que S. M. entrât dans les faibles et petites vues du duc, sans s'apercevoir, que ce serait en manquer le but et en anéantir l'effet. Cela n'est pas possible, monsieur. Il ne l'est pas, que le roi adopte des mesures tout a fait inconsistantes et dont le roi de Prusse se ferait un jouet. Je suis bien certain, que nous vous ferions de la peine, en nous y portant. Il est conforme à vos intérêts, que le roi, votre ami, conserve dans toutes ses actions et dans toutes ses démarches une dignité et un crédit dont il désire si sincèrement faire un usage qui vous soit utile et agréable.

Si nous sommes ainsi entièrement dans vos sentimens sur ce qui regarde le Mecklenbourg, nous ne le sommes pas moins au sujet de la Russie. On ne peut compter sur rien vis-à-vis de cette cour. Vous ne le savez que trop, mais je n'en conviens pas moins, qu'il faut agir comme si on pouvait espérer quelque chose d'elle et tâcher de se procurer un titre de plus contre sa nonchalance et son oubli. Aussi M. d'Osten a-t-il entre ses mains les pleins-pouvoirs du roi, pour accéder à la convention du 9 mars, au moment que l'im-

pératrice voudra accéder au traité du 4 mai. S'il sera jamais dans le cas d'en faire usage, c'est ce que j'ignore, mais au moins avons-nous fait tout ce qui dépendait de nous. M. de Woronzoff, en s'adjoignant le jeune Schuwaloff, se donne un rival redoutable et remet les intérêts de nos cours en des mains bassement livrées au grand-duc. Bientôt il s'en repentira et je vois avec douleur, je l'avoue, que par cette démarche il donnera le gouvernement et facilitera l'entrée du ministère à un homme dont le caractère me paraît bien dangereux. Je dis, que je le vois avec douleur, car dans cette époque où il s'agira de détourner la Russie de toute idée de faire une paix particulière, aux dépens de ses alliés, et de la persuader à rendre le royaume de Prusse, lorsque l'intérêt de l'Europe l'exigera, il ne leur fallait point de critique ni de rival du comte de Woronzow, il ne leur fallait point de nouveau ministre qui voulût se faire un nom et se ménager les bonnes grâces de l'héritier de l'empire, ennemi de celle qui y règne et de son système.

Je dois me taire sur les événements de la guerre. Mille raisons m'y engagent. Ils n'ont point répondu, ils ne répondent point à mon attente.

Recevez tous mes remerciemens très-humbles de ce que vous voulez bien me dire au sujet de notre commerce. Je ne vous répéterai point ce que j'ai eu l'honneur de vous en dire dans ma

précédente, j'aime mieux ne vous parler que de ma reconnaissance et vous rappeler simplement, que le roi n'a jamais accordé et n'accordera jamais aux Anglais le droit de saisir les effets des Français chargés sur des navires danois. Il s'opposera constamment à leurs violences, et, si ce n'est pas par les armes, c'est que malheureusement ses armes ne les réprimeraient pas.

Me voici arrivé à l'article de la Suède. Rien n'est plus sage que ce que vous avez fait et ce que vous voulez faire à cet égard. Si la force de la raison peut vaincre les préjugés, dissiper les illusions et abattre les haines, vous y réussirez. Nous attendrons sans impatience vos succès, prêts à paraître, lorsque vous nous appellerez, et nous nous en rapporterons à vos lumières et à votre cœur, que vous ne nous engagerez point dans une liaison infidèle et que vous ne permettrez pas, que la candeur et la bonne foi que nous y porterons soient payées de jalousie et de soupçons, et que les Suédois ne prennent le titre de nos alliés que pour avoir plus d'occasion et de prétexte de se plaindre de nous et de nous nuire. Vous persistez à condamner M. d'Assebourg. J'en suis vivement fâché. Jamais je ne me suis cru plus sûr de son innocence, mais je ne veux pas le défendre contre vous. Le roi le rappellera ¹⁾.

¹⁾ M. d'Assebourg fut effectivement rappelé au commencement de 1760. Son successeur dans le poste de Stockholm fut M. de Schack (Rathlow).

Il m'en coûte, je l'avoue, et jamais je n'ai pu vous marquer plus fortement mon désir de vous plaire. Je vais travailler à le remplacer promptement le moins mal qu'il me sera possible, mais je ne fonde mes espérances de voir réussir mieux ce nouveau ministre que sur l'appui que vous lui promettez. Pour peu que vous permettiez à M. d'Havrincourt de se défier encore de lui, nous ne serons pas plus avancés, et je n'en serai que pour la peine d'avoir affligé un homme que j'aime. Je suis au reste le premier à convenir, qu'il serait dangereux de retirer M. d'Havrincourt avant la diète. Je voudrais le gagner et non pas l'éloigner.

Il ne me reste que de vous marquer, combien j'applaudis du fond de mon cœur à vos sentimens sur la paix et au plan que vous en avez dressé. Il est très-moderé, très-sage et cependant conforme à la saine politique, à la grandeur de votre roi et à l'élévation de votre âme. J'aurais souhaité, je l'avoue, que vous eussiez étendu ce plan plus loin et projeté avec la même sagesse et supériorité de lumières une pacification générale; cela m'aurait mis à mon aise à bien des égards, mais comme vous avez préféré de vous borner à la paix de la France, ce sera celle-là qui fera notre unique objet. Nous n'oublierons rien pour faire réussir vos idées et nous suivrons exactement, pour y parvenir, la route que vous nous avez tracée. Soyez bien persuadé, monsieur, je vous en donne la parole de mon roi, et comptez sur-

tout, je vous supplie, sur la ponctualité scrupuleuse avec laquelle nous nous attacherons à ne point vous commettre et à ne pas donner sur vous le moindre avantage à vos ennemis. Dès que nous saurons, si les Anglais veulent bien nous confier leurs intentions sur la paix, nous vous en avertirons, et nous ne ferons pas un pas, sans vous en rendre compte ainsi que de ses succès. Si les Anglais sont prudents, ils ne rejeteront point l'ouverture que je vais leur faire par ordre du roi, quoique elle ne portera absolument pas le caractère d'avoir été concertée avec vous, mais la forme de leur gouvernement et l'enthousiasme qui les anime leur permettront-ils de l'écouter sans la communiquer au roi de Prusse, et ce prince consentira-t-il à une telle négociation? C'est ce que j'ignore, j'ignore encore, si l'orgueil de tant de succès leur permettra d'être raisonnables, et d'arrêter eux-mêmes ce torrent de prospérités dont ils paraissent être enivrés. Nous allons l'apprendre, je ne perdrai point de temps à l'essayer. Mais si, comme je m'y attends, ils refusent de s'ouvrir à nous les premiers, voulez-vous, qu'alors nous leur présentions une partie de vos conditions (car de leur faire naître d'abord l'idée de votre ultimatum serait trop dangereux) comme imaginées par nous et, dans ce cas, quelles conditions voulez-vous, que nous leur propositions? Je vous supplie d'y réfléchir pour pouvoir me faire parvenir promptement vos résolutions, lorsque le cas se présentera.

L'article de Dunkerque sera difficile à emporter, quelque équitable qu'il soit, et peut-être faudra-t-il se borner d'abord, quand ce ne serait que pour cet article, à la paix avec l'électeur de Hanovre et ses alliés. Nous commencerons par sonder, je le répète, et, quelle que soit la réponse de l'Angleterre, je vous supplie d'être sûr, que votre gloire et votre secret seront ménagés. Vous auriez pu remettre vos intérêts en des mains plus puissantes et plus heureuses, vous n'auriez pu les confier jamais à une alliée plus fidèle.

Mais, monsieur, dans le temps que je vous promets, sans hésiter, de la part du roi et par ses ordres les soins les plus zélés et les plus sincères, je ne puis me dispenser de vous observer, que la commission est bien délicate pour S. M. Je ne vous parlerai pas de la haine du roi de Prusse qui va s'enflammer contre nous; nous l'avons déjà encourue plus d'une fois pour l'amour de vous, et nous y sommes faits. Mais les cours de Vienne et de Pétersbourg, ces cours desquelles nous attendons sous vos auspices et avec votre concurrence les avantages qui nous ont été promis et ces arrangemens que, j'ose le dire, le bien du Nord, de l'Allemagne et de l'Europe entière rend nécessaires ou au moins désirables, ne nous sauront-elles pas mauvais gré de négocier un accommodement qu'elles ne partageront pas, n'abandonneront-elles point notre cause? Cette réflexion n'arrête pas le roi, vous le voyez, son amitié pour

S. M. T. C., son désir de lui faire plaisir l'emportent sur toute autre considération, mais elle n'en est pas moins juste et importante. Daignez me rassurer sur elle, je vous supplie; tiré de cette inquiétude, je travaillerai, non pas avec plus de zèle, cela ne serait pas possible, mais avec plus de joie à un ouvrage, que je trouverai conforme aux souhaits de mon roi et que je ne croirai plus contraire à ses intérêts.

Postscr. Je ne dois pas oublier de vous marquer, que l'on me mande, que le comte d'Alfry¹⁾ parle de paix à la Haye, et qu'il a dû avoir sur ce sujet des conférences avec le général Yorcke. Je suis très-sûr, que cet avis est faux. Les doubles négociations ne vous ressemblent pas et vous vous connaissez trop en ces hommes, pour vouloir employer les Hollandais à un but tel que le vôtre, mais il peut être bon, que vous soyez informé de ces bruits, qui font le plus mauvais effet du monde et qui, s'ils se fortifiaient, feraient, que l'on se moquerait de nous et de nos insinuations. Vous êtes fort au-dessus de toute fausse démarche et, si jamais les circonstances vous engageaient à vos servir des Hollandais pour le même but que celui que vous nous avez commis, vous ne nous le cacheriez pas et vous épargneriez au roi et à votre ami fidèle la peine cruelle de n'éprouver qu'une demi-confiance et de jouer un rôle qui

¹⁾ Ministre de France à la Haye.

dès-lors ne pourrait plus être que subalterne et inutile.

XVII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 11 novbre 1759.

M. le comte de Wedel-Frys m'a remis, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 21 octobre, et je ne puis pas vous cacher, qu'outre l'importance des matières que nous traitons, j'ai une satisfaction infinie et bien chère à mon cœur de vous rendre avec confiance mes idées et de les rédiger sur celles que vous avez bien voulu me communiquer. Je vais vous répondre par articles à votre dernière lettre.

Nous nous entendons sur le duc de Mecklenbourg. Je vous prie simplement de faire en sorte que l'on ne croie pas, que vous êtes l'âme de la noblesse, qui marque tant d'opposition aux sentimens du duc, qui nous sont favorables, laquelle noblesse au contraire paraît décidément dévouée au roi de Prusse. Certainement il ne convient ni à votre cour ni à votre esprit d'être cité comme le conseil d'un parti, attaché à S. M. Prussienne. La morale de ce prince, non plus que sa politique ne vous sont nullement analogues et ne le sont pas plus au caractère du roi, votre maître. Il me reste à vous dire sur le duc de Mecklenbourg, que monsieur de Champeaux est parti avec des instructions, que j'espère, qu'il suivra à la

lettre, sans quoi je le rappellerai sur le champ et je l'en ai prévenu. J'ai appris depuis ma dernière lettre, que le duc de Mecklenbourg avait entamé une négociation pour envoyer ses troupes dans l'île de Rugen. Je lui avais autrefois proposé ce parti; il doit être indifférent au Danemark et peut servir pendant l'hiver à la défense de cette partie, qui me fait toujours trembler, car il m'est bien démontré, que l'hiver de 1758 à 59 le roi de Prusse aurait pu s'emparer de cette île, qui lui aurait facilité la prise de Stralsund, et alors il n'aurait plus été question de la Suède.

Quant à la Russie nous pensons exactement de même et la vie de l'impératrice ne me rassure pas. Cette princesse nonchalante finira par être dominée par sa belle nièce, d'autant plus que je ne puis pas douter des liaisons du chambellan Schouwalow avec la grande-duchesse. M. de l'Hôpital croit, d'après monsieur le comte de Woronzow, qu'il est très-avantageux que ce chambellan se mêle des affaires d'état, mais je crois, que notre ambassadeur est une dupe, attrapée par le chancelier, qui le sera lui-même par le chambellan. M. de l'Hôpital m'assure, que M. d'Osten compte finir l'accession à notre traité. Je le désire beaucoup. J'y fais tout ce qui est en moi, non pas que j'espère, que dans le moment cette accession produira un grand fruit, mais toujours elle produira un grand titre en faveur du Danemark, qu'il sera possible de faire fructifier selon les circonstances.

Je ne vous parle plus de votre commerce. J'aurai sur cet article dans des temps plus calmes bien des idées à vous communiquer, car c'est une matière que j'ai étudiée et que j'étudie beaucoup. Mais en attendant je ne puis pas m'empêcher de déplorer la dépense que vous a causée votre armement maritime et l'inutilité dont cet armement vous a été, soit pour votre commerce soit pour celui de vos alliés. J'écris encore aujourd'hui en Suède pour le grand objet de la triple alliance. M. d'Havrincourt ne fait que m'accuser par le dernier courrier la réception de mes instructions. Je lui répète, combien cet objet est intéressant pour le roi, et lui mande, qu'il est si essentiel, que, si M. le baron de Höpken répugne à un projet, cru par S. M. nécessaire et le seul qui puisse sauver le Nord et maintenir la tranquillité, il doit dire de ma part à ce ministre, que le roi ne répond plus des malheurs qui peuvent arriver en Suède, et que S. M., ne pouvant sauver ce royaume de la révolution dont il sera menacé, ne se trouvera plus en état de lui fournir les secours abondans, qui nous incommodent beaucoup, qui sont payés régulièrement depuis que je suis en place. Je mande de plus à M. d'Havrincourt, que je fais part à M. Ogier du même projet que je lui communique, et que je l'exhorte pareillement de vaincre l'animosité, qui est si déplorable, entre les deux nations du Nord et surtout entre leurs ministres, que j'ai lieu de me flatter de réussir en

Danemark et de démontrer à la Suède, que c'est à elle seule que tient l'union sincère et profitable des trois nations. Vous serez informé exactement des réponses et de la suite de cette négociation, sur laquelle je n'ai aucune difficulté de parler à M. de Wedel-Frys.

Il n'en est pas de même sur ce qui peut regarder la paix. Les liaisons de M. de Wedel-Frys avec différents ministres étrangers et surtout avec l'ambassadeur de Hollande, me sont suspectes. D'ailleurs le roi a bien voulu confier au roi de Danemark ses sentimens comme à son ami, mais nous serions au désespoir, si l'on pouvait soupçonner avec fondement, que nous négocions cet objet. La cour de Varsovie en a déjà parlé à celle de Vienne. J'ai nié nettement, qu'il en fût question. Il n'y pas de doute, que l'Espagne sera instruite de ce soupçon par la première, et vous jugez, quel mauvais effet un pareil indice aurait. Ainsi, monsieur, je vous recommande de nouveau le plus profond secret sur cette matière importante. Quant à ce que vous me mandez de la Hollande et de M. d'Affry, il n'y a pas l'ombre de vérité. Je n'ai pas l'honneur d'être connu parfaitement de vous, si vous me croyez capable de frapper à tant de portes pour parvenir à mon objet. C'est le système de mon prédécesseur, auquel je vous assure, que je répugne infiniment. Je vous dirai même, que naturellement je ne suis pas porté à la paix, mais ma confiance en vous a attiré

un plan, que les circonstances m'ont forcé de construire. Sans cette confiance je vous assure, que vous n'auriez jamais entendu parler de paix de ma part et que je me serais borné, pour l'acquit de ma conscience et satisfaire ceux qui aiment la paix, à avoir dans l'Espagne un médiateur apparent. Je pense, que la paix est bonne pour tout le monde, et je conseillerai le roi de la faire, mais je ne sais pas, s'il ne vaudrait pas mieux pour la France même, que la guerre embrassât les quatre coins du monde, que de faire la paix dans ce moment. Au reste c'est un parti pris, ainsi, en cas que nos ennemis la veulent, elle sera faite, mais je vous confierai pour la Hollande, que nous sommes bien éloignés de nous en servir pour négocier, car nous avons lieu de nous en plaindre, et, si l'affaire des canons ¹⁾ n'est pas décidée promptement à notre satisfaction, vous verrez, avant qu'il soit peu, la conduite nerveuse que le roi est dans l'intention de tenir vis-à-vis des Provinces-Unies. Un ennemi de plus ne nous effrayera pas, d'autant moins que cet ennemi pourrait nous procurer par ses malheurs la paix avec les Anglais. Soyez donc sûr, monsieur, que je n'ai confié nos projets de paix qu'à vous et en partie à l'Espagne. Vous aurez vu par ma précédente lettre, que le roi avait accepté la médiation du roi catholique.

¹⁾ Le gouvernement hollandais avait élevé des difficultés à ce que des canons achetés par la France passassent par le territoire des Pays-Bas.

Nous pensons, que ce sera par ce prince, que la paix peut s'acheminer, d'autant plus qu'il en marque une volonté décidée et qu'il prendra le ton le plus haut pour la faire entendre. Nous vous avons dit les cessions que nous étions déterminés à faire, pour que selon les circonstances vous fussiez instruit et que vous appuyassiez dans les occasions, mais nous sentons bien, que vous vous compromettiez, en faisant des propositions formelles, il faut attendre, quelle sera la réponse de l'Angleterre au roi d'Espagne, qui lui a demandé ses propositions, et alors nous pourrons juger, quels seront les services que la bonne volonté du roi de Danemark pour le roi pourra nous rendre. En attendant, si vous avez des voies certaines, je ne connais pas d'autres moyens d'avancer quant à l'Angleterre cet ouvrage, que de faire sentir aux Anglais, qu'ils tireront un parti plus avantageux de leur paix et plus honorable, en la moyennant secrètement par la voie du Danemark, que s'ils attendent, que l'Espagne entre dans la discussion des affaires de l'Amérique. Vous sentez, monsieur, combien il est délicat de traiter cette matière. Cependant je pense, que ce n'est que dans cette forme, par des insinuations comme de vous-même, que vous pouvez parler de notre paix à l'Angleterre; il n'en est pas tout-à-fait de même de celle de Hanovre. Comme elle vous intéresse par la proximité, je crois, qu'il serait possible, que vous parlassiez plus positivement à Londres sur cet

objet, que vous dissiez, que vous êtes dans le cas, si la cour de Hanovre le désire, de pouvoir conclure la paix entre le roi et l'électeur et ses alliés, que vous n'avez nulle connaissance des sentimens actuels de la France sur cet objet, mais que vous vous flattez, si les propositions de l'électeur sont raisonnables, de les faire accepter au roi. Selon la réponse vous jugerez par ce que nous vous avons confié, s'il est possible de continuer la négociation. Nos propositions à l'égard de la terre sont très-raisonnables et ne peuvent pas cependant déplaire à nos alliés. Ainsi, monsieur, le résumé de ce que j'ai l'honneur de vous mander, consiste en ce que nous avons accepté la médiation de l'Espagne, mais que par des insinuations vous pouvez nous être utiles, et que pour notre paix de Hanovre vos bons offices positifs produiront vraisemblablement un bon effet. Pour ce qui est de la paix de nos alliés, comme ils ne veulent pas la faire à présent, je suppose, que ce sera la Russie qui la fera, et j'aime mieux, que ce soit elle que nous.

Je finirai cette lettre par vous parler de notre situation intérieure. Je ne doute pas, que les ministres étrangers ne l'exagèrent selon leurs passions ou leurs petites connaissances. Il est vrai, que les échecs inattendus et multipliés ont dérangé tous mes plans. Il est vrai, que nous éprouvons des embarras, mais croyez-moi, monsieur, ces embarras ne seront que passagers. Nous

nous en tirerons, et il ne faut pour cela que du courage et de la combinaison. Le courage, j'en assure, ne manque pas au ministère du roi. Un seul succès ferait oublier tous nos désastres. Je ne suis pas cependant, comme vous voyez, entêté de la guerre, mais j'aimerais mieux mourir, que de la faire à des conditions humiliantes. Le roi peut perdre des possessions, c'est le jeu des grands souverains, et nous avons mal et malheureusement joué, mais la honte ne serait pas supportable et il vaut mieux tout perdre, désoler la terre pendant quelques années encore que de s'y soumettre. Adieu, monsieur. Je ne dois pas oublier de vous assurer de la part du roi, comme son ministre, et comme votre ami intime, que vous pouvez être certain, qu'il n'y a que vous et l'Espagne qui soyez dans notre confiance et que cette dernière ne sait pas, que vous y êtes. Nous n'y mettrons, je vous jure, qui que ce soit d'autre. Si la paix nous arrive par des moyens aussi chers, nous en serons fort aises. Si les Anglais la refusent, nous continuerons la guerre et espérons, que les événemens rendront nos ennemis plus traitables pour leur bien propre et celui de l'humanité. Je vous suis attaché inviolablement.

XVIII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 24 novembre 1759.

Vos ordres ont été exécutés, monsieur, avec toute la ponctualité et toute la circonspection que

vous avez désirée, mais le succès n'a répondu qu'à mon attente et non point à mes souhaits.

Le roi de la Grande-Bretagne a répondu à l'insinuation qui lui a été faite de la part du roi, conformément à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer le 22 du passé :

« que dans les conjonctures présentes et dans un temps où la campagne n'était pas même finie encore entre le roi de Prusse et ses ennemis, il ne lui était pas possible de s'expliquer sur les conditions de la paix, mais que, si la France y inclinait véritablement et voulait faire pour cet effet la moindre proposition, ouverture ou démarche tendante vers ce but, il y répondrait de manière à lui prouver aussi bien qu'à l'Europe entière son équité et son désir de mettre fin aux maux de la guerre. »

Voilà, monsieur, la substance de la réponse verbale que le ministre de ce prince m'a faite, la commission que je lui avais donnée de sonder les intentions du roi son maître n'ayant aussi été que verbale. Je n'entreprendrai point d'en faire le commentaire. C'est à vous à en juger et à en déterminer le sens.

Quelle qu'elle soit, j'ai cru devoir vous la faire parvenir le plus promptement qu'il m'est possible, mais comme l'expédition d'un courrier aurait pu faire soupçonner au ministre du roi de la Grande-Bretagne, que j'avais été chargé par vous de lui parler comme je l'ai fait, j'ai estimé, qu'il

convenait de ne point faire aller cette lettre par une voie extraordinaire. Les mesures que j'ai prises me promettent qu'elle ne vous en arrivera pas moins sûrement. M. de Wedel-Frys qui aura l'honneur de vous la remettre est aussi peu dans la confiance que M. le président Ogier. Cette lettre ne pouvant jamais être assez courte, je la finis en vous suppliant d'agréer toujours mon respect et l'attachement de mon cœur.

XIX.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 8 décembre 1759.

La lettre qu'il vous a plu m'écrire, monsieur, le 11 du passé m'a été rendue le 23, la veille du départ de celle par laquelle j'ai eu l'honneur de rendre compte du peu de succès de nos dernières insinuations à la cour britannique. Je vois avec satisfaction, que vous vous y attendiez, et je me flatte, que cet essai, fait avec toute la circonspection que vous m'aviez prescrite et dont, même indépendamment de vos ordres, je me serais fait une sévère loi, ne vous aura pas été désagréable, parce qu'il vous aura été une preuve de l'exactitude avec laquelle vous serez servi par nous aussi souvent que vous le désirez.

Il importe si fort à votre gloire et à vos intérêts, que les bruits de négociations pacifiques de la France, faux, j'en suis aussi persuadé que personne, mais répandus par vos ennemis ou oc-

casionnés, permettez-moi de vous le dire, par l'indépendance de plusieurs de vos compatriotes et par leur démangeaison d'être négociateurs sans votre aveu, tombent et se dissipent, que je ne puis qu'applaudir à la résolution que vous avez prise, de leur refuser absolument jusqu'au moindre prétexte. La médiation de l'Espagne suffit pour toutes les vues que vous pouvez avoir actuellement et j'en suis si convaincu, que, quoique vous ayez bien voulu m'autoriser à une nouvelle tentative pour hâter la paix de l'électeur de Hanovre et me fournir même la tournure, que nous pourrions prendre pour y parvenir, je vous demanderai la permission de n'en point user d'abord, mais de la différer pour avoir le temps de voir ce que produiront les déclarations ou propositions de l'Espagne et pour donner aux affaires de l'Allemagne celui de s'arranger plus avantageusement. Le moment présent n'est point favorable, vous le sentez mieux que moi, mais il peut le devenir, et aussitôt que je m'en apercevrai, je me hâterai d'en profiter, observant toutefois de ne point vous commettre, de ne point vous gêner et de vous garder sur toutes choses un secret impénétrable. Je ne puis que souhaiter ardemment la paix, tous mes devoirs m'en imposent la loi, je vous applaudirai avec passion, lorsque vous prendrez la résolution noble et salutaire de la faire, mais je ne me permettrai point de vous la conseiller, tant que vous ne serez point heureux.

Peut-être touchez-vous au moment de le devenir. Vos flottes sont en mer, le maréchal de Daun a porté un coup terrible au roi de Prusse ¹⁾. Je ne préviendrai point l'effet que ces événemens pourront avoir sur vos conseils et sur vos vues, je l'attendrai.

Et j'en ferai autant pour les affaires de Suède. Content de vous avoir assuré, que le roi pense toujours de même à cet égard, et satisfait de vous en avoir donné une preuve bien décisive par le rappel de M. d'Assebourg, je vais attendre tranquillement les fruits des peines et des soins que vous daignez vous donner pour l'établissement d'une amitié et d'une alliance solide entre les deux couronnes. Ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire des dispositions du baron de Höpken et d'en dire au comte de Wedel-Frys ne m'étonne point. Il y a longtemps que je connais son système et sa politique et que j'ai en mains des preuves de son aversion contre nous; vous vous rappellerez, qu'aussi souvent que j'ai eu l'honneur de vous parler de lui, je vous l'ai dit, et vous jugez bien, que connaissant ainsi le fond de son cœur, nous avons bien de la peine à le croire notre ami, ou présent ou futur; mais cette connaissance ne dérange en rien la résolution du roi; nous vous aimons plus que nous ne nous permettons de le haïr, et je vous donne de nouveau la parole de

¹⁾ la bataille de Maxen livrée le 20 novembre 1759.

S. M., que si vous pouvez porter le baron de Höpken à penser pour vous comme nous le faisons, c'est-à-dire à vous sacrifier ses goûts et ses aversions, comme nous vous sacrifions les nôtres, nous en agirons à son égard comme si nous n'avions jamais eu sujet de nous plaindre de lui. Nous serons toujours prêts à conclure de bonne foi l'alliance que vous nous proposerez, bien persuadés que votre justice, votre sagesse et votre habileté ne permettront point, que cette liaison dans laquelle nous n'entrons que pour l'amour de vous et par confiance en vous, puisse nous devenir nuisible, et que vous empêcherez, que les Suédois, si, malgré elle, ils restent nos ennemis secrets ou ne changent cette qualité que contre celle d'amis ennemis, défiants et ombrageux, puissent en faire usage contre nous et en tirer des prétextes pour colorer leurs soupçons et leur jalousie. Je charge le comte de Wedel-Frys de vous parler dans ce même sens de la part du roi, et je me promets toujours que, quel que soit le succès et l'effet des peines et des soins que vous vous donnez pour l'union et le repos de vos alliés dans le Nord, nous en retirerons toujours l'avantage précieux de vous faire connaître les uns et les autres et de vous mettre dans le cas de juger le système et les principes des deux nations et des deux ministères.

En Russie nos affaires prospèrent ou déclinent, selon les variations perpétuelles de cette

frivole cour. Dans peu de mois il y aura dix ans révolus que je travaille, avec une patience et une assiduité dont il y aura peu d'exemples, à lui arracher un mot en faveur d'une négociation que l'impératrice et ses ministres avouent affectionner et trouver convenable aux intérêts de l'Europe, et cependant je suis moins avancé peut-être que je ne l'étais il y a neuf ans. L'importance de l'objet peut seule me soutenir contre le dégoût d'un travail si long et si inutile et par-là si tédieux, mais elle suffit aussi pour animer mon courage et j'espère, que je ne me lasserai point. M. de l'Hôpital est trop au fait de tout, pour que je me croie permis de vous ennuyer par la répétition de ses rapports. Il vous aura déjà avoué, combien vous avez pensé plus juste que lui sur le compte du jeune Schuwalow; et je ne vous dirai plus rien sur ce sujet aujourd'hui, si ce n'est que les moyens de satisfaire la Russie, sans affliger et exposer tout le reste du Nord et de l'Allemagne, me paraissent la tâche la plus délicate et la plus difficile de la paix à faire. Je m'en occupe beaucoup, mais je sais très-bien, que ce n'est point le moment de vous en entretenir, et c'est en conséquence de cette réflexion que, quelque importantes que soient toutes ces affaires pour nous, je mande au comte de Wedel-Frys de ne vous les rappeler que rarement. Votre vigilance, qui s'étend à tout, ne vous permettra pas de les oublier, lorsque vous avez un moment à leur donner. Par la même

raison je ne vous dirai qu'un seul mot sur le Mecklenbourg, et encore ce mot me sera-t-il personnel. Ne permettez pas, je vous supplie, que des gens que vous savez avoir intérêt à me desservir près de vous, me prêtent des torts que je n'ai point et que je ne puis avoir. Tout le Nord et, j'oserais presque le dire aujourd'hui, l'Europe entière sait, ou peut conclure au moins des opérations de mon ministère, si je dois être exposé au soupçon d'avoir de la partialité pour le roi de Prusse, et il n'y a point de juge dans l'univers que je récuse pour décider, s'il est juste, s'il est possible de croire, que la noblesse de Mecklenbourg soit passionnée pour le prince qui la désole et la pille. Comment ose-t-on donc vous dire, que cette noblesse infortunée, et qui mériterait en vérité plutôt la compassion que la rancune des délateurs, soit prussienne et que c'est moi qui, dans ce sens, en suis l'âme et le conseil? Daignez, monsieur, faire un moment de réflexion et sur elle et sur moi, et vous rejetterez ces accusations vagues et si faciles à imaginer, lorsqu'on a un cœur fait pour se les permettre. Il est vrai, et je n'en disconviens point, que cette noblesse est très-mécontente de son prince, et, si vous pouviez savoir, combien le duc, quoique bon et droit au fond de son cœur, fait tout ce qu'il faut faire, pour s'aliéner son affection, vous pardonneriez bien des choses à un nombre de campagnards peu politiques, et pour lesquels leur province est l'univers

entier; mais bien loin d'animer leur mécontentement, c'est moi qui le calme, autant que le peu d'attention et de soins que je puis accorder à leurs intérêts m'en donne les moyens, et je ne crains point de défier humblement M. de Champeaux et tous ceux qui m'accusent, de citer de moi avec vérité une seule parole ou un seul trait de plume qui ne tende à conserver ou à rétablir l'union entre le souverain et ses états, principe sur lequel je fonde et ai fondé depuis tant d'années la félicité du pays et mon système relativement à son repos.

Pardonnez, si je me suis arrêté sur ce sujet plus longtemps que je ne l'aurais dû. Si votre approbation m'était moins chère, je ne serais point tombé dans cette faute.

Je finirai par le même sujet par lequel j'ai débuté. Comptez, que tout ce qu'il vous a plu me confier, est enseveli sous le plus profond secret et que je mourrais plutôt que de ne pas mériter votre confiance. Ni M. le président Ogier, quelque estime que j'aie pour lui, ni le comte de Wedel-Frys, ne savent un mot de ce que vous m'avez écrit au sujet de la paix et de ses articles.

Soyez sûr, que je suis aussi jaloux de votre gloire que de la mienne. Dans un siècle où tout le monde est politique ou au moins veut l'être, et où tout ce qui parle raisonne sur les démarches des cours et des ministères et les veut prédire, il n'est guère possible qu'entre tant de conjectures,

qui se hasardent, quelqu'une ne frappe au bout, mais les lettres dont vous m'avez honoré n'en appuieront jamais aucune, et votre propre cœur ne vous sera pas plus fidèle que le mien.

La mort seule mettra un terme à mon respect et à mon attachement pour vous.

XX.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 1 décembre 1759.

Copie de la lettre de M. le comte d'Affry à M. le duc de Choiseul, datée de la Haye le 26 novembre 1759.

Monsieur le duc. M. le prince de Brunswic est venu hier matin chez moi, il m'a dit, que Leurs Majestés Britannique et Prussienne avaient désiré qu'il se chargeât de me remettre, ainsi qu'à M. le comte Golowkin et à M. de Reischach¹⁾, à chacun de nous et tous trois assemblés, une déclaration que je joins ici, munie du certificat de M. le prince Louis de Brunswic, qui constate, qu'elle est la même qu'il a reçue du bureau de M. le comte de Holderness. M. de Reischach s'est rendu chez moi un peu après que M. le prince de Brunswic y a été arrivé, et nous sommes convenus, que nous nous rendrions le soir au château de Riswick chez M. le comte de Golowkin, parce que son état d'infirmité l'aurait empêché de se transporter hors

¹⁾ Ministres de Russie et d'Autriche à la Haye.

de chez lui. Nous nous y sommes rendus, chacun de son côté, et après être convenus qu'il ne serait question dans cette visite ni de préséance ni de prétentions, nous nous sommes assis au hasard autour d'une table et le prince Louis de Brunswic-Wolfenbuttel nous a dit, et nous l'avons écrit chacun sous sa dictée : qu'il a reçu le 3 de ce mois une lettre du comte de Holderness et du baron de Kniphausen ¹⁾, autorisés par les rois leurs maîtres, par laquelle Leurs Majestés Britannique et Prussienne priaient Son Altesse de se charger de me remettre, à l'ambassadeur de Russie et au ministre de l'impératrice-reine la déclaration ci-jointe. Ce prince nous a dit de plus pour notre information qu'il a répondu le 6 du courant aux dits ministres qu'il acceptait cette commission. Sa lettre, retenue à Helvoetsluis jusqu'au 15 par les vents contraires, n'est arrivée que le 17 à Londres, et le 20 MM. de Holderness et de Kniphausen ont écrit à Son Altesse, au nom de leurs maîtres, qu'ils le priaient de me remettre, à M. de Golowkin et à M. de Reischach, tous trois assemblés, ladite déclaration, ce qui a été effectué le 25 novembre au château de Riswick, où nous nous sommes rendus, l'état de M. de Golowkin ne lui permettant pas de se transporter hors de chez lui. Le prince de Brunswic nous a dit de plus, que M. de Holderness lui a recommandé, que le secret fût

¹⁾ Ministre de Prusse à Londres.

gardé, en laissant cependant à Son Altesse la liberté de communiquer cette ouverture à M. le pensionnaire et au greffier Fogel comme une simple communication. M. de Holderness mande, que Leurs Majestés Britannique et Prussienne désirent, que les réponses à cette déclaration puissent passer par le même canal et être remises par nous à Son Altesse. S. A. nous a dit de plus, que M. de Kniphausen lui a écrit une lettre, par laquelle il se remettait, au nom du roi son maître, à tout ce que M. de Holderness lui écrirait relativement à cette démarche. M. de Golowkin nous a dit, qu'il ferait parvenir cette déclaration à sa cour par la voie d'une estafette. M. de Reischach enverra la sienne par un courrier à Vienne. J'ai l'honneur de vous adresser celle qui m'a été remise par un exprès, mais je crains bien, que le temps affreux et la tempête que nous essayons à l'heure que je vous écris ne retarde sa course. M. de Golowkin a demandé à M. le prince de Brunswic, pourquoi le ministre de Suède n'était point appelé à recevoir une pareille déclaration, M. le prince a répondu, qu'il l'ignorait¹⁾. Il a ajouté, qu'il n'y en avait point de destinée pour S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, parce que cette puissance n'était en guerre ouverte avec personne. Permettez-moi de vous marquer, combien je suis

¹⁾ La Suède, étant puissance belligérante, se regardait avec raison comme offensée par cette omission, qui fut réparée par des explications postérieures.

flatté de voir nos ennemis disposés à rentrer dans les voies de justice et d'équité sous votre ministère, et combien il est heureux pour moi d'en annoncer sous vos auspices la première nouvelle à Sa Majesté. J'ai l'h. etc.

Postscript. M. le prince de Brunswic m'a dit, que M. Temple, beau-frère de M. Pitt, avait repris ses charges, qu'il aurait l'ordre de la jarretière, et qu'il était apparent, qu'il serait nommé plénipotentiaire de la part de l'Angleterre, si l'on convenait d'un congrès.

Copie de la déclaration. Leurs Majestés Britannique et Prussienne, touchées de compassion des maux qu'a déjà occasionnés et que doit nécessairement causer encore la guerre qui s'est allumée depuis quelques années, croiraient manquer aux devoirs de l'humanité et particulièrement à l'intérêt qu'elles prennent à la conservation et au bien-être de leurs royaumes et sujets respectifs, si elles négligeaient les moyens propres à arrêter le cours d'un fléau aussi cruel et à contribuer au rétablissement de la tranquillité publique. C'est dans cette vue et afin de constater la pureté de leurs intentions à cet égard, que Leurs-dites Majestés se sont déterminées à faire la déclaration suivante :

qu'elles sont prêtes à envoyer des plénipotentiaires dans le lieu qui sera estimé le plus convenable, afin d'y traiter conjointement d'une paix solide et générale avec ceux que les parties belli-

gérantes jugeront à propos d'autoriser de leur côté pour parvenir à un but aussi salutaire.

Je certifie que la déclaration ci-dessus est la même qui m'a été adressée par M. le comte de Holderness et par M. le baron de Kniphausen, au nom et de la part de Leurs Majestés Britannique et Prussienne. Fait au château de Riswick ce 25 novembre 1759. Signé L. D. de Brunswic.

Voilà, monsieur, la pièce, que j'ai reçue hier par un courrier et que je ne tarde pas à vous transmettre, en confiant au roi de Danemark, au nom du roi, la conduite que S. M. tiendra, en égard à cette démarche de ses ennemis. Sans approfondir, si elle est sincère ou non, le roi m'a chargé d'écrire à M. l'ambassadeur d'Espagne, pour qu'il fasse passer par le ministre du roi catholique à Londres ses sentimens en égard à la déclaration des rois d'Angleterre et de Prusse. Le roi n'a nul engagement qui lie la guerre que la France soutient contre l'Angleterre avec la guerre de l'Autriche et de la Prusse. Ces deux guerres sont séparées dans nos traités avec nos alliés, et il ne serait pas raisonnable de les confondre à la paix pour deux raisons: la première que la guerre d'Angleterre a pour motif des positions de limites et des interprétations de traités qui ne peuvent se combiner ni se compenser avec les motifs de la guerre d'Allemagne: la deuxième, que l'Espagne ayant offert sa médiation pour terminer la guerre de l'Amérique, et S. M. ne l'ayant acceptée que

pour cette seule guerre, il ne serait ni convenable ni expédient de porter cet objet, dont le médiateur est nanti, à un congrès, d'autant mieux que, si l'Angleterre veut la paix avec la France, elle peut se faire en peu de jours, quand nous connaissons ses prétentions, et, à vous dire vrai, je ne crois pas même, qu'il soit de l'intérêt de l'Angleterre, qui a des succès, d'unir les intérêts de ses alliés aux siens. Quant à ce qui intéresse l'Allemagne, où le roi n'est qu'un auxiliaire, S. M. ne trouve pas d'inconvéniens au congrès, mais elle fait dire à l'Angleterre, qu'elle attend le sentiment de ses alliés pour pouvoir, sur cet objet, faire une réponse commune dans son temps à M. le prince de Brunswic.

Telle est, monsieur, la situation de cette affaire, dont le roi instruit le roi de Danemark, et sous le plus grand secret. Il espère, que S. M. Danoise approuvera la distinction qu'il fait des deux guerres et l'attachement qu'il marque dans cette occasion au roi d'Espagne, lequel a pris avec autant de hauteur que d'impartialité le rôle de médiateur sur les différends de l'Amérique. Je vous prie de me faire connaître vos sentimens sur cette démarche inattendue de nos ennemis, et le plus tôt que vous pourrez me les faire connaître sera le mieux, car, quoique je la croie illusoire, il m'est utile d'être éclairé par vous dans toutes mes démarches. Je fais part à la Suède de la déclaration et de l'oubli que l'on a fait d'elle.

Je manderai par le premier ordinaire à M. Ogier ce qui se passe à Pétersbourg en égard à notre traité.

Je viens d'en recevoir un courrier intéressant, mais je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous en dire davantage.

XXI.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 18 décembre 1759.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de recevoir la lettre qu'il vous a plu de m'écrire le premier de ce mois et je ne pourrai jamais vous exprimer, ni aussi promptement ni aussi vivement que je le désirerais, combien le roi est sensible à l'amitié que S. M. T. C. vient de lui marquer en lui faisant part de la déclaration faite par le prince Louis de Brunsvic, au nom et de la part des rois de la Grande-Bretagne et de Prusse, et en lui confiant ce qu'elle a résolu d'y répondre.

S. M. ne peut qu'applaudir très-sincèrement à cette résolution. La guerre de l'Amérique est sans doute fort différente, et par son origine et par son objet, de celle de l'Allemagne; il est naturel de les distinguer et très-juste, que le roi T. C. laisse le soin de pacifier la première au roi d'Espagne dont il a déjà accepté la médiation pour cet effet, et que, par rapport à la seconde, il ne prenne de parti que de concert avec ses alliés, plus directement intéressés dans la querelle que lui. Le roi trouve, que l'équité et la prudence

vous ont dicté la réponse, que vous vous êtes proposé de faire et qu'elle allie la sagesse à la dignité et à la bonne foi qui conviennent à la France.

C'est ici où je m'arrêlerais, si vous ne m'aviez ordonné de vous dire ce que je pense de la démarche des cours d'Angleterre et de Prusse. Je vais le faire sans réserve, mais en comptant sur votre indulgence et en vous demandant de jeter ma lettre au feu après que vous l'aurez lue. *

Je crois la démarche de vos ennemis sincère, mais je doute de son utilité. Le roi d'Angleterre ne peut aimer la guerre à son âge et il doit la craindre au moins comme électeur. Son conseil hanovrien est opprimé et anéanti pendant ces troubles. Le duc de Newcastle est pacifique par principe et par tempérament, et M. Pitt, ayant retiré de la guerre tous les avantages qu'il pouvait en attendre et même fort au delà de tout ce qu'il avait espéré, ne serait pas habile, que dis-je, n'aurait pas le sens commun, s'il ne désirait la terminer dans ce moment si favorable pour lui. Le roi de Prusse de son côté ne peut que former les mêmes vœux et avec plus de vivacité encore. Ses forces et ses espérances diminuent ainsi que l'enthousiasme de ses partisans, nous le voyons clairement; il ne peut se flatter de sortir d'embarras que par la prospérité des Anglais et par leur bonne volonté pour lui, et il faut qu'il tire parti de l'une et de l'autre avant qu'elles ne changent. Les

momens doivent lui paraître précieux. Je ne puis donc douter, que les deux rois ne souhaitent de très-bonne foi la paix.

Mais à quelles conditions la voudront-ils, la pourront-ils faire? C'est l'écueil du projet. Le roi d'Angleterre voudra gagner, celui de Prusse ne pas perdre, parce que, s'il ne perdait pas, il aurait tout gagné. Si le premier ne se trouve pas gêné par la fougue de son peuple et la nécessité où le ministère Anglais se voit souvent de contenter cette fougue, il y aura moyen de s'arranger avec lui, parce que l'Amérique est assez vaste et fournit assez de ressources pour pouvoir satisfaire à des prétentions, pourvu qu'elles ne soient pas trop déraisonnables, mais il n'en est pas de même du roi de Prusse dont la grandeur ou l'abaissement font l'unique objet de la guerre d'Allemagne. C'est là, comme vous le savez si bien, ce qui rend cette querelle si cruelle, si animée et si difficile à accommoder. Elle s'est allumée, non pour un intérêt médiocre ou passager, pour quelques petites provinces ou places de plus ou de moins, mais pour l'existence de la nouvelle monarchie que le roi de Prusse a élevée avec un art et une promptitude, qui ont surpris une partie de l'Europe et trompé l'autre, — elle s'est formée, parce qu'il s'est agi de décider, si cette nouvelle monarchie, composée de différentes pièces qui n'ont pas encore toute la liaison, ni toute l'étendue qui leur sont nécessaires, mais qui est toute militaire et qui a encore toute

la vigueur, toute l'agilité et toute la cupidité des corps jeunes et maigres, subsisterait, et si l'empire aurait deux chefs et sa partie septentrionale un prince, qui ayant fait de ses états un camp et de son peuple une armée se verrait, pour peu qu'on lui laisse le loisir d'arrondir et d'affermir son établissement, l'arbitre des grandes affaires de l'Europe et le poids de la balance entre les puissances. Tel étant l'état de la question que cette guerre doit résoudre — et qui est-ce qui sait mieux que vous, monsieur, que je n'exagère pas ? — je ne puis espérer que peu des négociations pacifiques qui s'entameront aujourd'hui. Je ne crois la cour de Vienne ni assez affaiblie ni assez découragée ni assez désintéressée pour se désister d'une entreprise dont il faut avouer que toute sa grandeur et tout son salut dépendent; je pense, que la haine personnelle que l'impératrice de Russie porte depuis si long temps au roi de Prusse suffira, quand elle ne se souviendrait pas même qu'il y a une politique au monde, pour l'engager à ne point terminer facilement une guerre qui la flatte et dont elle seule a tiré jusqu'à présent de l'avantage; et j'ai de la peine à imaginer des conditions qui dans la situation où sont encore les choses puissent paraître acceptables à la fois au roi de Pologne et au roi de Prusse. Je ne me permets assurément pas de vous entretenir des intérêts de la France, je ne ferai que nommer ceux de la Suède, mais quand ni les uns ni les autres n'augmenteraient

les difficultés, comment espérer de concilier, tant que la fortune ne se sera pas assez déclarée en faveur de l'une des deux parties pour obliger l'autre à renoncer à ses espérances, les vues des autres puissances si directement opposées entre elles? Comment se flatter, que l'on déterminera le roi de Prusse à consentir à descendre de ce haut point de pouvoir et de gloire, auquel il était monté, ou la cour de Vienne à donner les mains à ce que ce prince, objet de sa terreur, sorte de l'embarras dans lequel il se trouve et puisse se remettre en état de l'accabler à son tour et de la détruire au moment où il la sentira moins sur ses gardes et moins soutenue. Je ne puis me flatter de voir la fin de cette guerre, que lorsqu'une des deux parties sera abattue ou découragée et, grâce à la haine, l'ardeur et la rancune qui les animent, je les vois loin encore de cet état.

Le roi de Prusse espère, il est vrai, que l'Angleterre fera sa paix et que la prospérité des armes de cette nation en Amérique balancera l'affaiblissement des siennes en Allemagne. C'est là ce qu'il compte obtenir, en confondant les deux guerres, et il vient de prouver, par la déclaration commune à laquelle il a su engager la Grande-Bretagne contre les intérêts propres et particuliers de la nation, tout le crédit qu'il s'est acquis sur elle. Mais vous avez démêlé ses vues, monsieur, dès le premier moment, et il ne me reste rien à vous dire sur ce sujet que vous n'avez déjà vu. Si

cette espérance lui réussit, il est heureux, et l'Europe, considérée non selon la politique mais selon l'humanité, l'est aussi, puisqu'elle en verra plus tôt terminer les maux et les horreurs qui la déchirent. Ce n'est pas à moi, je le répète, à raisonner sur ce sujet, vous seul êtes dans le cas de juger de ce qui dans cette rencontre, souverainement délicate et difficile, peut être salutaire, utile, glorieux et possible à la France, vous seul êtes appelé à déterminer ce qu'il serait présomptueux à prévoir à tout autre qu'à vous. Vous n'avez pas besoin d'exemples pour vous guider, mais aussi n'en trouverez-vous point.

Le cas de la monarchie prussienne est tout nouveau et depuis que l'Europe est devenue un corps qui se connaît et dont tous les ministres tiennent l'un à l'autre, depuis que la politique est devenue une science en règles, il n'y en a point eu de pareil. J'attendrai cependant avec une extrême impatience les effets de la réponse sage et judicieuse que vous venez de donner. Il serait bien désirable qu'elle produisît votre paix avec l'Angleterre, tant sur mer que par terre, et elle la produira probablement, si l'intérêt du roi de Prusse ne s'y oppose pas — au moins nous fera-t-elle voir, quel est le véritable plan et le fond de la politique de M. Pitt. S'il est libre, je veux dire, s'il lui est permis de suivre ses propres lumières et de s'écouter lui-même, s'il ne pense qu'aux intérêts reconnus jusqu'à présent pour être ceux

de sa nation, et s'il ne projette pas d'altérer le système de l'Europe, il fera la paix. S'il la refuse, sans y être contraint malgré lui, nous ne pourrions plus douter que ses vues ne s'étendent plus loin.

Jamais, au moins depuis bien des siècles, l'Europe n'a été en proie à une guerre plus affreuse. Quelle qu'en soit l'issue, tout est à craindre — la nouvelle monarchie prussienne est fort à redouter, en vain voudrais-je vous dissimuler mes sentimens à cet égard, mais l'anéantissement de la maison de Brandebourg ne l'est guère moins, et ce serait un grand malheur de voir passer le royaume de Prusse de ses mains entre celles de la Russie. Toute extrémité est un mal et comment espérer de l'éviter dans une querelle dans laquelle les puissances combattantes cherchent la destruction, l'une de l'autre? La France seule paraît destinée et capable de le modérer. Ses intérêts sont ceux de l'Europe. Elle peut désirer de voir le roi de Prusse affaibli mais non pas annullé, et son autorité, sa puissance pourront arrêter les passions de ses alliés et lui mettre des bornes convenables à l'indépendance et à la sûreté générale. Il n'y a point de rôle plus glorieux dans l'humanité; dans des temps plus favorables sa puissance seule le lui ferait jouer, mais je sens bien, que les revers essayés depuis quelques années le rendent difficile aujourd'hui.

C'est à votre sagesse, monsieur, à vos lumières

à suppléer à la fortune et je suis flatté de penser, que nous devons à la modération, à la fermeté et à l'habileté de vos conseils et de vos démarches ce que nous n'aurions dû, si les choses étaient encore au point où elles étaient il y a trois ans, qu'à votre seul pouvoir. Voilà pourquoi j'ai souhaité, il y a plusieurs mois, que vous dressassiez un plan général de la paix qui fût un secret entre vous et vos amis intimes, mais qui fût le but de vos opérations et des leurs, et le point auquel tendraient toutes les démarches, paraissant différentes mais au fond communes et secrètement concertées. Et c'est ce que je vous demanderai encore, soit que vous fassiez la paix avec l'Angleterre, soit que vous ne la fassiez pas, dès que vous serez débarrassé des soins extraordinaires que je sens bien qui vous environnent aujourd'hui. Voyez, monsieur, tout ce que je me promets de vous et jugez, si indépendamment des sentimens qui m'attachent si tendrement et si fidèlement à votre personne, il peut, il doit y avoir des vœux plus passionnés que les miens pour votre conservation, pour votre prospérité, et pour votre gloire.

XXII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles, le 27 janvier 1760.

Comme je ne veux rien faire, sans en faire part à quelqu'un qui, comme vous, m'a marqué

autant d'amitié, et sur les lumières duquel je suis assez heureux pour pouvoir compter, je ne diffère pas de vous adresser avec la plus grande confiance les articles préliminaires que le roi a jugé à propos d'envoyer en Espagne sur la demande qu'avait faite S. M. Catholique, que l'on lui confiât les dits articles de la part de la France, de même qu'elle les avait demandés en Angleterre¹). Vous sentirez aisément que c'est à mon ami, pardonnez-moi ce terme, qui je confie cette pièce importante, pour acquérir de lui des conseils sur la démarche de mon maître.

Il était difficile dans la situation où se trouvent nos affaires de construire des articles qui fussent analogues aux circonstances. Il fallait aussi ménager les alliés et avoir le courage de communiquer à la cour de Vienne le plan de pacification qu'on se proposait. J'ai cru remplir tous ces objets et, quoique je ne présume pas, que le ministère britannique soit assez sage pour adopter les préliminaires proposés, avant que de les coucher sur le papier je me suis mis à la place de M. Pitt, et je pensais, qu'il était au moment où il devait adopter des propositions de paix aussi raisonnables. Quoi qu'il en arrive, je pense que la démarche, forcée par le roi d'Espagne, que nous faisons, fera honneur à notre prudence et à notre modération, si elle ne produit pas les effets dont l'Europe a

¹) Voyez Flassan VI p. 280 seq.

besoin. J'attendrai avec impatience vos avis sur cette expédition et ma conscience sera bien tranquille, si je mérite dans cette occasion votre approbation, d'autant plus que je vous assure, que, si je me laissais aller à mon sentiment intérieur et aux ressources efficaces qui ne peuvent pas manquer à un royaume tel que la France, je serais bien éloigné de désirer la paix avec des ennemis dont les injustices et les procédés blessent mortellement une âme sensible, mais il faut être prudent pour le bien de son royaume et la satisfaction de son maître et j'ai eu la vertu de dompter dans cette occasion mon caractère. Si cette démarche ne réussit point, je suivrai avec raison mon sentiment et je me flatte, que l'Europe éclairée nous approuvera dans notre vengeance et que les états qui ne veulent pas être asservis prendront le parti de la justice et de la vertu. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui. Vous connaissez mon inviolable et tendre attachement pour vous qui ne finira jamais.

Projet d'articles préliminaires de pacification entre la France et l'Angleterre.

Le roi d'Espagne, animé du désir de rétablir la paix et l'union entre la France et l'Angleterre, a proposé à S. M. T. C. de lui confier les conditions qu'elle croirait pouvoir servir de base à un ouvrage si désirable pour le bonheur du monde entier. S. M. T. C. qui n'a rien plus à cœur que

de donner des preuves de l'envie sincère qu'elle ne cesse point d'avoir d'arrêter le fléau de la guerre, s'est empressée de marquer en cette occasion à S. M. Catholique sa plus parfaite confiance et son désir de concourir de tout son pouvoir à des vues et à des sentimens aussi utiles à l'humanité que ceux qui dirigent les intentions de S. M. Catholique.

C'est dans cette disposition que le roi va exposer au roi d'Espagne ses idées sur les articles préliminaires qui pourraient servir de base au traité définitif à conclure sous la médiation de S. M. Catholique, pour fixer les limites contestées en Amérique, apaiser les discussions qui y sont relatives et assurer par une tranquillité solide et durable les possessions des différentes puissances dans cette partie du monde.

Mais, comme les contestations qui regardent l'Amérique ont occasionné l'extention du feu de la guerre en Asie, en Afrique et en Europe, le roi pense devoir distinguer les propositions qui concernent chacune de ces parties du monde.

Amérique. Art. 1. L'étendue de l'Acadie, les frontières du Canada et les établissemens sur la rivière d'Ohio ont été les motifs de la guerre entre la France et l'Angleterre. Le roi pour ne laisser aucun doute sur le désir qu'il a de parvenir à la paix, veut bien sur ces trois objets adopter comme préliminaires les articles proposés par la cour d'Angleterre elle-même et qui furent remis à Lon-

dres le 7 mars 1755¹⁾ par le chevalier Robinson au duc de Mirepoix. L'on joint ici ce projet de convention, regardé comme juste par S. M. Britannique. Quoique il gêne infiniment les possessions du roi en Canada, S. M. se déterminera à ce sacrifice pour rétablir l'union entre la France et l'Angleterre et procurer aux parties intéressées une paix durable. Si le roi d'Angleterre ne croyait pas devoir s'en tenir actuellement au projet qu'il a proposé lui-même en 1755, le roi dans ce cas s'en remettrait absolument à la décision du roi d'Espagne et promet de ratifier tous les articles que S. M. Catholique réglerait sur ces trois objets. Art. 2. L'Angleterre restituera à la France l'île Royale, l'île St. Jean, et tous les pays sans exception dont elle s'est emparée dans le Canada. Art. 3. Le roi de la Grande-Bretagne restituera aussi au roi l'île de la Guadeloupe, pour être à l'avenir possédée par la France comme elle l'était avant la présente guerre. Art. 4. S. M. T. C. renonce à tous droits et prétentions sur les îles de St. Vincent et de Tabago, à condition et non autrement que S. M. Britannique renoncera pareillement à tous droits et prétentions sur les îles de St. Domingue et de Ste-Lucie.

Asie. Art. 5. Les contestations des compagnies française et anglaise dans les Indes Orientales seront réglées à l'amiable d'après les articles

¹⁾ Voyez Flassan IV p. 32.

du traité conditionnel signé à Pondichéry le 26 décembre 1754 et à Madras le 31 du même mois et de la même année par les sieurs Charles Robert Godeherr et Thomas Saunders ¹⁾. On joint ici copie de ce traité.

Afrique. Art. 6. Avant la guerre présente il n'y avait aucune contestation entre les deux puissances sur leurs possessions en Afrique. En conséquence le roi de la Grande-Bretagne restituera à la France le Sénégal et l'île de Gorée dont les Anglais se sont emparés pendant la présente guerre.

Europe. Art. 7. Le roi T. C. restituera à l'Angleterre l'île de Minorque et le fort Saint-Philippe avec l'artillerie et les munitions qui s'y trouveront, conformément à l'inventaire qui en a été fait lors de la prise de la place par les armes du roi. Art. 8. Il y aura en Allemagne une suspension d'armes entre les armées des deux puissances contractantes, aussitôt possible que de part et d'autre on sera instruit de la signature des préliminaires. Art. 9. Quoique par l'article précédent la suspension d'armes ne soit convenue qu'entre le roi T. C. et le roi d'Angleterre, S. M. T. C. et S. M. Britannique s'engagent dans la forme la plus authentique, pour ce qui regarde le roi T. C., qu'il ne fournira aucun secours ni en troupes ni en munitions de guerre aux puissances, ses alliés, qui combattent contre le roi de Prusse, et quant au roi d'Angleterre, il promettra pareille-

¹⁾ Voyez H. Martin: histoire de France XV pag. 462—464.

ment, tant pour lui que pour les princes qui ont des troupes dans son armée en Allemagne, de ne fournir au roi de Prusse ni troupes ni munitions, de quelque manière et sous quelque prétexte que ce puisse être. On excepte toutefois les troupes du roi de Prusse qui sont unies à l'armée du roi d'Angleterre, lesquelles pourront aller rejoindre S. M. Prussienne, mais afin qu'on ne puisse d'aucun côté soupçonner la bonne foi des hautes parties contractantes, le roi d'Angleterre fera remettre lors de la signature des préliminaires les noms et la force des régimens prussiens qui se trouvent à son armée. Art. 10. Les armées de S. M. T. C. et de S. M. Britannique resteront dans la position où elles se trouveront lors de la suspension d'armes et garderont cette position jusqu'à la conclusion du traité définitif, qui les fera rentrer dans les pays de la domination des princes à qui elles appartiennent. Art. 11. Leurs Majestés T. C. et Britannique s'uniront pour accélérer la pacification générale entre toutes les puissances belligérantes, et en conséquence le roi T. C. accepte, pour parvenir à ce but, l'établissement du congrès proposé par Leurs Majestés Britannique et Prussienne ¹⁾. Art. 12. A commencer du jour de la suspension d'armes, convenue entre le roi T. C. et le roi de la Grande-Bretagne, les contributions établies de part et d'autre sur les pays de Leurs Majestés,

1) Voyez la lettre précédente N° 20.

ainsi que sur ceux de leurs alliés respectifs, seront regardées commè acquittées et on ne pourra en rien exiger ni en imposer de nouvelles. Art. 13. S. M. T. C. et S. M. Britannique se rendront réciproquement et sans échange tous les prisonniers et matelots qui de part et d'autre auront été pris dans les quatre parties du monde où la guerre a été allumée, bien entendu que celle des deux puissances qui sera redevable à l'autre pour l'entretien des dits prisonniers et matelots et pour les frais qu'ils auront occasionnés, acquittera cette dette un mois après la ratification des préliminaires. Art. 14. Ces articles seront signés et ratifiés sous la médiation du roi d'Espagne, et S. M. Catholique sera invitée de la part de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique à en garantir l'exécution.

XXIII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 26 février 1760.

C'est avec tous les sentimens que vous pouvez supposer, monsieur, à un cœur sensible et reconnaissant que j'ai reçu la nouvelle preuve de votre confiance qu'il vous a plu me donner par votre lettre du 27 du passé, que la rigueur de la saison et le désordre des postes qui en est la conséquence ne m'ont fait parvenir qu'assez tard. Je ne chercherai point à vous les exprimer par des remercimens, mais la fidélité inébranlable avec la-

quelle je répondrai toujours à votre confiance, la passion que j'aurai constamment pour votre gloire, vous prouveront, que je mérite vos bontés et ce doux nom d'ami, que vous m'avez accordé depuis quinze ans, que j'ai toujours tant aimé et qui me flatte au-delà de ce que j'entreprends de vous dire.

J'ai lu et relu le projet d'articles préliminaires de pacification entre la France et l'Angleterre, et je puis vous le dire avec la vérité que la vraie amitié prescrit et avec la joie qu'elle inspire dans ces occasions, que je le trouve dressé avec une sagesse, une noblesse et une habileté supérieures. Jamais peut-être il n'avait été plus difficile pour la France de former un plan de pacification; également gênée par ses amis et par ses ennemis, par ses propres revers et par les prospérités de ses propres alliés, chaque article offrait un écueil; vous les avez tous évités, monsieur, et quand votre travail ne rendrait point la paix à l'Europe, quand il ne produirait point le bien que vous êtes en droit d'en attendre, il sera toujours un monument de votre génie et de ce qui se trouve si rarement uni au génie, de votre sagesse. Vous mettez le ministère anglais au pied du mur, en lui accordant ce qu'il désirait avant ses succès et ce qu'au fond vous pouvez lui accorder, sans que la grandeur de la France, sa puissance et son influence en Europe s'en ressentent; vous mettez le roi d'Espagne dans la nécessité de se déclarer pour vous, si l'Angleterre refuse de se contenter

de vos offres, vous ôtez tout sujet de plaintes à la cour de Vienne, dont, par ces préliminaires mêmes, qui diminuent le nombre de ses ennemis, vous avancez aussi efficacement les intérêts que vous pourriez le faire par des victoires, et vous réunissez ainsi ce qui paraissait le plus opposé et le plus contradictoire. L'habileté et la prudence ne vont pas plus loin, monsieur, mes vœux pour vous seraient allés au-delà, je l'avoue, ils vous auraient souhaité une influence supérieure sur la paix de l'Allemagne et du Nord que cette pacification préliminaire pourra affaiblir, mais je sens ce que les circonstances exigent de vous et je ne me permets pas de vous demander, ni même de souhaiter, que vous préféreriez les intérêts d'autrui à ceux de la France.

J'applaudis donc du fond de mon cœur à la démarche que vous venez de faire et je vous félicite de l'avoir obtenue de vous-même et d'un cœur que je connais aussi élevé et aussi sensible que le vôtre. Peut-être ne procure-t-elle pas la paix, peut-être ne sera-t-il pas permis au ministère britannique d'être sage, peut-être, et c'est à quoi je m'attends, le roi de Prusse, idole aujourd'hui de cette nation extrême en tout, l'obligera-t-il à courir encore sa fortune et à partager plus longtemps sa destinée; je ne regarde pas son effet certain pour l'Europe, mais il l'est pour vous, il ne peut en revenir que de l'honneur à votre ministère et des avantages à votre patrie.

Mon cœur, qui vous est si tendrement attaché, goûte toute la douceur de cette pensée et, malgré les calamités, les embarras et les inquiétudes qui m'environnent, je me livrerais à la satisfaction qu'elle me donne, si elle n'était troublée par les lettres que je viens de recevoir du comte Wedel-Frys. Il m'avertit, que vous êtes mécontent d'une de mes conversations avec M. le président Ogier. Jugez, vous qui me connaissez, combien je dois être touché d'un tel avis. Ce n'est pas que j'en craigne la continuation, il est impossible, que vous désapprouviez les procédés d'une cour et les sentimens d'un ministère dont toute la politique est constance et candeur, mais c'est que le moindre refroidissement de votre part, le moindre nuage qui couvre vos bontés pour moi m'afflige et me peine. Je ne désire que de l'éclaircir. Il ne m'est échappé, j'en suis sûr, ni parole ni pensée que vous pussiez condamner et je connais trop la capacité et la droiture de M. le président Ogier, pour croire, qu'il ait pu m'attribuer des discours ou des raisonnemens, qui ne sont pas les miens, lui qui est témoin tous les jours, que rien dans ce monde n'est plus immuable que mes principes ni plus pur que le fond de mon cœur. Je crois devoir à l'alliance qui unit nos rois et à l'amitié qui nous lie, de ne point cacher à celui qui est votre organe près de nous, les inquiétudes, les justes inquiétudes qui me travaillent, je crois devoir lui parler, avec la confiance

que son mérite personnel et le vôtre surtout m'inspirent, de ce que j'apprends et de ce que je prévois. Dans des conjonctures pareilles à celles où l'Allemagne et le Nord se trouvent aujourd'hui, ce sont souvent des événemens fâcheux et des dangers qui se présentent à mon esprit; je ne les lui dissimule pas, mais je n'en tire point des sujets de plaintes. Je ne m'en suis point permis contre la France et, lorsque je lui confie mes regrets du peu de succès de nos négociations et du peu de progrès que nous faisons dans un ouvrage dont dépend la liberté du Nord et la paix future de l'Europe, je n'en attribue point la cause au défaut de vos soins et de votre assistance. Attaché aux sévères lois de l'amitié la plus délicate dans la conduite des affaires publiques comme dans le commerce particulier, j'évite avec soin, vous le savez, de vous importuner, et j'ose bien me flatter, qu'aucune cour en liaison avec vous ne vous a été moins à charge que la mienne; mais je ne pense point violer ces règles, en raisonnant confidemment avec vous ou avec celui qui est ici l'interprète et le dépositaire de vos sentimens sur l'état des choses et sur la position des affaires. Vous portez, je le sais et je l'éprouve, votre attention à tout, je connais et j'admire votre vigilance, la précision des instructions et des ordres que vous donnez à vos ministres partout où ils se trouvent, et je sens avec une vive reconnaissance l'affection que vous portez

aux intérêts de mon roi, mais il est naturel, que, pendant que vous avez à donner votre attention aux affaires des quatre parties du monde et que les grands intérêts de la paix et de la guerre vous demandent tous vos soins, je sois plus particulièrement occupé du salut de mon pays et plus vivement frappé que vous ne pouvez l'être de ce qui arrive ou se prépare dans le cercle plus borné dans lequel le ciel m'a placé et m'a assigné mon poste. Je suis trop sûr de votre justice pour craindre, que vous le désapprouviez et que vous condamnâtes des inquiétudes sur lesquelles je ne puis me tranquilliser sans trahir mes devoirs et les bontés de mon roi. Vous sentez, que nous ne pouvons consentir à voir la Prusse devenir province de la Russie, tant que nous aurons pour ennemi passionné et décidé l'héritier de cet empire et que la cession du Holstein n'aura pas terminé nos querelles avec lui; vous sentez, qu'il ne peut y avoir ni de repos ni de balance dans le Nord, tant que cette malheureuse source de guerre et de calamité ne sera pas tarie. Puis-je, dois-je m'en taire envers vous? Il serait injuste de vous demander dans ce moment plus que vous ne faites, ce serait méconnaître les circonstances et vous manquer d'une manière sensible; aussi cela ne m'est-il point arrivé et, j'en appelle à vous-même, il y a longtemps que je ne vous sollicite de rien; mais ne dois-je pas vous en parler et puis-je vous donner une preuve plus complète et plus décisive

de la constance de mon roi dans cette étroite et intime liaison, qui subsiste et qu'il désire perpétuer entre les deux couronnes, qu'en vous faisant part sans réserve des appréhensions de mon cœur? La situation du Nord, celle du Danemark en particulier, est si critique, qu'elle demande des mesures assurées et réfléchies, il est impossible de remettre son sort au plus ou moins d'équité de la Russie et de bon sens du grand-duc. Je ne demande pas mieux que de m'en expliquer avec vous à fond; le roi ne désire, sur cet objet important, de concert qu'avec la France; mais j'attends pour cela votre aveu, je respecte la multitude de vos affaires et j'abhorre, sous quelque forme que ce soit, le rôle d'importun. En parlant à M. le président Ogier, comme je l'ai fait, en vous parlant comme j'ai l'honneur de le faire, je ne fais que frapper à votre porte. Donnez-moi votre heure, dites-moi, quand vous aurez du loisir, je vous parlerai au moment que vous serez bien aise de m'écouter.

Est-ce en pensant, en agissant ainsi, que je dois craindre de vous déplaire? Et comment m'y prendrai-je donc pour vous prouver mieux ou plus heureusement mon respect, ma confiance et mon tendre attachement?

XXIV.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 27 mars 1760.

Comme j'ai l'honneur de vous écrire par la voie de M. Ogier, ma lettre, monsieur, ne sera pas longue et je commencerai par vous remercier de la protection que vous avez bien voulu accorder au baron de Gleichen, qui, je l'espère, s'en rendra digne par son travail, son respect et son attachement pour vous. Je vous supplie de la lui continuer et, malgré les circonstances très-fâcheuses en égard à l'argent, de lui en faire sentir les effets dans le traitement pécuniaire qui lui sera accordé.

Vous savez par M. d'Osten les variations qu'éprouve à Pétersbourg l'accession à notre traité¹⁾. Le ministère russe a voulu à cette occasion nous faire prendre avec lui des engagements qui n'étaient pas praticables et nous a annoncé, qu'avant d'accéder à nos traités, il fallait que nous lui garantissions, comme dédommagement de la guerre, la possession de la Prusse qui était conquise. Nous avons très-positivement éludé cet engagement, mais notre réponse est si juste et en même tems si honnête, que j'espère, qu'elle ne dérangera pas les dispositions favorables où était le chancelier M. de Woronzow d'engager sa maîtresse à accéder à notre traité du 4 mai.

¹⁾ Il s'agit du traité du 4 mai 1759 conclu entre le Danemark et la France et auquel l'Autriche avait accédé.

Pour ce qui est de la nouvelle de l'envoi d'une escadre anglaise dans la Baltique, je ne crois pas cette nouvelle vraie. Je désire, qu'elle le soit, parce que je pense, que cette escadre dans la Baltique ou ferait quelque chose ou ne ferait rien, et dans les deux cas elle nous serait dans ces parages moins nuisible qu'ailleurs, peut-être même utile. Aussi je mande au président Ogier de ne vous en point parler et je défends à tous nos ministres du Nord de marquer la moindre inquiétude sur l'envoi de cette escadre.

Vous ne m'avez point répondu sur le projet d'articles préliminaires, dont j'ai pris la liberté de vous demander votre sentiment. Je crains, que vous ne l'ayez pas reçu. J'en serais fâché, car sur ce point délicat je désirerais fort être éclairé par vos lumières. Jusqu'à présent cette démarche n'a produit aucun effet; le roi d'Espagne, n'ayant pas eu en Angleterre les réponses favorables sur la médiation que nous avions lieu d'attendre, n'a pas jugé à propos, comme de raison, de communiquer les préliminaires. Le seul produit utile que j'aie tiré de ce projet est celui de l'avoir fait adopter à la cour de Vienne, de sorte que, si la négociation avec l'Angleterre a jamais lieu, je serai moins embarrassé de nos alliés, mais je vous avoue, que je ne comprends pas la conduite de la cour de Londres, non plus que son silence vis-à-vis de nous. Apparemment qu'elle veut la guerre à outrance. En vérité elle l'aura et, malgré les avan-

tages présents qui l'enivrent, j'espère beaucoup, que, si nous continuons la guerre encore deux ans, l'Angleterre ne fera pas une paix aussi avantageuse que celle qu'elle pourrait faire aujourd'hui. Nous aurons l'argent nécessaire pour notre campagne et pour celle de l'année prochaine. Ce point a été long et difficile à arranger; il l'est depuis deux jours définitivement. Je suis assez tranquille sur les moyens, je ne le suis pas autant pour l'exactitude de nos subsides. J'ai dans ma caisse beaucoup de papiers qui sont excellents, parce qu'ils rapportent 5 %, et que l'on en paiera un tiers cette année et les deux autres tiers en 1761 et 1762. Je voulais vous en donner pour deux millions cette année ou du moins pour un million. Je crois, que vous auriez fait un bon marché. Ce sont des inscriptions sur les recettes générales. M. de Wedel-Frys n'est pas assez autorisé pour écouter cette proposition. Je vous prie d'y réfléchir et, si vous y entrevoyez l'avantage pour le Danemark que j'y vois, faites lui donner les ordres de s'arranger avec moi sur cet objet.

Vous connaissez, monsieur, la fidélité de l'attachement que je vous ai voué pour la vie.

Postscr. J'avais déjà eu l'honneur de vous écrire la lettre ci-jointe, lorsque je reçus celle dont vous m'avez honoré le 26 février. Je suis très-flatté, que vous ayez approuvé notre projet d'articles préliminaires. Il me paraît équitable et, si l'Angleterre a de bonne foi envie de faire cesser

les malheurs de la guerre, je pense, qu'incessamment nous pourrions conjointement avec elle éteindre le feu qui embrase l'Europe. Je pense aussi, que le ministère britannique doit avoir les mêmes vues que le ministère du roi, c'est-à-dire, que non seulement il faut faire la paix pour le moment, mais encore plus l'assurer pour l'avenir et, d'après ce point de vue aussi politique qu'humain, pour toutes les nations.

L'impératrice de Russie ayant accédé, comme elle doit l'avoir fait, à notre traité du 4 mai, je crois qu'il sera de l'intérêt de l'Angleterre comme du nôtre de concourir à la solidité de la tranquillité du Nord, car vous remarquerez, que les circonstances nous ont amenés au point, que si nous continuons la guerre, ainsi que l'Angleterre, tous deux nous affaiblirons notre considération et notre prépondérance dans le continent, laquelle prépondérance restera aux puissances de terre. Si au contraire nous parvenons ainsi que l'Angleterre à nous accommoder, de ce moment nous reprendrons l'influence nécessaire que nous devons avoir, et réciproquement nous serons plus à portée de procurer à nos alliés les avantages qu'ils doivent attendre de notre amitié. Tel est, monsieur, l'esprit des préliminaires. Je ne sais pas, quand ils parviendront à Londres ni comment ils y seront accueillis, mais de bonne foi je pense, qu'ils sont sages et peuvent servir à une paix solide et utile aux nations. Je me suis plaint à M. de Wedel-

Frys, ainsi qu'à M. le président Ogier, en plaisantant d'une conversation que vous avez rendue à notre ambassadeur, où vous regrettiez de n'avoir pas préféré l'alliance du roi de Prusse à la nôtre. Ce que j'ai mandé à ce sujet à M. Ogier ne méritait pas l'importance qu'il a mise à ma réponse. Quant à M. de Wedel-Frys, j'ignore ce qu'il vous en a écrit. Je sais, que lui ou plutôt sa femme, qui le gouverne, est très-mal disposée pour la France. Cela ne me fait rien du tout, mais vous devez croire, monsieur, que, s'il arrivait par malheur, que j'imaginasse sérieusement, que les intérêts de mon maître ou nos traités souffrissent de vos dispositions, j'aurais l'honneur de vous en parler, pour en apprendre l'explication par vous-même, et je vous assure très-positivement, que le roi fait trop de fond sur votre caractère de probité et moi sur les sentimens que je vous connais depuis si longtemps, pour qu'il y ait eu de la part de notre cour la moindre défiance. Je vous ai déjà mandé dans cette lettre, monsieur, qu'au moment, où j'ai l'honneur de vous écrire, l'impératrice de Russie doit avoir accédé à notre traité du 4 mai. J'ai lu à M. de Wedel-Frys mardi dernier la lettre que je venais de recevoir de M. de l'Hôpital par un courrier extraordinaire qui m'apprenait cette nouvelle. Je vous assure, que je ne mets pas plus d'activité aux affaires particulières de ma cour qu'à celles qui regardent l'échange du Holstein. Je crois apercevoir tous les points de vue de votre

situation présente et future avec la Russie; je vous l'ai marqué, on n'est point le maître de ses alliés lorsqu'ils gagnent des batailles et que vous en perdez.

Malgré cela j'espère que nous parviendrons à notre but et je regarde l'accession de l'impératrice comme une base sur laquelle nous cheminerons sûrement et avec avantage. Tout ce que je vous demande, c'est de voir moins noir sur cet objet que vous ne voyez, et de croire que, quelque envie que nous ayons de la paix, nous ne la précipiterons pas étourdiment, que malgré tous nos malheurs cette paix aura plus de prévoyance que celle d'Aix-la-Chapelle et que, si nos ennemis veulent la continuer, il reste à la France des ressources que nous saurons employer peut-être moins malheureusement qu'elles ne l'ont été en 1759, car il n'est pas dit, que les projets de vigueur les plus grands et les mieux combinés échouent chaque année, quand on les entreprend. Il n'est question que d'avoir le courage de les recommencer, quand ils ont échoué. Au reste le Danemark est et sera notre allié et je vous assure de la part du roi, que nous ne craindrons pas de recommencer la guerre pour la sûreté de sa conservation. Il faut convenir aussi que vous avez plus de peur de la Russie qu'elle ne le mérite, et, Dieu merci, le successeur de cette couronne, plus il sera connu, moins il sera à craindre.

On m'a prié de Suède de vous demander le

rappel de M. de Larrey ¹⁾ dont on craint beaucoup les intrigues à Stockholm. Cette demande me coûte à vous faire; je vous laisse le maître d'en faire l'usage que vous voudrez, mais mettez-moi, je vous prie, à portée de répondre.

XXV.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 23 avril 1760.

Vous voulez donc bien m'écouter, monsieur. Après tout ce qu'il vous plaît me dire dans la lettre dont vous venez de m'honorer, je ne puis en douter et c'est pour moi dans la situation pénible et difficile où se trouvent les affaires générales de l'Europe et au milieu des dangers qui menacent tout le Nord, mais plus particulièrement encore les états du roi, une consolation inexprimable de vous trouver dans la place où vous êtes, de pouvoir exposer immédiatement à vos yeux le tableau des maux que je vois et que je crains, et de me sentir autorisé, par vos bontés et par mon attachement ancien et fidèle, à vous parler, non seulement avec la confiance que je dois au ministre d'un roi, principal allié du mien, mais encore avec toute celle, que m'inspire l'âme gé-

¹⁾ Il était secrétaire de la légation danoise à Stockholm. Hollandais d'origine et fils d'un homme haut placé dans sa patrie, il était entré au service du Danemark sous les auspices du comte Bernstorff, ancien ami de son père. Plus tard il fut envoyé à Lisbonne comme ministre.

néreuse que je vous connais. Je vais profiter, avec la permission et même par ordre du roi, de ce bonheur si rare, dans votre situation et dans la mienne, et porter la confiance à un point qui dans tout autre cas serait excès et folie, mais que dans le mien j'estime prudence et sagesse, je vais vous dévoiler les résolutions du roi et mes pensées les plus secrètes, bien certain que, quand vous ne les agréeriez pas toutes, quand les malheurs du temps vous en feraient paraître quelques unes incommodes et déplacées, vous n'en entreriez pas moins avec l'équité qui vous est naturelle dans la situation qui les justifie, et que jamais vous ne permettez que j'aie sujet de regretter de vous avoir donné la preuve de la plus haute estime que mon cœur puisse vous marquer.

Depuis que la Russie s'est fait connaître aux nations policées de l'Europe, elle est l'objet de la terreur de toutes celles dont elle s'approche, et il n'y a point de pouvoir dont on aime moins dépendre que du sien. Les raisons de cette façon de penser générale à son égard vous sont trop connues, pour qu'il me soit permis de vous les détailler. Deux nations ¹⁾ se trouvent cependant déjà réduites par elle, en moins d'un demi-siècle, dans le cas de ressentir le poids de son influence, et, si la fierté de l'une et la léthargie de l'autre leur permettent de soupirer et de

¹⁾ Il s'agit ici de la Suède et de la Pologne.

réfléchir sur leur état, c'est vous sans doute, monsieur, qui êtes le dépositaire de leur gémissement. L'Allemagne septentrionale et le Danemark n'étaient libres et tranquilles que par la vaste distance qui les séparait de cet empire redoutable. Nous ne calmions nos inquiétudes qu'en mesurant avec plaisir l'étendue des pays et des mers que ce peuple nombreux avait à traverser avant que de venir jusqu'à nous; nous espérions, que l'intérêt général de l'Europe réunirait toujours toutes les puissances à la retenir dans ses limites et à n'animer ni son génie ni sa politique ni sa capacité militaire ni sa cupidité; mais que nous reste-t-il aujourd'hui de toutes ces espérances momentanées?

La Courlande n'est déjà plus qu'une de ses provinces. Ce n'est point à Varsovie, c'est à Pétersbourg qu'on en dispose, et il ne reste aux rois de Pologne que la permission de solliciter l'impératrice en faveur de celui des princes aspirants au duché qu'ils affectionnent, et le droit d'investir celui que S. M. J. aura choisi. La Prusse est occupée. Les armées russes n'ont plus d'obstacles pour entrer en Allemagne, leurs généraux commandent en Pologne avec autant de facilité et d'autorité qu'en Livonie, les Suédois ambitionnent ou font au moins semblant d'ambitionner l'honneur de combattre sous eux, et la cour de Vienne épuise tout son savoir et toutes ses ressources pour les instruire dans l'art de la guerre et pour fournir à leurs armées tout ce qu'il pouvait leur

manquer encore. Quels seront les effets de tous ces efforts combinés et quelles bornes pourra-t-on mettre un jour aux volontés d'une cour impérieuse et dont vous connaissez le génie, le ton et les maximes, et qui ne sera pas toujours gouvernée aussi mollement qu'elle l'est aujourd'hui, et à la cupidité d'une nation assez nombreuse, pour que la perte des hommes ne l'affecte pas, et assez pauvre pour être obligée, dès qu'on excite sa convoitise, à chercher chez les autres ce qu'elle n'a point chez elle; d'une nation dure et guerrière qui n'a ni mœurs ni lois ni délices qui puissent l'adoucir, l'arrêter ou la retenir, qui ne connaît de règle que la volonté d'un seul, et qui ne craint aucune autre puissance, parce qu'elle se sait inattaquable dans ses vastes et tristes provinces, qui enfin peut faire des conquêtes sur tous ses voisins, bien sûre qu'aucun de ceux-ci n'en peut faire sur elle?

Vous êtes trop juste, monsieur, et vous aimez trop les alliés fidèles de la France pour vouloir, que, frappé de ces vérités, car ce sont des faits que je vous allégué et je ne crains point que dans le fond de votre cœur vous m'accusiez de les outrer et de noircir trop le tableau, le roi soit insensible à un danger si cruel et qu'il voie, sans s'alarmer et sans prendre des mesures, cette formidable puissance avancer sans cesse, se fortifier, se développer et approcher de ses états. Lui surtout, qui sait, que l'héritier présomptif de cet em-

pire, qui déjà, par la crainte qu'il inspire à l'impératrice, à ses favoris et à ses ministres, partage avec cette faible princesse le pouvoir souverain et qui dans peu le verra tomber tout entier entre ses mains, est son ennemi implacable et mortel, qui pousse la haine contre lui jusqu'à des excès dont sans doute vous êtes informé, et dont tous les projets, comme vous ne sauriez l'ignorer, pour peu que monsieur de l'Hôpital se permette de le voir et de vous en instruire, ne tendent qu'à porter le fer et le feu dans le centre de son royaume. Vous ne pouvez désirer, que, dans un danger où il ne s'agit point de quelque intérêt passager ou de quelque perte tolérable, mais de son existence comme roi et comme père de son peuple, il remette son sort et celui de sa nation au hasard de ce qui pourra être obtenu pour lui et pour elle à la paix et aux succès des offices, dont après tout sa conservation ne sera pas le premier objet. Tant que la Russie n'a paru agir que pour secourir ses amis contre une nouvelle monarchie qui venait à s'élever à leurs dépens et qui allait les opprimer tous, le roi a vu ses progrès en silence; l'intérêt de ces mêmes princes et surtout son tendre attachement pour le roi T. C., leur protecteur, l'ont engagé à fermer les yeux sur les inconvénients qui pourraient lui en revenir; et, loin de soutenir l'ennemi de la Russie, il s'est, vous le savez, monsieur, prêté, autant que son amour pour ses peuples a pu le lui permettre, à tout ce qui lui a été

proposé, pour faciliter par mer et par terre ses succès; mais depuis qu'il n'est que trop évident, que cette puissance ne se contente plus d'agir pour la gloire et pour l'amitié, mais qu'elle compte s'attribuer le royaume de Prusse pour sa part des dépouilles de la guerre et que ce dessein ne trouve point les oppositions auxquelles le roi s'attendait, il n'est plus possible à S. M. de penser de même, et, je ne crains point de le dire, la conquête de ce royaume ne serait pas plus funeste au prince auquel on l'enlève qu'à tout le Nord et qu'au roi.

La Prusse, qui a vingt-quatre lieues d'étendue le long de la mer Baltique sur quarante de large, est sans doute le plus petit royaume de la chrétienté, mais il suffit tel qu'il est pour altérer la face du Nord, en tombant entre les mains des Russes. Puis, en état par son acquisition d'armer dans ses ports une flotte, que les glaces ne retiendraient plus, et d'entretenir sur les frontières de l'Allemagne une armée composée, nourrie et montée à l'allemande; maîtres par Königsberg de tout le commerce de la Lithuanie et bientôt après par Danzig (car comment cette ville essayerait-elle seulement de résister à une si énorme puissance?) de celui de la Pologne; voisins désormais de l'Allemagne et à portée de prendre une part immédiate et directe à toutes ses affaires, ils cesseraient d'être ce qu'ils ont été et montreraient, à l'issue et pour fruit de cette guerre entreprise pour le maintien de la liberté et de la tranquillité publiques,

à l'Europe étonnée un pouvoir sans comparaison plus effrayant que celui qu'il s'est agi de combattre et de diminuer. Et quel spectacle pour le roi ! Il n'y a pas deux jours de navigation entre Danzig et les côtes de son royaume, et les armées, que le grand-duc se promet tous les jours d'employer contre lui, n'auront plus que les duchés de Poméranie et de Mecklenbourg à traverser pour être en Holstein. Jugez, monsieur, s'il est permis et possible à S. M. de soutenir une telle idée et si elle peut se dispenser de tout risquer pour l'écartier. Il n'y a point de malheur en politique, comparable à celui auquel ses états seront exposés, si la Prusse reste, sous quelque titre que ce soit, au pouvoir des Russes et si ses querelles subsistent avec leur maître futur. Plus ce prince est farouche et (pardonnez l'expression peut-être trop forte) insensé, et plus il sera dangereux et funeste au roi, parce qu'il n'épargnera et ne ménagera rien pour contenter un ressentiment et une haine, devenus sa passion et sa folie ; et cette même façon de penser, ces mêmes principes qui ont rendu jusqu'à présent S. M. si avare du sang de ses sujets la vont forcer aujourd'hui à le sacrifier à la conservation de tout ce qui leur rend la vie chère. Je voudrais bien ne point employer dans une lettre des phrases qui semblent n'y point être à leur place, mais je ne puis ne pas dire ici, qu'il n'y a point de Danois qui se soucie de vivre, s'il doit voir son roi et sa patrie dépendants des Russes.

Il n'y a donc plus à balancer pour nous, monsieur, il faut ou obtenir, que les Russes ne fassent point l'acquisition de la Prusse, ou voir au moins nos querelles avec leur prince éteintes, pour tâcher de les éloigner de nous. Nous ne nous dissimulons ni les difficultés du premier ni les risques du dernier de ces expédiens, mais tout est préférable au malheur qui nous menace et à la honte de n'y avoir pas résisté.

Vous n'avez point consenti aux desseins qui nous alarment, je le vois dans votre lettre avec un sentiment de joie qui commence à devenir rare à mon cœur; vous n'y consentirez point, l'amitié, la politique, vos engagemens, le soin de votre propre grandeur, car qui est-ce qui a plus d'intérêt que vous à ce que l'Europe reste ce qu'elle est, vous en détourneront également. C'est donc à vous, que le roi s'adresse, non seulement comme à ses premiers amis, mais encore comme aux associés de la cause; c'est vous qu'il sollicite d'unir votre crédit et celui du prince, dont vous disposez, à ses efforts pour porter la Russie à abandonner ses vues de conquête et à s'engager à ne point vouloir garder la Prusse pour elle, ni la donner à quelque prince subalterne, qui sans en prendre le titre ne serait en effet que son vice-roi et n'administrerait le royaume que sous ses auspices. Prodiguons-lui l'argent, appas auquel elle n'a jamais été insensible, pour la déterminer à ce sacrifice que le repos et la liberté du Nord exigent

et qui va si bien aux grandes puissances. Rache-
 tons ce royaume pour son ancien roi, ce n'est
 pas de ce côté-là qu'il convient de l'affaiblir, et si
 vous estimez juste, que ce prince, cause de la
 guerre, en paie les frais, faites que les provinces
 dont on jugera nécessaire de le dépouiller autre
 part en soient chargées. L'arrangement me paraît
 juste et, si l'Ostfrieuse se trouve du nombre de ces
 provinces et si vous êtes disposé encore à en faire
 dans ce cas l'équivalent que le traité du 4 mai
 1758 promet au roi, S. M. est prête à l'accepter
 à la paix avec ce fardeau et à porter sa part, à
 fournir son contingent de la dépense commune.
 Ne rejetez pas sans examen cette idée, je vous
 supplie, quelque singulière, quelque difficile et pé-
 nible qu'elle puisse vous paraître, honorez-la de
 votre attention. Il ne s'en est point présenté à
 mon esprit qui s'ajustât mieux à tous les intérêts
 et, si elle est ce que je crois, elle mérite, que
 vous la goûtiez et qu'elle soit exécutée par vous.
 Dans une affaire de cette importance les difficultés
 ne sont rien pour un homme qui est ce que vous
 êtes et qui pense comme vous pensez. Mais si,
 pour le malheur de l'Europe, ce projet vous dé-
 plaisait ou si, par des causes que je ne saurais
 assez déplorer, la Russie se montrait inexorable
 et décidée à ne point rendre la Prusse, alors le
 roi ne verrait plus qu'un seul moyen capable de
 le dispenser de recourir aux dernières extrémités,
 moyen peu propre, je l'avoue, à le tranquilliser, peu
 suffisant pour assurer le repos du Nord

en diminuant les dangers ou en les reculant au moins, lui permettrait de ne point regarder la perte de la Prusse comme son propre malheur et d'attendre son sort sans le précipiter. Ce serait, que la Russie portât le grand-duc, en considération de l'extrême augmentation de sa puissance future, ou, si on l'aime mieux, en lui cédant dès-à-présent le royaume de Prusse, à renoncer à ses prétentions sur le Slesvig et à céder sans autre récompense et sous la garantie de toutes les puissances, intéressées à la guerre, sa part du duché de Holstein. Je dis: sans autre récompense, car la Prusse en doit tenir lieu et, dans un si triste cas, il ne peut plus être question d'affaiblir le roi par des dépenses ou des échanges. Il n'aura pas trop de toutes ses forces pour pouvoir se soutenir, et, je puis l'avouer hardiment, ce que je propose n'est guère moins nécessaire à tout le Nord qu'à lui. Que deviendrait en effet ce Nord, si l'empereur de Russie joignait à sa puissance actuelle le royaume de Prusse, le Holstein, le Slesvig et sans doute aussi le Danemark entier — car qui est-ce qui l'empêcherait alors de s'en saisir? Que resterait-il en particulier à la Suède, enveloppée de toutes parts, et aux provinces d'Allemagne à la bien-séance du nouveau monarque? Le roi ne voit point d'autre tempérament, monsieur, et si ces deux moyens lui manquent ou s'ils sont rejetés, il ne lui reste plus, vous ne le sentez sans doute que trop vous-même, que de prendre conseil de la nécessité.

Voilà, monsieur, où il est réduit, telles sont ses pensées et ses résolutions. Vous en êtes et en serez le seul dépositaire. Ce n'est qu'au roi T. C., des intérêts et de l'amitié duquel tous ses dangers et tous ses maux ne sépareront pas S. M., qu'elle les confie. Elle se croit sûre, que ce monarque ne lui attribuera pas les effets des évènements dont elle n'est pas la cause, qu'il ne désapprouvera pas des sentimens que tout roi doit à sa couronne et à ses peuples, et qu'il ne désirera pas même, qu'elle sacrifie des intérêts qui après tout sont, à plus d'un égard, ceux de la France. Ce n'est pas à moi de vous entretenir de vos propres intérêts, ce n'est pas à moi de vous représenter, qu'en élevant la Russie vous élevez une puissance, amie naturelle et habituelle de vos ennemis présents et futurs, et qui n'est la vôtre que par un concours de circonstances que vous êtes trop éclairé pour croire durable. Je croirais vous manquer, si je le faisais, et il me suffit de savoir, qu'ils vous sont connus dans toute leur étendue, qu'entre vos mains ils ne sauraient être négligés, et que ce n'est pas de vous qu'il faut craindre, que vous consentiez jamais à racheter l'embarras du moment présent par les peines d'un avenir long et funeste. Les autres cours n'en sauront que ce que vous jugerez devoir leur être communiqué ou ce que la nature de ces résolutions nous obligera de leur déclarer.

J'ai reçu les actes de l'accession réciproque

signés à Pétersbourg le 23 et le 29 mars. L'événement serait heureux dans toute autre circonstance, et le roi, qui me commande de vous en faire ses remerciemens les plus distingués, dit avec plaisir, qu'il le doit à vos soins; mais il n'est pas trop possible à S. M. de se liguier dans ce moment avec une puissance, contre les desseins de laquelle elle sera peut-être forcée de se déclarer dans peu de mois. Le roi m'a ordonné d'écrire à M. d'Osten une lettre dont je charge M. de Wedel-Frys de vous rendre compte. Le but de cette lettre n'est que de gagner du tems, jusqu'à ce qu'il vous ait plu me dire vos sentimens sur ce que je viens de vous exposer et sur la manière d'insinuer à la cour de Pétersbourg l'un et l'autre des expédiens dont j'ai eu l'honneur de vous faire la proposition; et je compte, que ce délai ne révoltera pas avec justice une cour qui ne se fait nul scrupule de différer les ratifications de ses traités pendant des saisons entières, sans autre cause que celle d'épargner à l'impératrice la peine de les signer.

La part que la cour de Vienne a prise au traité du 4 mai ne permet pas au roi de lui laisser ignorer ces mêmes instructions, envoyées à M. d'Osten, et je vais mettre le baron de Bachoff¹⁾ en état de l'en informer. Je préparerai en même tems ce ministre aux ouvertures très-réservées qu'il

¹⁾ Ministre de Danemark à Vienne, 1749—1781.

pourrait avoir à faire au comte de Kaunitz, mais je lui donnerai l'ordre du roi de n'en faire usage qu'au cas que monsieur le comte de Choiseul¹⁾ reçût des instructions qui y fussent relatives, et qu'il en concertât avec lui l'exécution; et je n'attendrai pour m'en expliquer envers la Suède, dont, dans cette rencontre comme en bien d'autres, l'intérêt est si étroitement uni au nôtre, mais qui tremble au seul nom de la Russie et ne sait point lui cacher ses secrets, — que votre réponse et vos avis. Heureux, si vous voulez bien me les donner avec autant d'amitié que je vous les demande avec candeur et confiance. Le roi s'en flatte, il se promet, que vous entrerez dans sa situation et dans ses peines, que vous les partagerez même autant que vos autres liaisons pourront vous le permettre. Il suspend dans cette attente ses mesures, quelque pressées qu'elles puissent être, et dans le cas même où son espérance serait déçue, il se fait une douceur de vous avoir communiqué toutes ses résolutions et leurs motifs. Jamais il ne croira, que vous préférerez l'agrandissement excessif de la Russie à sa conservation.

Recevez encore mes remerciemens très-humbles de la lettre qu'il vous a plu m'écrire le 27 du passé. Elle m'a été d'une grande consolation. J'avoue, que j'espère beaucoup de vous, et que je

¹⁾ Le comte de Choiseul-Praslin était ambassadeur de France à Vienne depuis 1758. En 1761 il devint ministre des affaires étrangères et fut créé duc de Praslin. Voir Flassan VI p. 326 sqq.

ne saurais m'imaginer, que, pendant que vous présidez aux conseils de la France, on verra le Nord asservi, l'Allemagne, ou au moins une de ses parties, exposée à subir dans peu le même joug, la balance du pouvoir en Europe renversée et la primauté de ce pouvoir passée entre les mains des Russes.

Je finis, quoiqu'avec peine. Pardonnez la longueur excessive de cette lettre et daignez vous dire, qu'il n'en est jamais parti du Nord, qui contiât des objets plus importants, ni qui fût pour celui auquel elle s'adresse une preuve plus décidée de la confiance et de l'estime d'un roi et de la vénération de son ministre.

Postscr. M. le comte de Wedel-Frys n'est instruit qu'autant qu'il est nécessaire pour la forme, et pour qu'il ne perde pas entièrement le fil des affaires, de ce que j'ai l'honneur de vous mander. Ses intentions sont certainement bonnes et droites, mais le bonheur que j'ai de pouvoir m'expliquer directement avec vous me dispense de la nécessité de lui faire des confidences que je crois ne pouvoir jamais assez ménager. Je vous rends mille grâces très-humbles de la façon dont vous me parlez sur monsieur de Larrey. Je n'imagine pas, qu'il soit ou puisse être dangereux, et je vous proteste, qu'il ne m'est jamais revenu contre lui ni plainte ni le moindre soupçon. Son père est mon ami intime depuis près de trente ans, et je serais véritablement affligé et peiné, s'il s'agissait de déplacer ce jeune homme avant la fin de la

diète. Je me flatte, que vous m'épargnez ce chagrin sensible ou que, si vous avez des raisons supérieures pour m'y exposer, vous aurez la justice d'obliger ceux qui accusent M. de Larrey d'articuler ses prétendues fautes et d'en fournir les preuves. Vous êtes assurément trop équitable et trop généreux pour nous demander d'immoler et ministre et secrétaire, sans savoir jamais de quoi ils sont coupables et pourquoi ils ont déplu à leurs dénonciateurs.

(Sur une feuille séparée et sans date.)

Je viens d'essayer une rude attaque. Tous les ministres du parti contraire ont appris, à ce qu'ils m'ont tous dit, par la Suède notre accession à la convention du 9 mars 1759 avec toutes les circonstances, et plusieurs d'entre eux ont eu, je ne sais d'où ni par quels moyens, des copies de notre traité du 4 mai 1758. Je ne m'arrêterai point sur les embarras et les désagrémens abondans qui m'en viennent, mais je ne me permets pas de vous taire, que les intelligences que les Anglais ont dans bien des cours sont étonnantes, et qu'il ne se fait que peu de choses à Pétersbourg et aucune à Stockholm dont ils ne soient sur le champ et très-exactement instruits.

XXVI.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague, même date.

Si jamais vos bontés peuvent vous engager à donner quelque attention à mes paroles, monsieur,

que ce soit, je vous supplie, aujourd'hui, que l'indulgence que vous m'avez si souvent et si constamment marquée ne vous abandonne pas dans cette occasion. Ne voyez dans ma lettre que le cœur qui me l'a dictée et la vérité de ce que je vous représente. Pardonnez tout le reste. Je sais, que ce que je vous expose et ce que je vous laisse entrevoir peut vous importuner et vous déplaire, et je n'en souffre que trop; mais je ne puis vous le taire, sans manquer à ce que je dois à mon pays et à vous. Jugez, par l'effusion du cœur avec laquelle je vous parle, de ce que vous êtes à mes yeux. Votre réponse déterminera tout. Quelle qu'elle soit, je la recevrai avec respect et reconnaissance, car elle sera toujours digne de vous, et vous ne vous permettrez point de mépriser les peines et les dangers de vos amis ni de condamner, sous des qualifications qu'elles ne méritent point, des résolutions que la nécessité seule et les sentimens les plus généreux, que vous trouvez tous dans le fond de votre propre cœur, leur arrachent. Tout ce que je vous demande c'est qu'elle soit positive. Une réponse vague, dans un moment si critique, serait un refus, et nous proposer d'acquiescer ou de contribuer même à notre perte dans l'espérance d'en être peut-être tirés un jour, serait nous prouver, que vous ne faites que peu de cas de notre sort et de nous. Que je ne voie pas ce malheur! Je me demande souvent dans mes consultations les plus secrètes

ce que vous feriez, si vous étiez dans ma situation. Et plus j'y pense, plus je suis sûr, que vous feriez ce que je fais, mais vous le feriez plus fortement. Je suis à vous avec toute la confiance que je vous prouve et avec tout le respect et tout l'attachement que vous me connaissez pour vous.

XXVII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles, le 12 mai 1760.

Je suis très-touché, monsieur, des sentimens que vous me marquez par la dernière lettre chiffrée dont vous m'avez honoré. Ceux que je vous ai voués depuis longtemps ne sont ni moins sincères ni moins étendus, et je justifierai toujours par une confiance réciproque celle que vous voudrez bien me témoigner. Ce n'est pas seulement le duc de Choiseul, qui vous en donne les assurances les plus positives, c'est le ministre d'un grand monarque, ami sincère et fidèle du roi, votre maître, et ainsi ma façon personnelle de penser et les devoirs du ministère que S. M. m'a confié m'engagent également à vous parler avec la plus grande franchise sur l'objet important dont vous me paraissez si vivement affecté.

Je conviens d'abord, monsieur, de tous les principes, exposés dans votre lettre avec autant de lumière et de sagacité que de dignité et de force. Ce qu'un souverain se doit à lui-même ou qu'il doit à sa couronne et à ses peuples lui

impose l'obligation indispensable, non seulement de les défendre contre une injuste agression mais aussi de prévenir même les dangers qui les menacent. Les rois ne connaissent point de tribunal qui ait le droit de juger leurs différends, et ce n'est que par la force qu'ils peuvent se garantir de l'oppression. Mais cette maxime, si vraie en elle-même, est-elle applicable aux circonstances et à la position actuelle du Danemark vis-à-vis de la Russie? C'est ce qu'il est essentiel d'examiner avec l'attention la plus sérieuse.

Ne suppose-t-on pas trop gratuitement à la cour de Russie des vues excessives d'ambition? Cette puissance a fait de grandes dépenses pour le soutien de ses alliés, depuis qu'elle a pris le parti de faire cause commune avec eux; ne paraît-il pas raisonnable, qu'elle obtienne quelque dédommagement des frais immenses que cette guerre lui a occasionnés?

Il est vrai, que la prétention de conserver à ce titre le royaume de Prusse, dont les armes russes ont fait la conquête, pourrait être susceptible de plusieurs inconvéniens qui doivent exciter avec raison la prévoyance sage et éclairée des puissances du Nord et surtout de la couronne de Danemark. C'est même cette considération qui a principalement déterminé la façon dont le roi s'est expliqué sur les insinuations qui lui ont été faites relativement à l'objet dont il s'agit.

Vous connaissez, monsieur, les liens qui unis-

sent S. M. aux deux impératrices et sa fidélité aux engagements qu'elle a contractés, mais autant le roi est résolu de les remplir avec la plus scrupuleuse exactitude, autant il est éloigné d'en prendre de nouvelles qui lui paraîtraient contraires aux intérêts de ses autres alliés, et spécialement du roi de Danemark. Ainsi S. M. ne favorisera aucun arrangement qui aurait pour objet d'assurer à la Russie la Prusse ducale, à moins que cet arrangement ne se fasse avec la participation et de l'aveu de S. M. Danoise. Pour donner même, monsieur, au roi, votre maître, dans la conjoncture présente une preuve non équivoque de son amitié, le roi fera tout ce qui pourra dépendre de lui pour détourner l'événement qui fait le sujet de vos inquiétudes et de vos craintes; et en conséquence non seulement S. M. agira, aussi efficacement qu'il sera possible, pour engager la cour de Vienne à ne pas se prêter aux vues de la Russie par rapport au royaume de Prusse, mais encore le roi refusera de ratifier l'accession de la cour de Pétersbourg au traité du 4 mai 1758, dans laquelle on a inséré sur les droits et les prétentions du grand-duc de Russie une clause dont S. M. sent parfaitement, que le roi de Danemark ne peut pas être satisfait. J'en appelle à votre équité, monsieur, le roi peut-il rien faire de plus pour votre cour dans le moment présent que de s'exposer au risque de déplaire à celle de Russie, tandis que la guerre subsiste encore? Mais si, malgré les bonnes

intentions de S. M. et les démarches qu'elle a faites et qu'elle continuera de faire tant à Vienne qu'à Pétersbourg, la Russie persiste dans le dessein de conserver le royaume de Prusse, quel parti convient-il au roi de Danemark de prendre dans une conjoncture si critique, et ne doit-il pas user de toutes ses ressources pour prévenir les malheurs qu'il aurait à redouter et auxquels il ne serait plus tems de remédier dans la suite? Ne craignez-pas, monsieur, que je vous donne ici des conseils, suggérés par la faiblesse ou la timidité.

Je crois, que, dans la supposition que je viens d'établir, S. M. Danoise devrait se déterminer à des résolutions extrêmes et de la plus grande vigueur; mais dans la position actuelle il me paraît essentiel de faire marcher d'un pas égal la prudence et la force et de peser mûrement les avantages et les inconvéniens d'une levée de boucliers, trop prématurée pour être utile et trop inefficace pour n'être pas dangereuse. Si j'étais persuadé, que vos craintes sont aussi fondées que vous paraissez le croire, je vous dirais sans hésiter, qu'il faut risquer le tout pour le tout, que le salut du Danemark doit être la loi suprême de S. M. Danoise et de ses ministres et qu'aucune considération politique ne doit prévaloir sur cet objet essentiel, mais si vous voulez bien faire usage de la supériorité de vos lumières et de vos connaissances, pour réfléchir sur la situation présente des affaires générales de l'Europe, sur les intérêts de toutes

les puissances qui ont pris part à la guerre, sur l'administration même de la Russie, vous conviendrez, qu'on ne peut encore envisager que dans une perspective fort éloignée les dangers qui vous menacent. J'ai même lieu de penser, qu'on exagère l'idée qu'on se forme des vues ambitieuses de la Russie et que, si pour sa convenance particulière elle désire quelque augmentation de territoire, ce n'est pas sur la Baltique ni du côté de l'Allemagne qu'elle voudrait en faire l'acquisition. Il est très-possible, que cette puissance ait d'autres vues, au succès desquelles la possession momentanée de la Prusse et la cession qu'elle en ferait ensuite lui paraissent pouvoir contribuer. Vous êtes sans doute mieux instruit que moi des sentimens et des projets du grand-duc de Russie, mais, à les supposer aussi violents et aussi contraires au Danemark qu'on le prétend, quand et comment pourra-t-il se livrer à son ressentiment? L'impératrice, sa tante, est dans un âge et sa santé est dans un état qui, selon le cours ordinaire de la nature, doivent lui promettre encore un long règne. D'ailleurs un prince, parvenu au trône, ne voit pas toujours les objets sous le même point de vue qui l'affectait comme l'héritier de la couronne. Les réflexions sur les devoirs de la souveraineté, le calcul des moyens, les conseils de ses ministres, la différence des conjonctures et plusieurs autres motifs sages et solides tempèrent souvent les passions de la jeunesse et de l'inexpé-

rience. Le grand-duc ne pense aujourd'hui que comme duc de Holstein, il changera peut-être de maximes et de principes, lorsqu'il gouvernera l'empire de Russie. Si M. d'Osten a connaissance de tout ce qui se passe à Pétersbourg, il saura, qu'un parti considérable se flatte, que, si l'impératrice de Russie vit quelques années, le grand-duc ne succédera pas à S. M. Impériale. La cour de Vienne est pour le moins aussi intéressée que le Danemark à cette disposition, que l'on suppose dans le cœur de l'impératrice de Russie en faveur du fils du grand-duc. L'on connaît à Vienne l'enthousiasme du successeur éventuel de Russie pour le roi de Prusse et la haine que les sentiments de ce prince, mis par lui très-imprudemment à découvert, a produite à la cour impériale, une circonstance qui doit tranquilliser la cour de Copenhague sur la crainte d'être sans alliés en cas d'attaque de la part du grand duc, devenu empereur. De ce que je viens de vous exposer, monsieur, il suit nécessairement, que les dangers que vous craignez sont au moins douteux et vraisemblablement fort éloignés, mais ceux auxquels le roi, votre maître, s'exposerait, en s'unissant au roi de Prusse contre la Russie, seraient infaillibles et très-prochains. Je ne vous parlerai point de la répugnance que la probité et la fidélité reconnues de S. M. Danoise lui inspirent sans doute pour une alliance avec les ennemis du roi et des alliés de la France; je n'insisterai pas sur l'étonnement avec lequel

l'Europe verrait ce prince manquer aux engagements les plus solennels, sous le prétexte d'un danger qu'elle regarderait peut-être comme chimérique ou du moins comme pouvant être prévenu par des moyens plus convenables et moins violens. Je passe sous silence l'impression que ferait infailliblement à Pétersbourg, à Vienne et dans plusieurs autres cours la demande d'un sacrifice en faveur du Danemark, qui, sans avoir voulu prendre aucune part aux dépens et aux risques de la guerre, voudrait en retirer un avantage plus réel que celui qui en résultera pour la plupart des puissances qui se sont épuisées d'hommes et d'argent pour la soutenir. Enfin, monsieur, je n'entrerai avec vous dans aucun détail sur les suites de la résolution que le roi, votre maître, prendrait d'allumer un nouveau feu en Allemagne et dans le Nord et d'y prolonger les calamités publiques, je me borne à réfléchir uniquement sur l'intérêt de votre cour. Les forces du Danemark ajouteraient sans doute un poids considérable dans la balance du côté du roi de Prusse, et je veux bien supposer, qu'elles donneraient même au parti de ce prince une supériorité décidée, mais dans ce cas-là ne profiterait-il pas de cette position avantageuse pour négocier la paix, qu'il désire certainement avec passion, et la cour de Vienne ne serait-elle pas obligée de concourir à la fin d'une guerre dont la durée pourrait l'effrayer et dont les événemens lui paraîtraient plus douteux que jamais ?

Si cela arrivait, monsieur, et assurément rien n'est plus dans l'ordre des choses possibles, le Danemark qui aurait délivré le roi de Prusse de l'embarras extrême, où ce prince se trouvait, resterait exposé à tout le ressentiment et à toutes les forces de la Russie et peut-être de la Suède. Le moment funeste, que vous auriez craint de voir arriver un jour, existerait déjà : qui peut prévoir, quelles en seraient les suites ?

Je passe légèrement sur toutes ces considérations et je ne fais que les effleurer sans les approfondir, parce que je sais, que je les présente à un ministre à qui les conséquences des objets qu'on lui présente ne peuvent échapper, mais que faut-il en conclure par rapport au parti à prendre ? Il me semble, monsieur, qu'il n'y en a qu'un seul, qui puisse concilier la dignité du Danemark avec sa sûreté, et je vous le propose avec d'autant plus de confiance qu'il ne m'est suggéré que par la sincère amitié du roi pour le roi, votre maître, et par le vif intérêt, que je prends personnellement à la gloire de S. M. Danoise et à la prospérité de votre ministère. Il faut, que le roi de Danemark fasse tous ses efforts pour reconcilier la France avec l'Angleterre et pour engager ces deux couronnes à comprendre dans les conditions de leur paix particulière les intérêts de S. M. Danoise. Il faut pour parvenir à ce but, que la cour de Copenhague déclare nettement à Londres, que, forcée par des circonstances à se

livrer à une résolution extrême, elle ne croit pouvoir éviter sa ruine qu'en unissant ses forces à celles du roi et des alliés de la France, à moins que le roi d'Angleterre ne veuille tendre une main amie au Danemark; que le seul moyen de venir à son secours est, que S. M. Britannique, réconciliée avec le roi, prenne de concert avec lui des mesures efficaces pour maintenir un équilibre de puissance dans le Nord et pour tranquilliser efficacement S. M. Danoise. Réfléchissez sérieusement, monsieur, sur le plan que je vous propose, il est juste, décent et solide. Votre cour ne changera point de système et, en assurant ses possessions et son repos, elle contribuera au bonheur public. Le changement de scène, qu'une détermination absolument contraire opérerait, ne nous serait peut-être pas aussi désavantageuse, dans la position où nous sommes, qu'il le paraît d'abord, et nous n'ignorons pas ce que nous pourrions faire pour nous le rendre même utile, mais le roi et son ministère ne sont occupés que de la situation du Danemark, et S. M. veut de toute préférence ne prendre conseil que de l'intérêt véritable qu'elle prend à la sûreté et à la satisfaction de S. M. Danoise. Il ne me reste qu'à soumettre mes idées à votre jugement, monsieur; je crois cependant devoir encore vous représenter, qu'il est toujours fort critique de s'engager dans une guerre qu'on peut éviter et dont les dangers sont constamment plus certains que les succès; qu'il

est plus aisé de prendre une résolution hardie que de l'exécuter, et qu'il ne faut pas avoir à se reprocher d'avoir abandonné des alliés fidèles pour en adopter d'équivoques. Vous voyez, monsieur, avec quelle ouverture de cœur je réponds à votre confiance. Si c'est de l'ami le plus sincère qu'on peut recevoir les conseils les plus salutaires, S. M. Danoise doit accorder une préférence entière à ceux que le roi sera toujours disposé à lui donner, lorsqu'elle les lui demandera. Je regarderai, en mon particulier, comme des époques flatteuses dans mon ministère les occasions de marquer mon zèle pour l'intérêt du roi, votre maître, et de vous prouver, monsieur, les anciens et inviolables sentimens avec lesquels je vous suis attaché.

XXVIII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles le 12 mai 1760.

Je réponds à la confiance, monsieur, que vous avez bien voulu me marquer, je vous mande exactement, comment je vois les choses; je peux me tromper, mais je vous jure par notre amitié ancienne et très-tendre de ma part, que je ne cherche pas à vous induire en erreur; je ne discute pas les deux points que vous proposez comme pouvant vous tranquilliser, j'en crois la réussite impossible et je suis sûr, que l'impossibilité en est physique pour la France, et que ce serait nous tromper tous deux que de vous dire, que, les choses

étant telles qu'elles sont à présent, la France pourra influencer sur la réussite d'un de ces deux articles; il n'en serait pas de même, si la France avait fait la paix avec l'Angleterre.

Au reste, si vous ne trouvez pas dans nos secours politiques tous les avantages que vous pouvez en espérer, du moins conviendrez-vous, que notre conduite est très-conforme à nos engagements. D'ailleurs le roi n'imaginera jamais, que le roi de Danemark devienne son ennemi, mais en même temps je vous préviens, que S. M. ne prétend pas contrarier les démarches d'un prince, qu'elle aime et estime autant que S. M. Danoise; ainsi, quelque chose qui arrive, vous pouvez dire, que la France vous a donné des conseils, mais non pas qu'elle vous a détourné de faire ce que vous jugerez le plus propre à vos intérêts. Je ne sais, si je m'abuse dans ma propre cause, mais il me paraît, que le moyen que je vous propose est infiniment supérieur à ceux que vous nous indiquez; il est noble, ferme, juste, et la crainte que vous avez de l'Angleterre devrait être secouée, pour vous affranchir de la crainte que vous avez raisonnablement de la Russie. En vérité, monsieur, nous valons mieux de toutes façons que les Anglais et méritons davantage d'être ménagés, car malgré nos mauvais succès vous verrez les ressources de notre puissance. Je vous parle à cœur ouvert, tel que je dois faire vis-à-vis de

quelqu'un à qui je suis attaché inviolablement, et dont je désire passionnément mériter l'estime.

XXIX.

Bernstorff à Choiseul.

Travendal le 26 Juin 1759.

Le premier de mes vœux est exaucé, monsieur, vous avez bien voulu m'écouter, et, quoique, par des motifs que je sais respecter en même temps qu'ils m'affligent, vous n'avez pas jugé à propos de convenir de la justice de mes peines et de la nécessité d'y porter les remèdes proportionnés au mal, que je vous avais proposés, je vois néanmoins, que vous n'y êtes pas insensible et que vous daignez y prendre cette part que je me suis toujours promise de vos bontés. C'est beaucoup pour moi. J'attends le reste de votre génie et du temps. Il n'est pas possible, qu'avec les lumières que vous avez, vous ne reconnaissiez la vérité de ce que j'ai osé offrir à vos yeux, et qu'avec vos talens et votre pouvoir vous ne cherchiez et ne trouviez le moment de prévenir le préjudice que l'énorme puissance de la Russie portera nécessairement à la France, si on la laisse s'augmenter toujours et s'approcher du théâtre où les grandes scènes de l'Europe se jouent; il ne l'est pas non plus, que vous consentiez à mettre le grand-duc en état et que vous agréiez de lui laisser les moyens et le prétexte de s'asservir le Nord entier, ce pays habité par les nations qui,

par mille motifs, sont vos plus fidèles et plus constantes amies. Vous voyez trop clair, pour ne pas saisir ce que les intérêts les plus importants de la France et de l'Europe exigent de vous, mais vous avez vos raisons pour ne pas me confier votre plan. Je n'en murmure pas et je n'en continuerai pas moins de vous faire part du mien, sans hésiter et avec toute l'assurance d'un homme qui sent, qu'il est animé par le plus juste et le plus noble de tous les buts, celui du salut de son pays, et qu'il n'agit que sur des principes qui ont toujours été et seront toujours ceux de la France.

Puisque des deux moyens, qu'après mille réflexions le roi a reconnus être les seuls qui puissent le tranquilliser et que j'ai eu l'honneur de vous exposer dans ma dernière lettre du 23 avril, le premier: celui d'engager la Russie à force d'argent à se désister du dessein de garder la Prusse pour elle, vous paraît impraticable, S. M. se voit obligée d'y renoncer. Elle sent, qu'il n'y avait que le concours de toutes les puissances intéressées qui pouvait en procurer le succès, et elle se trouve ainsi réduite à se borner uniquement au deuxième. Je viens en conséquence d'envoyer à Pétersbourg un courrier avec des instructions pour M. d'Osten, dont j'ai l'honneur de joindre ici la copie. Vous y trouverez ce que le roi représente à l'impératrice, ce qu'il lui demande, ce qu'il lui déclare et ce qu'il offre au grand-duc, et vous jugerez, monsieur, si cette démarche, telle qu'elle va être faite, peut

et mérite d'être appuyée par vous et, moyennant vos offices, par la cour de Vienne. Vous savez, que je ne me suis jamais permis de vous presser sur rien ni même de raisonner avec vous sur ce qu'il vous convient de faire; je ne me le permettrai pas davantage aujourd'hui; c'est à vous, non à moi, d'en décider, je ne vous demande que de tout peser avec la sagacité et l'équité qui vous sont naturelles, et de me faire savoir vos résolutions. S'il s'agissait de moindres intérêts, S. M. les remettrait volontiers au hasard d'une négociation moins pressée et plus douce, mais il est question de tout pour elle, et si la Russie acquiert la Prusse, sans que son héritier renonce à ses préventions et à ses haines, aucun prince de la chrétienté ne se trouvera dans une situation plus dangereuse et plus funeste qu'elle. Je ne disconviens point, qu'il est possible, que le grand-duc ne monte que tard ou point du tout sur le trône, mais il est vraisemblable, que, solennellement reconnu héritier de l'empire, craint par ceux qui le connaissent et aimé par tous ceux qui ne le connaissent pas, il n'en sera point écarté longtemps ni par la vie ni par la politique de la princesse infirme et faible qui l'occupe aujourd'hui; je sais, qu'il y des exemples mémorables dans l'histoire, que des princes, parvenus à la souveraine puissance, n'ont plus pensé, comme ils pensaient avant que d'y arriver, mais ces princes n'étaient pas malades comme l'est le grand-duc, dont l'esprit débile et frappé ne

lui laisse que la faculté de haïr le Danemark et de méditer sa ruine; je n'avoue pas moins, que de s'opposer aujourd'hui à la Russie est le moyen de s'attirer son ressentiment et les maux qui peuvent en être la conséquence; mais, monsieur, je ne saurais me dissimuler non plus, que, certains de nous trouver tôt ou tard en guerre avec cet empire, il vaut mieux encourir à présent les risques que lorsqu'il n'aura plus d'autre ennemi que nous, et qu'il est vrai après tout, que ses armées auront plus de peine à envahir aujourd'hui nos provinces que lorsqu'elles ne trouveront plus de Prussiens sur leur passage. Le hasard est grand et le mal est extrême, je ne me le déguise pas, et j'ose croire, que le roi a assez prouvé à toute la terre, combien il connaît les maux de la guerre et combien il désire les épargner à son peuple, pour ne pas être soupçonné de vouloir s'y précipiter légèrement dans cette rencontre. Mais dans le cas où il est, il n'a que le choix des dangers, et que répondrais-je un jour à lui et à la postérité, si je lui conseillais aujourd'hui de se livrer au plus grand de ces dangers, parce qu'il est le plus éloigné, et de payer si cher le repos d'un moment? Tous mes vœux ne tendent cependant qu'à voir le roi hors de la nécessité de se livrer à cette cruelle extrémité, et plutôt au ciel que la Russie voulût l'en dispenser, en se prêtant à sa proposition et à sa demande! Je n'ose l'espérer, il faudrait avoir oublié la fierté moscovite, la timidité du comte de Wo-

ronzoff, l'adulation de M. de Schuwaloff et l'opiniâtreté du grand-duc, pour s'en flatter; mais j'ose toutefois en appeler à vous, s'il y a une époque où il soit permis de croire une complaisance ou un sacrifice de sa part possible, c'est celle-ci. Dans toute autre elle se jouerait, ou par orgueil ou par paresse, de nos représentations, comme elle l'a fait pendant dix années entières; dans celle où nous sommes il ne doit pas lui être entièrement indifférent de voir fortifier par mer et par terre un ennemi qu'elle a tant de peine à abattre, et, si elle peut être émue, elle doit l'être dans ce moment. Pourriez-vous désapprouver, que nous cherchions à en faire usage?

Ne nous considérez donc point comme des gens échauffés par une imagination allumée ou par des craintes outrées et chimériques. Non, monsieur, le calme et la réflexion président à nos démarches, et, sûrs de ne nous être pas attiré les maux qui nous menacent et de n'avoir contribué en rien aux calamités présentes et futures du Nord, nous les envisageons avec toute la peine qu'elles méritent, mais sans trouble et sans frayeur. Nous nous croyons obligés d'employer tous les moyens que Dieu nous a donnés pour les écarter ou au moins pour les diminuer, mais, vous le voyez, nous ne désirons d'employer que les plus doux, et ce ne sera qu'après les avoir épuisés tous, que nous nous croirons forcés et par-là même autorisés à recourir à ceux que nous avons tant et si

longtemps évités et auxquels nous ne pensons qu'avec douleur. Est-ce qu'une telle conduite pourrait être condamnée par vous, pourriez-vous jamais nous accuser de violer nos engagements, lorsque nous serons contraints de combattre pour la liberté et l'indépendance du Nord, pour ces mêmes objets que nous avons toujours posés d'un commun accord pour base de nos traités et qui en ont toujours fait l'âme; pourriez-vous jamais dans ce malheureux cas nous appeler vos ennemis, nous qui, après avoir refusé constamment de donner la plus légère attention aux offres qui pouvaient nous faire mériter ce nom, après n'avoir désiré que de vous être agréables et, si le sort l'avait voulu, utiles, ne cherchons encore qu'à ne pas vous être ni à charge ni importuns, et qui, par un effet de ces sentimens, ne nous permettons pas de vous rappeler, dans ce moment peu commode, ce que le danger où nous sommes nous autoriserait d'attendre de vous, en vertu des engagements que vous avez avec nous et qui sont, pardonnez si je l'ajoute, plus anciens, plus naturels, plus durables et au moins aussi sacrés que ceux que vous pouvez avoir contractés avec toute autre puissance, nous qui vous faisons lire dans nos cœurs et qui n'y renfermons que constance, confiance et attachement pour vous. Non, monsieur, vous ne taxerez point les effets de la nécessité du nom odieux qui n'est dû qu'à la volonté et au choix, vous ne ferez point votre cause de

celle du grand-duc, qui vous hait, et de celle de la Russie, qui voudrait vous enlever votre place en Europe. Les liaisons que des événemens bien singuliers ont formées entre vous et elle, et sur la durée probable desquelles je me tais, ne vous feront point croire fait contre vous ce qui ne se fera qu'à votre place contre une puissance dont toutes les vues tendent visiblement à s'arroger à elle seule la domination dans le Nord; et la France ne confondra jamais, surtout tant que vous présidez à ses conseils, avec des gens qui cherchent à lui nuire, ceux qui ne s'arment que pour leur indépendance et pour conserver un système qui ne saurait cesser d'être le sien.

C'est-là ce que je me dis tous les jours, c'est à cette confiance que je me livre avec joie et, je vous l'avouerai, monsieur, il y a des momens où je me flatte en secret, mais sans vouloir pénétrer le vôtre, que, bien que les circonstances vous engagent à ne point animer nos résolutions contre les vues de la Russie et celles du grand-duc, elles ne vous déplaisent pas et que les déclarations que M. d'Osten va faire à Pétersbourg, entrent plutôt dans votre plan qu'elles ne le dérangent. Vous répondrez sur elles ce que votre sagesse vous inspirera, vous assurerez ou détruirez par vos actions ma conjecture, mais ce que je ne dois pas vous dissimuler, c'est que, puisque vous avez trouvé bon de marquer à la Russie quelque hésitation sur l'avancement de ses vues

et de ses desseins ambitieux, vous avez déjà blessé cette impérieuse cour, qui n'aura pas même su vous cacher à vous son orgueil; et que tous les ménagemens que vous voudrez lui marquer ensuite, ne vous rendront pas sa confiance. Recevez cependant, monsieur, les remercîmens du roi de cette démarche si digne de la France et de vous, et recevez-les également de ce qu'il vous a plu refuser de ratifier l'acte d'accession de la Russie au traité du 4 mai 1758. Les paroles, dictées par le grand-duc ou au moins par la crainte qu'il inspire, que M de Schuwaloff y a fait insérer et qui ont si justement attiré votre attention, ont vivement blessé le roi et ont achevé de lui faire connaître l'esprit et le système de la cour de Russie et de déterminer ses mesures à son égard¹⁾. Vous voyez, que par elles le fruit de la longue et pénible négociation qui a produit l'accession est devenu à rien, et que nous ne pouvons pas même accepter le faible avantage que cette accession devait nous assurer. Et vous voudriez encore, que, pendant le seul moment qui peut nous être favorable, nous remissions notre sort et celui du Nord à des négociations futures et d'un succès, par mille raisons, encore moins apparent?

Daignez être persuadé, monsieur, et c'est là le précis et le but de cette lettre que j'abrège

¹⁾ En accédant au traité du 4 mai 1758, l'impératrice de Russie avait pris certaines réserves en faveur des prétentions du grand-duc sur l'ancienne partie gottorpienne du Slesvig.

tant que je puis et qui cependant devient si longue, que, soit que nous réussissions en Russie, soit que nous n'y réussissions pas, quelles que soient les mesures auxquelles elle nous force, nous les poursuivrons en amis de la France et en amis fidèles au système pour lequel nous nous sommes déclarés jusqu'ici. Vous seul dans l'univers pourriez nous en détacher, et vous ne le ferez pas. Quelques contradictions apparentes qu'il y ait dans ce plan, nous savons les concilier, parce que nous sacrifierons toujours tout ce qui n'est pas le salut de la patrie à leur conciliation, et c'est parce que nous pensons immuablement ainsi et pour vous en donner une nouvelle preuve, que nous sommes prêts à entrer, de tout notre cœur et autant que nous le pouvons, dans la proposition par laquelle vous avez bien voulu finir votre dernière lettre. Nous ferons tous nos efforts pour réconcilier la France avec l'Angleterre et, quoique nous ayons si souvent éprouvé le peu d'effet de ces tentatives et les reproches et les désagréments, qui en reviennent pour toute récompense à ceux qui s'en mêlent, nous nous y exposerons de nouveau et de bonne grâce, dès que cela peut vous être agréable. Nous exprimerons au roi de la Grande-Bretagne, avec toute la force dont nous sommes capables, combien le Nord, le pays de Hanovre et l'Europe entière ont besoin de cette réconciliation; nous lui ferons sentir, que la continuation de la guerre entre ces

deux couronnes ne fera au fond qu'augmenter la puissance de la Russie, déjà redoutable et contraire aux intérêts de l'une et de l'autre; nous n'oublions rien de ce qui pourra frapper ce prince, mais, monsieur, comment, après lui avoir fait le tableau de la situation du Nord, pourrions-nous lui dire, que, si cette réconciliation ne se faisait point, le roi unirait ses forces à celles des puissances qui, si je vous en excepte, sont déjà d'accord de l'opprimer? Comment pourrions-nous faire croire à ce monarque, que nous lui parlons de bonne foi, lorsque nous lui alléguerons ces mêmes dangers, dont nous lui aurons représenté l'importance, pour autant de motifs capables de nous porter et même de nous obliger à fortifier l'alliance de Russie et à aider ainsi à forger nos propres chaînes? Par combien d'argumens victorieux ne nous démontrerait-il pas l'inconséquence de notre conclusion? Vous êtes trop éclairé, pour ne pas le sentir, et trop généreux, pour exiger de nous une démarche à laquelle une cour jalouse de son honneur ne saurait se déterminer qu'avec une répugnance extrême.

Mais le reste de votre proposition sera exécuté, monsieur, au moment que je saurai si, après en avoir séparé la menace, vous jugez encore à propos, qu'elle se fasse. Je n'en espère que peu; il n'en serait peut-être pas de même, si vous consentiez à une paix qui fût générale pour vous, mais comme le respect et l'amitié me dé-

fendent également de vous parler sur ce sujet, sans y être appelé par vous, je ne m'y arrêterai point et je me bornerai à vous réitérer l'assurance, que toutes les considérations qui pourraient nous déconseiller cette tentative ne tiendront jamais contre le désir de vous plaire. Heureux, si elle pouvait avoir quelque succès et hâter le terme de tant de maux et de tant de douleurs.

XXX.

Bernstorff à Choiseul.

Même date.

C'est, monsieur, le cœur rempli pour vous de vénération et de confiance dans vos lumières et dans vos bontés et de cet attachement si pur et si tendre qui vous est acquis depuis longtems, que je vous présente le résultat des réflexions sans nombre que j'ai faites sur notre situation, sur mon devoir et sur ce qu'il vous a plu m'écrire le 12 du passé; et je souhaite avec une véritable passion, que, quand les conjonctures que je vous demande la permission d'appeler les malheurs du tems vous retiendraient d'approuver comme ministre nos résolutions et nos démarches, au moins vous ne les condamniez pas comme ami. Ne me refusez pas l'usage d'une distinction à la douceur de laquelle je ne puis me refuser

Je suis, daignez le croire, aussi frappé et aussi pénétré, que je dois l'être, des inconvéniens et des conséquences du parti que nous prenons;

mais je suis convaincu, que l'honneur et l'amour de la patrie, qu'il s'agit de sauver, si nous le pouvons, ne nous permettront pas d'en choisir un autre, et j'espère, que, quand il plairait à la providence de nous affliger par les revers et les malheurs qui peuvent en résulter, je n'en sentirai pas moins la consolation et le calme que j'attends de la certitude de n'avoir point contribué à la naissance et au progrès de tant de maux. Une seule inquiétude me reste. Peut-être trouverez-vous, que nous en demandons trop et qu'après avoir proposé si souvent un échange de la partie ducale du Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, c'est trop présumer des conjonctures que de n'offrir aujourd'hui que des dédommagemens et des avantages pécuniaires contre la cession de cette même province; mais veuillez considérer, monsieur, combien cette guerre a changé la face des affaires, et pour tout le Nord et pour nous. Les sommes considérables et que, relativement à nos moyens, je puis appeler immenses, que les armemens du roi et par terre et par mer lui ont causées et lui causent encore, les espérances que le traité du 4 mai 1758 nous a permis de concevoir, plusieurs autres considérations, qu'il ne me serait pas difficile d'ajouter, justifieraient déjà ce changement de nos vues et de nos offres, mais je ne veux vous en alléguer qu'une seule qui, je l'espère, suffira pour nous obtenir votre approbation. Dans l'état où sont les choses, il est de la plus

grande importance pour notre objet, auquel le repos et la liberté du Nord sont en vérité assez étroitement liés pour mériter qu'il devienne l'objet général, que le grand-duc ne soit pas notre voisin et que nous ne diminuions pas nos moyens de nous défendre contre nos ennemis et de contribuer à l'équilibre du Nord. Déjà affaiblis par les dépenses que je viens de citer, en butte à la mauvaise humeur et au ressentiment de ceux de nos voisins que nos refus de nous unir à eux ont irrités contre nous, environnés d'états, malheureusement devenus trop militaires et trop guerriers, nous n'aurons plus de provinces à perdre; et j'ose dire, qu'il est si fort de votre intérêt, que nous n'en perdions pas et que vos ennemis ou vos adversaires n'acquièrent point dans cette partie de l'Allemagne des possessions, enlevées à vos alliés, qu'il serait digne de vous et de votre sagesse de vous opposer à nos résolutions, si nous inclinions à acheter la cession du Holstein par de tels sacrifices. Voyez jusqu'où se portent mes espérances et combien j'aime à tout attendre de vous, mais rappelez-vous en même tems, je vous supplie, que ces espérances et cette attente ne prendront jamais la forme d'importunité et de plaintes et qu'au milieu de la plus grande crise de nos affaires je saurai toujours respecter les vôtres. Ne vous laissez point de me marquer des bontés qui me sont une consolation puissante dans tous les cas

et soyez sûr, que rien n'altérera jamais mon respect et mon tendre attachement pour vous.

J'oubliais de vous demander, quelle part vous voulez que nous fassions de tout ceci aux Suédois. Bien des motifs m'animent à leur marquer notre confiance, quelques considérations s'y opposent; vous pénétrez les unes et les autres, permettez que je m'en rapporte à vous et à votre décision.

XXXI.

Choiscul à Bernstorff.

Versailles le 7 juillet 1760.

Je croirais inutile et fatigant pour vous, monsieur, de vous rappeler les réflexions que je vous ai ci-devant présentées et fait présenter par M. le président Ogier, pour vous persuader, que le danger du Danemark relativement à la Russie n'était ni aussi destructif ni aussi prochain que vous paraissiez le craindre. Il est d'usage, qu'on croie juger mieux que ses amis dans sa propre cause. Je ne vous parlerai pas non plus des risques que S. M. Danoise courra, en suivant une résolution qui peut blesser les plus grandes cours de l'Europe, résolution offensive, déterminée par un objet de crainte, fondée sur les propos d'un prince dans ce moment-ci sans autorité et à qui l'on veut faire céder de force ses domaines patrimoniaux à son cousin le roi de Danemark, parce qu'on lui attribue des indices de haine contre S. M. Danoise. Je me bornerai donc, monsieur, à examiner avec

la plus scrupuleuse justice les déterminations du roi de Danemark, exprimées dans votre lettre du 26 juin et dans les dépêches de M. le président Ogier, relativement aux intérêts du roi, mon maître, et aux engagements réciproques de S. M. et de la cour de Copenhague. La détermination de S. M. Danoise consiste en deux propositions alternatives. Le roi de Danemark dit: Je suis inquiet de la façon de penser du successeur au trône de Russie relativement à mes possessions allemandes. Ce prince a des états enclavés dans les miens et des prétentions sur le Slesvig; s'il devient empereur de Russie, sans qu'il ait cédé ses états de Holstein et renoncé à ses prétentions, j'ai tout à craindre de sa puissance et de sa mauvaise volonté pour moi, donc je dois prévenir par un arrangement avantageux le moment où le grand-duc montera sur le trône et m'opposer, si l'arrangement n'a pas lieu, aux avantages qui accroîtraient la puissance de l'empire russe et l'approcheraient de mes frontières. En conséquence, je déclare à la France, à la cour de Vienne et à celle de Pétersbourg, que, si elles veulent m'assurer la possession entière du Holstein et la renonciation du grand-duc à ses prétentions, aux conditions que je propose à ce prince, je resterai tranquille et neutre dans la guerre présente et ne m'opposerai à aucun arrangement particulier des dites cours: si au contraire la France, la cour de Vienne et la Russie ne m'assurent pas le but où tendent mes désirs,

ma crainte et peut-être encore davantage l'assurance que me donnent l'Angleterre et la Prusse de ne pas poser les armes, sans m'avoir procuré l'échange que j'ambitionne, m'engagent à me lier avec les ennemis de la France, pour soutenir la liberté et l'équilibre du Nord ébranlé et plus que tout pour parvenir, de quelque façon que ce soit, à mon objet.

Voilà en précis le système, monsieur, que vous croyez dans les circonstances présentes que le Danemark doit suivre indispensablement. Ce système demande des observations générales que notre confiance mutuelle, monsieur, permet que je vous développe.

Il est de la prudence, principalement quand la puissance d'un souverain n'est pas dans le cas de donner la loi, que ses démarches soient autorisées par la justice la plus exacte et la plus reconnue. Après ce principe, dont tous les rois devraient convenir, il en est un autre qui n'est pas moins évident, qui est que, lorsque l'on fait deux propositions alternatives, il est nécessaire, pour ne pas blesser les couronnes intéressées, que ces propositions soient d'une égalité parfaite: pour que celles du Danemark fussent dans cette juste et convenable proportion, il aurait fallu, qu'on eût ajouté à l'instruction de M. d'Osten, que, si les cours de France, de Vienne et de Pétersbourg voulaient procurer et assurer au Danemark l'arrangement qu'il propose, S. M. Danoise unirait

ses forces à celles de ces trois puissances, pour contribuer à leur faire obtenir de leurs ennemis les dédommagemens qu'elles ont lieu d'attendre à la paix future. Une telle déclaration aurait été proportionnée à celle de s'unir aux ennemis des trois puissances, pour obtenir de la cour de Russie un avantage utile, et il n'y aurait eu que la France, qui aurait eu à examiner, si les engagemens que le Danemark a pris avec le roi lui laissent, tandis qu'ils subsistent, la possibilité de faire entrevoir, que le roi de Danemark pourrait s'unir dans aucun cas aux ennemis de S. M. Vainement objecterait-on à cette égalité des propositions, qu'elle serait contraire aux vues du Danemark, en ce que cette couronne, en unissant ses forces à celles de Russie, contredirait à la crainte que marque S. M. Danoise de l'agrandissement de la puissance russe. Pour répondre à cette objection, il n'est nécessaire que de lire l'instruction donnée à M. d'Osten, l'on verra clairement que, si la cour de Russie et ses alliés déterminent le grand-duc à céder la partie du Holstein qui lui appartient et ses prétentions sur le Slesvig au roi de Danemark, alors la cour de Copenhague sera peu inquiétée des conquêtes de la Russie et de son établissement en Prusse. D'où l'on doit conclure, que l'agrandissement de la Russie, présenté avec force comme un motif de crainte, s'évanouira aux yeux du Danemark, pourvu qu'on lui procure l'acquisition qu'il am-

bitionne: ce qui fait croire, qu'il aurait été plus juste de présenter le projet de la cour de Copenhague à l'impératrice de Russie et à ses alliés avec des avantages et des utilités pour la cause commune plutôt qu'avec une alternative menaçante qui peut les révolter. Au surplus, monsieur, j'ai peine à comprendre, comment le projet de votre cour peut s'allier avec les traités du roi de Danemark et de la France, traités auxquels le roi n'a point manqué et dont les engagements, onéreux pour les finances de S. M. et désavantageux au commerce de son royaume, ont été maintenus avec scrupule depuis tant d'années.

Lorsque la guerre se déclara entre la France et l'Angleterre en 1756, le Danemark, ainsi que toute l'Europe, convint, que le roi d'Angleterre était l'agresseur dans cette guerre. En conséquence de cet aveu, le roi de Danemark d'après le traité de subsides, qui avait été renouvelé le 30 janvier 1754, devait fournir au roi selon l'art. V les secours stipulés entre les deux puissances contre quiconque les attaquerait. La cour de Copenhague fit, lors de la déclaration de guerre, des représentations au roi, et en convenant, que l'événement prévu dans le traité existait, elle observa, qu'elle courrait les plus grands risques, si elle se déclarait contre l'Angleterre, et que ces risques seraient nuisibles à la France, par les secours que le Danemark pouvait fournir à nos colonies et à notre commerce qui deviendrait nul,

si l'Angleterre traitait les sujets de S. M. Danoise en ennemis. Les observations du Danemark furent adoptées par le roi et l'on convint verbalement de la neutralité, S. M. faisant au bien et à la tranquillité du roi de Danemark le sacrifice des droits qui lui étaient dévolus par le traité, sans espérer, que la puissance qui n'osait exécuter ses engagements contre l'Angleterre se rendrait utile aux colonies françaises par des transports. Et de fait le Danemark n'a été d'aucune utilité à nos colonies pendant le cours de cette guerre. Le roi en 1758 a conclu un traité avec le Danemark, par lequel les subsides que donne S. M. à S. M. Danoise sont augmentés, à condition que la cour de Copenhague assemblera une armée dans le Holstein; et d'autre part S. M. promet à S. M. Danoise d'engager autant qu'il lui sera possible l'impératrice de Russie à concourir aux arrangements projetés pour l'échange de la partie du Holstein, possédée par le grand-duc. La cour de Copenhague n'ignore pas, avec quel soin et quelle activité le roi a négocié à Pétersbourg, pour que cet échange eût lieu, ainsi que le roi de Danemark le désirait alors, et ne peut pas imputer à S. M., si l'impératrice de Russie a mis des restrictions dans son accession au traité du 4 mai, d'autant moins que ces restrictions ont empêché jusqu'à présent le roi de ratifier l'accession de la Russie et que S. M. a mieux aimé de courir le risque de perdre un allié considérable et aussi nécessaire dans la guerre

actuelle que l'impératrice de Russie, que de manquer, non à la lettre, mais à l'esprit du traité conclu entre la France et le Danemark le 4 mai 1758, persuadée que la noblesse et la justice de l'impératrice lui feraient approuver la délicatesse du roi pour le maintien de ses engagements au détriment même de ses intérêts véritables. Tels sont, monsieur, les engagements réciproques de nos deux cours, et je crois n'avoir pas outré la conduite exacte et scrupuleuse de S. M. vis-à-vis du roi de Danemark. Je vous demande à présent, comment il vous sera possible, d'après les traités et notre conduite, de recevoir des subsides de l'Angleterre pour faire la guerre à nos alliés. Vous sentez bien, que nous ne croirons pas, que la puissance du roi de Danemark, toute respectable qu'elle est, soit en état de faire la guerre à l'empire russe sans des secours en argent, et nous savons, qu'il n'y a que l'Angleterre qui dans ce moment-ci puisse payer des subsides aux alliés du roi de Prusse. L'Angleterre ne donnera pas de subside sans faire de traité. Le Danemark peut-il traiter avec l'Angleterre, sans manquer absolument à la France? Si une puissance doit peser les devoirs de la probité avant que de songer à ses intérêts, je crois, que ces réflexions doivent être la base des délibérations du conseil de S. M. Danoise, avant que d'y agiter les craintes que l'on peut y avoir de la haine du grand-duc. Vous aurez de plus sans doute réfléchi, monsieur,

au danger d'offenser essentiellement la cour de Vienne, en se liant offensivement avec son ennemi direct, tandis que l'impératrice-reine a agi de concert avec le roi pour procurer au Danemark l'échange qu'il désire. Ces différentes observations me font croire, que S. M. Danoise ne prendra pas le parti qu'elle nous fait craindre qu'elle ne regarde comme de nécessité, et en conséquence le roi approuve, que je vous mande, qu'il va prescrire à ses ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg de faire tous leurs efforts, pour que la négociation de M. d'Osten ait le succès que vous en attendez. S. M. regardera la cause du Danemark comme la sienne propre en vertu de ses traités, jusqu'au moment où elle sera instruite, que S. M. Danoise a contracté des engagements avec la Prusse sous les auspices de l'Angleterre ou avec l'Angleterre directement. Et si des circonstances malheureuses amènent cet événement, le roi en sera sensiblement touché pour le bonheur de l'Europe, pour le repos et l'équilibre du Nord et même pour l'intérêt véritable du Danemark. Mais S. M. aura la satisfaction de sentir et de faire connaître à toute la terre, quelles ont été dans cette occasion la pureté et la justice de ses intentions et de sa conduite. En même tems que le roi va agir de tout son pouvoir à Vienne et à Pétersbourg pour le succès de la négociation du chambellan d'Osten, il fera part confidentiellement à la Suède de cette négociation intéressante.

Je viens de vous dévoiler, monsieur, avec la plus grande franchise les véritables sentimens de S. M. dans la circonstance présente. Je me flatte, que, si vous n'approuvez pas nos principes, vous donnerez du moins des éloges à la manière vraie dont le roi s'explique et quelque reconnaissance à l'utilité dont il voudrait être au roi de Danemark, sans faire attention aux liaisons que l'on suppose pouvoir exister entre l'Angleterre et ce prince.

Il me reste à vous répondre, monsieur, sur les démarches qui avaient été faites à Londres pour la paix particulière du roi avec l'Angleterre. Elles n'étaient proposées de notre part et ne pouvaient être décentes et de quelque poids, qu'autant que ces démarches auraient été soutenues de la part du Danemark de la menace de s'unir avec nous contre l'Angleterre. Dès que cette forme n'est pas jugée praticable à Copenhague, il ne faut plus y songer. Le roi ne peut faire une paix particulière avec l'Angleterre que directement avec cette puissance ou sous la médiation de l'Espagne. S. M. ne peut et ne veut songer à la paix générale qu'avec un intime concert et le concours de ses alliés.

Je m'en rapporte à votre cœur, monsieur, pour me juger et, quel que soit le jugement, je vous demande en grâce de ne pas oublier la vérité de mes sentimens pour vous, auxquels je serais en désespoir que les événemens politiques et militaires donnassent la plus petite atteinte, ainsi

que la sincérité de l'inviolable attachement que je vous ai voué pour ma vie.

XXXII.

Choiseul à Bernstorff.

Même date.

Je ne sais pas, monsieur, comment vous trouverez la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire; elle est, je vous assure, selon moi, de la plus exacte vérité et, selon les circonstances, de la plus scrupuleuse justice. Mettez-vous à ma place et pensez que nous connaissons les propositions qui vous sont faites par l'Angleterre et la propension de votre cour de tirer parti, de quelque façon que ce soit, de ces propositions. Je vous assure, que depuis que je suis en place, la politique du roi n'a jamais eu d'autre base que la justice et, quelle que soit ou ait été la situation de la guerre, la perte de plusieurs provinces, si elle pouvait avoir lieu, ne m'intimiderait pas assez pour conseiller au roi une paix ou timide ou que je croirais injuste. Voilà la seule gloire qui puisse me flatter dans mon ministère. J'abhorrerais le métier que je fais, s'il faisait fléchir un instant la probité et la fermeté à toute épreuve que je professe et qui convient à une aussi grande couronne que la France. Si j'étais le maître du destin de ce royaume, comme je n'en suis que le ministre, l'Europe périrait plutôt que de me voir proposer au roi de consentir à une paix déshono-

rante, mais en même tems je ne mériterais pas le reproche d'échapper aucune occasion d'en faire une équitable. Si la Russie n'adopte pas vos propositions et que le roi de Danemark se croie obligé de fournir des troupes au roi de Prusse et de recevoir de l'argent de l'Angleterre, cette démarche sera peut-être très-nuisible à S. M. Danoise, et de plus, en alimentant le feu de la guerre, on prolongera sa durée. Ce sera un grand malheur qui peut-être tournera à la gloire de la France, du moins ferons-nous dans ce cas tout ce qui sera en notre pouvoir, pour n'en pas souffrir de préjudices. Au reste, monsieur, je doute encore de vos résolutions, je pense que le roi de Danemark fera de nouvelles réflexions; mais vous me permettrez de vous observer, qu'ayant pris le parti d'envoyer en Russie l'instruction de M. d'Osten avant que de nous consulter, je ne pouvais vous répondre autre chose que ce que vous verrez dans le mémoire en chiffres ¹⁾. Je vous répéterai la phrase qui le termine, c'est que, dans quelque situation que nous nous trouvions, vous n'aurez jamais un serviteur plus tendre, plus attaché et plus zélé que moi.

¹⁾ Savoir la lettre précédente n^o 31.

XXXIII.

Bernstorff à Choiseul.

Bregentved le 9 août 1760.

Comme depuis bien des années le désir de vous plaire et d'obtenir votre approbation possède mon cœur et que je m'étais flatté, que, surtout depuis que la providence nous a rapprochés l'un et l'autre des trônes de nos rois et de leurs conseils, j'avais eu quelque occasion d'avancer dans cet objet de mes désirs, je n'ai pu être que vivement touché de voir par la lettre qu'il vous a plu m'écrire le 7 du passé, que je n'ai point réussi à vous faire envisager les motifs des résolutions du roi, tels qu'ils me frappent, et que je les ai assez mal expliqués pour vous avoir donné lieu de leur attribuer des vues d'ambition et de violence, et pour vous faire regarder leurs effets comme contraires à ce que le roi doit à la France. J'en suis pénétré de douleur, monsieur, et je ne puis que compter parmi mes malheurs, occasionnés peut-être par ceux du temps, qu'un ministre, aussi éclairé que vous l'êtes et qui connaît et sent si bien ce que, je ne dirai pas la gloire et l'intérêt de la nation, mais sa liberté et son salut et la conservation de l'état exigent, condamne des mesures qui me paraissent si légitimes et que j'exécute, non seulement par obéissance pour les volontés de mon maître, mais encore par la conviction la plus intime de leur justice et de leur nécessité. Je ne vous répéterai point ce que j'ai eu l'honneur de

vous dire pour les justifier, ce ne serait sans doute que vous importuner, et que vous dirais-je sur ce sujet, que je ne vous aie déjà dit? Mais j'attends du temps, qui n'appuiera que trop mes alarmes, le bien que je ne me promets plus de mes représentations, et c'est à lui que j'en appelle, pour vous convaincre de ce dont je n'ai pas pu vous persuader. Le tableau que vous me faites du système du roi est cruel. Je ne l'y reconnais point, mais je vous respecte assez et vos sentiments, lors même qu'ils m'affligent et me blessent, pour n'en point examiner et pour n'en point relever les traits. Souvenez-vous seulement, c'est la seule grâce que je vous demande, que le prince dont vous accusez si vivement les résolutions et les vues, est ce même allié de la France, qui depuis le moment qu'il est monté sur le trône, n'a pas varié un instant dans son amitié pour elle, que dans l'une et dans l'autre fortune elle a toujours trouvé le même, que les soupçons les plus injustes n'ont pu refroidir, qui n'a jamais répondu que par des refus aux offres de vos ennemis, qui encore aujourd'hui vous ouvre tout son cœur et qui ne se déterminera au parti que vous lui reprochez qu'au cas d'une nécessité qui selon tous les droits de la nature et de la société l'emporte sur tout autre engagement et forme la première et la plus sacrée des obligations d'un souverain. Souvenez-vous encore, que ce n'est qu'après avoir épuisé tous les autres moyens, qu'il a recours au seul qui lui reste et

dont il connaît très-bien le danger et les hasards, que c'est avec la plus sincère et la plus constante ardeur qu'il désire pouvoir s'en dispenser, et qu'il est prêt à embrasser avec joie tout autre expédient, pourvu qu'il soit compatible avec sa conservation et avec sa sûreté; rappelez-vous, que ses intérêts, qu'il ne peut sacrifier, ne sont pas uniquement les siens, n'oubliez point, combien ils tiennent à ceux de la France et de l'Europe entière, et puis condamnez-le, si vous l'estimez juste. Condamnez-le de ce que, né souverain d'un peuple libre et appelé par la providence à être un des gardiens de l'indépendance et de l'équilibre du Nord, il ne peut se résoudre à voir paisiblement renverser l'un et l'autre, de ce qu'il ne saurait consentir à l'agrandissement et à l'approche d'un pouvoir destructeur, habitué à subjuguier ses voisins et à les asservir à ses impérieuses lois, de ce que, n'étant écouté sur les moyens d'empêcher ce malheur commun et cruel et hors d'état de l'écarter seul, il cherche au moins à en diminuer l'excès du danger pour lui-même, en tâchant d'obtenir par une négociation pacifique l'éloignement d'un ennemi féroce et implacable, qui trouble et ronge déjà ses entrailles et qui, à la veille de pouvoir disposer despotiquement de cette même puissance, qui est depuis cinquante ans, et va l'être encore plus, l'effroi du Nord, ne se propose pour premier signe de vie et premier acte de pouvoir que de l'employer à les déchirer et à porter le fer et le feu

dans le centre de ses états. Condamnez-le de ce que dans cette situation violente il réclame les offices et l'appui de ses alliés, garants de ces possessions qu'on lui dispute ¹⁾, et de ce que, les voyant, par un malheur qui serait incroyable à nos pères et qui le sera à nos neveux, ligüés avec la puissance même qui aspire et qui touche à la tyrannie du Nord, il préfère, réduit à cette extrémité, de succomber noblement, si tel est l'arrêt de la providence, après avoir tâché de résister à l'oppresseur et après avoir prouvé à ses peuples, que rien ne lui est plus cher que leur défense, à l'opprobre d'y avoir acquiescé timidement et au reproche de n'avoir pas même tenté de les préserver de leur malheur. Condamnez-le de ce que des objets si grands et si pressants, des objets qui doivent lui être aussi chers que son existence, l'emportent dans son esprit et dans son cœur sur de moindres considérations. Mais ne lui reprochez pas, qu'il sacrifie l'intérêt général à son ambition particulière. Votre âme est généreuse, monsieur, vous aimez le vrai, vous ne souffrirez pas, qu'on forme contre un prince qui vous aime une accusation qu'il ne mérite pas. Des deux expédients que je vous ai proposés, par ordre du roi, le premier était de disposer, à frais et à efforts

¹⁾ Par le traité du 18 août 1720 la France avait garanti l'incorporation à la couronne danoise de l'ancienne partie gottorpienne du Slesvig. L'Autriche avait accordé la même garantie par le traité du 26 mai 1732.

communs, la Russie à renoncer au projet de réunir la Prusse au reste de ses provinces. Ce n'est qu'après que vous avez trouvé cette proposition impraticable et qu'en effet elle l'est devenue par votre refus et celui de la cour de Vienne, que le roi a passé à la seconde, et il est prêt encore à laisser tomber toute idée de cette dernière et d'attendre, qu'il plaise à la providence d'indiquer d'autres moyens pour terminer ses contestations avec le grand-duc, si la Russie renonce à la conquête de la Prusse et se contente des anciennes bornes de son empire vers le Nord. Ne lui supposez donc point des torts qui ne sont pas les siens et surtout soyez sûr, que tous ses dangers et les mesures auxquelles ils le forcent ne le feront point changer pour la France. Quand nos malheurs viendraient à l'excès de nous voir dans des intérêts différents — et puisse ce malheur n'arriver jamais! — le roi n'oublierait point, que la France est son amie ancienne, constante et naturelle; plus juste, me serait-il permis de vous le dire, plus juste que vous, il n'attribuerait cette éclipse forcée, momentanée et passagère qu'à un enchaînement d'infortunes que toute la prudence humaine ne saurait toujours prévenir. Il n'en serait pas moins décidé à se réunir à elle, à l'instant que la tempête qui vous jette, — souffrez que je vous le dise, — vous et nous hors de notre route, sera apaisée, et il n'en seconderait pas moins ses vœux, même au milieu de l'orage. C'est, je puis

l'ajouter, pour rester son ami et son ami utile, qu'il se détermine au parti qu'il prend, car pour être l'ami de la France il faut être, et le Danemark n'existera plus, s'il réussit au grand-duc de régner en même temps sur la Russie, sur la Prusse et sur le Holstein. Il n'entre point dans le plan du roi de se liguier même dans cette extrémité avec vos ennemis. Vos notions sur la médiocrité des forces et des ressources du royaume peuvent être justes, monsieur, je ne les ai jamais vantées, vous le savez, je suis encore plus éloigné que personne de vouloir vous faire illusion ou m'en faire à moi sur leur étendue, mais une économie exacte et attentive rend bien des choses possibles et peut-être l'avons-nous déjà prouvé; et puis un peuple qui connaît de quoi il est menacé, et qui sait que son roi ne combat que pour son salut, peut-être trouve-t-il dans son malheur, dans son désespoir des facultés qu'il ne se croyait pas. J'ajoute, que je compte bien, que le prince auquel le roi unirait ses forces contribuerait à nous rendre possibles des efforts dont le premier avantage serait pour lui, et, si je ne puis vous parler sur ce sujet avec plus de précision et de certitude, prenez-vous en à la scrupuleuse fidélité du roi dans ses engagements actuels, qui tant qu'il reste une lueur d'espérance de pouvoir éviter des liaisons différentes, ne lui permet pas de les proposer et bien moins encore d'en régler les conditions.

Dans le système du roi, l'Angleterre, et nous

ne vous croyons au fond point d'autre ennemi qu'elle, lui restera toujours étrangère, et la Prusse et le Holstein, seuls objets de ses inquiétudes, le seront aussi uniquement de ses mesures, de ses négociations et de ses armes.

C'est là, monsieur, ce qu'accablé de sollicitudes et de tristesse j'ai cru devoir répondre à la lettre par laquelle vous avez affligé un cœur qui vous est si tendrement dévoué. Mais, de quelque douleur que je sois pénétré, je ne dois pas négliger de vous faire les remerciemens du roi les plus vrais et les plus distingués des ordres que vous avez bien voulu donner à M. de l'Hôpital. Ils ne me consolent point, mais S. M., à laquelle je cache le sujet de mes peines, sent vivement cette obligation et elle ne l'effacera jamais de son souvenir. Plaise au ciel, que vos efforts soient heureux et que vous puissiez réussir, et par vous même et et par la cour de Vienne, qui ne vous a pas moins promis ses bons offices, à prévenir des maux dont votre humanité ne peut être que touchée. Le roi y portera de son côté toutes les facilités possibles et vous verrez toujours par toutes ses démarches, que la France n'a point d'ami qui estime plus sincèrement son alliance et qui par ses sentimens mérite davantage d'être aimé d'elle.

Je vous supplie d'être bien persuadé, que rien n'altérera jamais mon respect et cette amitié qui m'attache à vous.

XXXIV.

Bernstorff à Choiseul.

Bregentved le 9 août 1760.

Pardonnez à un cœur pour lequel vos bontés et votre approbation sont d'un prix inexprimable, si, dans la lettre que j'ai l'honneur de vous présenter, je vous parle de la douleur avec laquelle je vois, que vous condamnez les résolutions et les mesures du roi. Comment pourrai-je me consoler, que la démarche la plus importante de mon ministère se trouve si sévèrement jugée par le ministre que je révère et l'ami que j'aime. Avant que d'en présenter l'idée au roi et à son conseil, j'en ai mille fois examiné dans le silence et dans la solitude la justice et les inconvénients, et je ne me suis déterminé à l'exposer à S. M. qu'après m'être convaincu, qu'elle était légitime et qu'elle était nécessaire, et c'est de quoi je suis convaincu encore. Jugez, si je dois être frappé de vous voir, vous que je connais et dont je respecte si fort les lumières, dans une opinion aussi différente! Comptez, je vous supplie, que, s'il s'agissait de moins que du salut de l'état que je sers, votre sentiment suffirait pour me faire chanceler dans le mien, mais, dans le danger affreux où mon roi et mon pays se trouvent, je ne puis suivre que le chemin qui, quelque rude, quelque raboteux, quelque environné de précipices qu'il soit, me paraît conduire à leur délivrance ou au moins à la diminution de leurs maux et je dois

leur immoler toute autre inclination et tout autre penchant. Vous avez déjà anéanti plusieurs des espérances de mon cœur, monsieur, mais il me reste encore celle, que, si jamais vous daignez vous mettre un moment à ma place, si jamais vous vouliez détourner un instant vos yeux du spectacle de l'univers entier, qui vous occupe à si juste titre, et les fixer sur le Nord seul, ce théâtre plus borné mais auquel la providence m'a attaché et où elle m'a assigné ma place, vous y verriez ma justification et vous trouveriez, que l'ambition, l'intérêt et la violence ne me dominant et ne m'emportent point, et que je ne suis infidèle ni aux principes de probité et de droiture dont je fais profession ni au système dont depuis tant d'années vous me connaissez le partisan. Le sort en est jeté au reste. La négociation est entamée en Russie, je viens d'en recevoir la nouvelle. Plaise au ciel, que, par vos bons offices, dont, après vous avoir assuré de la vive reconnaissance du roi, je vous fais mes remerciemens les plus tendres et les plus passionnés, elle réussisse. Le roi y portera, je vous le répète, toutes les facilités possibles et, comme lui et tous ceux qu'il daigne écouter ne se porteront jamais qu'avec un regret inexprimable aux mesures auxquelles la seule nécessité a pu faire penser et peut contraindre S. M., il se prêtera avec ardeur à tout ce qui pourra le dispenser de cette cruelle extrémité et empêcher, que les intérêts de la Russie même, ceux du Nord et de

l'Europe, qui tous sont réunis aux siens dans cette rencontre, ne soient sacrifiés et obligés de céder à l'obstination d'un prince faible en tout hors dans sa haine contre lui. Je n'excepte que la prise d'armes en faveur de la Russie. Vous savez, vous pénétrez, monsieur, les considérations et les motifs qui détournent le roi de cette démarche, contraire aux intérêts du Nord, infiniment dangereuse pour lui et qui bientôt vous serait onéreuse à vous-même. Ce ne sont point des confédérés qui vous manquent, vous n'en avez que trop et pour la guerre et pour la paix, et le roi ne veut en augmenter le nombre que pour le seul cas, point existant encore, où il sera sûr de remplir votre but sans vous être à charge. Prendre dans tout autre cas les armes contre des armées infiniment supérieures, assemblées à peu de marches de ses frontières, attirer de ces forces sur lui autant qu'il en faudrait pour porter dans ses états les calamités de la guerre et multiplier par-là les avantages, les moyens et les ressources de vos ennemis, s'exposer, sans qu'au fond qui que ce soit y gagne que la Russie, au malheur de vous être un objet d'embarras et de déplaisir, tels que le sont toujours des amis malheureux, et perdre ainsi dans un moment le fruit d'une conduite pénible, soutenue pendant tant d'années — c'est à quoi le roi ne saurait se résoudre et ce que j'ose croire, que vous ne désireriez pas vous-même. Mais hors de cette seule démarche dont la cession même du

Holstein ne fournirait ni le dédommagement ni les moyens, le roi ne refusera rien de ce qui pourra lui être proposé avec quelque équité, et vous verrez, monsieur, par toute sa conduite, combien ses liaisons avec vous lui sont chères, et avec quelle ardeur il désire ne point être forcé à des mesures qu'il ne croit point contraires à vos intérêts mais qui ne peuvent que lui être fâcheuses, puisqu'il sait aujourd'hui, qu'elles vous seraient désagréables.

Je vous demande cependant la permission de vous faire part, par un courrier que je dépêcherai au comte de Wedel-Frys immédiatement après le retour du roi à Frédensbourg, de ce que S. M. pense et résoudra sur le mécontentement que M. le comte Woronzoff a marqué de ce que la déclaration que M. d'Osten lui a faite¹⁾ n'avait pas été précédée par la ratification des accessions au traité du 4 mai 58 et du 9 mars 59. Vous savez les raisons de cette suspension des ratifications, monsieur, et je vous avoue, que leur expédition a paru au roi incompatible avec l'insinuation que M. d'Osten était chargé de faire, mais, si l'on pense autrement à St. Pétersbourg et si l'on y était disposé à nous tranquilliser sur l'objet qui

¹⁾ Dans une dépêche communiquée par M. d'Osten à la cour de Russie le ⁸/₁₉ juillet 1760 et dont il est fait mention dans la lettre précédente n° 29, le cabinet danois avait déclaré, qu'il était absolument impossible à S. M. de contribuer et d'aquiescer à l'agrandissement de la puissance de la Russie, tant que l'héritier de l'empire se déclarait son ennemi et conservait le prétexte et la résolution de tourner contre elle, au moment qu'il le pourrait, les forces de ce même empire.

nous alarme, si, pour tout dire en un mot, le roi peut espérer de ne pas être obligé à rompre avec la Russie, je crois, que S. M. ne balancerait pas à faire ce premier pas et à commencer par-là à marquer à l'impératrice, combien il désire la satisfaire à son tour. J'ai tout lieu de penser, que le roi m'ordonnera d'écrire dans ce sens à M. d'Osten et de l'autoriser à promettre l'expédition immédiate des ratifications, au moment qu'il aura la certitude d'une fin heureuse de sa négociation. Mais je suis bien plus certain encore, que S. M. me commandera d'ajouter, qu'il ne doit procéder à la promesse du dit échange et à son exécution, dans quelque cas que ce soit, que de l'aveu de M. de l'Hôpital et lorsque cet ambassadeur sera en état de consommer pareillement celui des ratifications de la France relatives au traité du 4 mai 1758, que par amitié pour le roi vous avez bien voulu suspendre jusqu'à présent. Vous verrez tous les détails dans la lettre que vous voudrez bien, que j'aie l'honneur de vous écrire au premier jour. Plût au ciel, que nous en fussions là!

Je finis, en vous conjurant, de ne point me retirer vos bontés. La moindre diminution me serait une affliction cruelle. Je serais inconsolable, si les maux qui troublent tant d'états troublaient aussi une amitié qui tient une si grande place entre les honneurs et les douceurs de ma vie. Ma situation, les devoirs de ma place peuvent m'obliger à une façon de penser qui ne se rapporte

point à la vôtre; je puis aussi me tromper et je sens, qu'avec quelque soin et quelque application que je cherche à penser juste, ce cas est très-possible, mais ce qui ne l'est pas, c'est que je vous manque jamais et que je sois jamais infidèle aux obligations que mon respect et mon tendre amitié pour vous m'imposent.

XXXV.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague, le 17 août 1760.

Souffrez, monsieur, que conséquemment à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer le 9 de ce mois, je vous rende compte des nouvelles que j'ai reçues de Russie et des résolutions que le roi a prises sur le rapport que je lui en ai fait.

La négociation y a été entamée par M. d'Osten le 19 du passé de la manière qui lui a été prescrite, et vous serez sans doute plus exactement instruit, que je ne puis l'être, de l'impression que la déclaration du roi, dont ce ministre avait, conformément à la permission qu'il en avait eue, changé quelques paroles sur les avis de MM. de l'Hôpital et d'Esterhazy et qu'il a ensuite remise par écrit à M. de Woronzoff, a faite sur l'esprit de ce seigneur. Ce que j'en sais, c'est qu'elle a été reçue avec la modération et la politesse, qui, il faut l'avouer, sont du caractère de M. de Woronzoff, et que ce ministre a témoigné désirer, que le grand-duc voulût se prêter à l'accommodement proposé

par le roi, mais qu'il a ajouté, « que l'impératrice serait extrêmement sensible, qu'au lieu des ratifications, qu'elle avait d'autant plus de raison d'attendre qu'elle n'était accédée que pour tranquilliser le roi et pour lui donner une marque convaincante de son amitié, elle recevait cette déclaration, par laquelle S. M. semblait être contraire à l'agrandissement de la Russie; si le roi voulait engager l'impératrice à agir vis-à-vis du grand-duc selon ses désirs, l'unique moyen serait, que S. M. ratifiât premièrement les deux accessions et qu'à l'égard des paroles, insérées dans l'acte d'accession de S. M. J., on pourrait y remédier par une déclaration qui en expliquât le sens d'une manière à tranquilliser S. M. » Il a fini par dire à M. d'Osten « qu'il le priait de donner au roi ce conseil de sa part, car autrement la déclaration qu'il venait de faire ne ferait pas un bon effet sur l'esprit de l'impératrice.

M. d'Osten m'a envoyé sur le champ une estafette avec cette réponse préliminaire et a appuyé de son mieux l'avis du chancelier, mais je ne sais jusqu'à quel point il aurait déterminé le roi, si MM. de l'Hôpital et d'Esterhazy n'avaient été du même sentiment et n'avaient écrit à M. le président Ogier et au comte de Dietrichstein pour l'appuyer. C'est ce qui a décidé le roi. S. M. n'a pas voulu résister aux conseils de ses amis et, quelque répugnance qu'il ait naturellement contre cette démarche pour les raisons que j'ai eu l'hon-

neur de vous exposer dans ma dernière, il s'y est résolu et m'a cominandé d'expédier les actes des ratifications et d'autoriser M. d'Osten à les délivrer dans le cas exprimé dans ma lettre à ce ministre, dont j'ai l'honneur de vous présenter le précis, et moyennant la déclaration, mentionnée par M. le comte de Woronzow, dont j'ai pareillement celui de joindre ici le projet¹⁾. Le roi m'ordonne de faire partir le courrier qui vous portera ces deux pièces avant celui que je dois dépêcher à Pétersbourg, et il enjoint à M. d'Osten de ne point faire usage ni de l'une ni de l'autre sans le consentement et l'aveu formel de M. de l'Hôpital, afin que vous ayez le tems, monsieur, de donner, si vous le jugez à propos, vos ordres sur ce sujet à votre ambassadeur, qui serviront également de direction au ministre de S. M.

C'est là, monsieur, à quoi le roi s'est déterminé, et, quoique S. M. ne se promette aucun avantage et aucun agrément de l'envoi de ses ratifications, elle ne regrettera point cette démarche, quelque clameur qu'elle excite en Angleterre et quelque peu agréable qu'elle puisse être au roi de Prusse, pourvu qu'elle vous marque son désir de complaire, dans tous les cas où le salut de son état peut le lui permettre, à ceux qui portent le nom de nos amis, et pourvu qu'elle vous soit une preuve de plus, que S. M. ne craint point d'agir

¹⁾ Dans cet acte, le cabinet danois prenait les réserves nécessaires contre les prétentions du grand-duc insérées dans l'acte d'accession de la Russie au traité du 4 mai 1758.

directement contre les souhaits et les vues de vos ennemis, aussi longtemps que la puissance qui se dit votre alliée ne le force pas à la nécessité de songer à la défense de ses plus belles provinces contre elle. J'appuie sur cette pensée et je vous supplie de me le pardonner. Je sais, qu'on nous accuse de nouveau près de vous d'engagemens et de traités avec l'Angleterre, et je vous avoue, que j'en suis au désespoir, non pas que je craigne, que vous vous laissiez persuader, — il est impossible, qu'à vos yeux, à des yeux si perçans que les vôtres, le faux l'emporte sur le vrai, — mais parce que ces dénonciations, toujours répétées quoique toujours confondues et toujours détruites par l'événement, me font voir, qu'entre ceux que vous employez aux cours étrangères il y a des gens acharnés à nous nuire dans votre esprit, et parce que je ne puis soutenir l'idée d'être soupçonné un moment par vous d'une duplicité dont je me pique d'être incapable. Je ne m'étendrai point sur un sujet si sensible à mon cœur et je me réduirai à vous supplier de nous juger non par mes paroles, si je suis assez malheureux pour qu'elles ne vous persuadent plus, mais par nos actions.

S'il est possible, que, sans que l'Europe retentisse des cris de l'Angleterre et de ses reproches, une cour, son alliée, agisse comme nous agissons et se conduise comme nous nous conduisons, je ne dirai plus rien et je me verrai condamné même par vous sans murmure.

XXXVI.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague, le 26 août 1760.

Trois jours après le départ du courrier que j'ai dépêché au comte de Wedel-Frys le 17 de ce mois et lorsque j'étais sur le point de faire partir ceux que je destinais aux ministres du roi, résidant aux cours de Vienne et de Russie, j'en reçus un de Pétersbourg avec la réponse du comte de Woronzow à la déclaration faite par M. d'Osten ¹⁾).

J'aurais l'honneur de vous l'envoyer, si je pouvais douter, qu'elle ne vous fût déjà parvenue en droiture, mais tout certain, que M. de l'Hôpital en aura eu soin, je me contenterai de vous présenter copie de la lettre que je viens d'écrire à M. d'Osten et que je vais faire partir après-demain pour Pétersbourg. Elle contient tout ce que le roi croit pouvoir dire dans cette occasion ²⁾).

Je crains si fort de vous excéder par mes écritures, surtout sur un sujet qui malheureusement ne vous est pas agréable, que je n'ajouterai

¹⁾ Il s'agit de la réponse que le cabinet russe avait donnée à la première déclaration faite par M. d'Osten en date du 9/10 juillet.

²⁾ L'instruction adressée le 28 août à M. d'Osten chargeait ce ministre de déclarer, que le roi était bien loin de vouloir menacer la Russie, mais que, posant la droiture et l'observation fidèle de sa parole pour première base et règle inviolable de sa politique, il n'avait point voulu dissimuler à l'impératrice le cas dans lequel il se trouvait et l'extrémité à laquelle la façon de penser du grand-duc, si elle ne changeait pas, le réduirait. etc.

rien à la dite lettre, déjà peut-être trop ample par elle-même et que j'aurais fort abrégée, si dans mes dépêches aux ministres de mon maître, je ne croyais devoir sacrifier souvent bien des choses à la clarté. Je souhaite avec ardeur, que vous y trouviez ce que je crois y avoir mis ou ce qu'au moins j'ai eu le désir d'y mettre, et je vous prie de croire, que je puis avoir bien des torts, mais que je n'ai pas celui de ne pas désirer avec passion d'être approuvé par vous.

XXXVII.

Choiseul à Bernstorff.

Marly le 11 septembre 1760.

M. de Wedel-Frys, monsieur, veut envoyer le courrier que vous lui avez dépêché malgré l'observation que je lui ai faite, qu'il serait, je crois, plus à propos d'attendre de nos nouvelles sur la dernière note, remise à Pétersbourg à M. d'Osten, car je pense, que ce sera la réponse à cette note de la part de S. M. Danoise, qui décidera la question. Au surplus j'ai envoyé par un courrier au marquis de l'Hôpital la ratification du roi à l'accession de l'impératrice de Russie au traité du 4 mai; je charge cet ambassadeur de notifier au ministère russe l'arrivée de cette ratification et le pouvoir de l'échanger, lorsque M. d'Osten échange la sienne, et d'agir de concert sur cet objet avec le ministre du roi de Danemark ainsi qu'avec

le comte de Stahremberg ¹⁾). Je mande en même tems à M. de l'Hôpital, que, si la cour de Pétersbourg continue à prétendre ne devoir point se reculer des intérêts de monseigneur le grand-duc relativement à ses prétentions allemandes, du moins devons-nous attendre de son amitié et de ses engagements, qu'elle nous indiquera les moyens d'entamer une négociation directe avec succès vis-à-vis du grand-duc et qu'elle nous assistera de son autorité et de sa protection dans cette négociation. Dans la situation des choses, voilà, à ce qu'il me semble, tout ce qu'il est possible de faire de notre part. Je dois dire avec la plus grande vérité, que la cour de Vienne, sans être excitée par la crainte de l'union du Danemark avec le roi de Prusse, s'est portée dans cette occasion avec zèle à tout ce qui pouvait contribuer à la satisfaction de S. M. Danoise.

Au reste, monsieur, vous savez, combien je vous suis attaché depuis longtemps. Les affaires générales ne changent point mes sentimens particuliers, et, quoique nous soyons d'une opinion différente sur celle que votre prévoyance a cru devoir vous faire entreprendre, cette différence ne peut pas affaiblir notre amitié personnelle et encore moins l'opinion où je ne cesserai d'être, que par les faits, de vos sentimens pour l'union de nos deux cours.

¹⁾ Successeur du comte d'Esterhazy dans le poste d'ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg.

Mettez-vous à ma place et quand bien même — ce qui n'est pas, je vous jure — j'approuverais intérieurement le système de défensive que vous paraissez vouloir adopter, et que je croirais, qu'il vous fût possible de vous unir avec la Prusse sans les subsides de l'Angleterre, dites-moi, si je pouvais vous tenir un autre langage que celui que je vous tiens. Je sens bien, que l'on peut imaginer, que votre union avec la Prusse changerait la nature de la guerre et que dans ce changement la France peut-être y gagnerait la paix; cette imagination est fausse, l'Angleterre n'abandonnera jamais la Russie qu'en apparence et sacrifierait pour cette puissance le Danemark, aussitôt que l'impératrice de Russie le voudrait. Vous ne savez peut-être pas, que dans le moment-ci que je vous écris il y a un nouveau traité de commerce de signé entre l'Angleterre et la Russie. Que résulterait-il de votre guerre, supposé que vous fussiez en état de la faire? Que le roi de Prusse serait dégagé et que vous seriez sacrifié, de sorte que la France aurait la douleur de voir, qu'un de ses alliés lui aurait manqué, et un allié aussi cher que nécessaire, sans autre fruit que d'être affaibli. Je pense bien, que M. de Steinberg¹⁾ qui a négocié avec vous ce projet, ne vous présente pas le tableau tel que je le vois, mais croyez-moi, monsieur, l'occasion n'est pas aussi belle qu'elle

¹⁾ Ministre de Hanovre à Copenhague.

vous le paraît, elle est extrêmement dangereuse pour le présent et pour l'avenir, et je suis persuadé, que la prudence ainsi que la politique exige, que l'on attende la fin de cette guerre pour revenir du trouble qu'elle a mis dans l'équilibre général, et ce sera, en formant un plan solide de balance que le projet des échanges se réalisera. Tel est mon sentiment, monsieur, j'avoue qu'il me paraît raisonnable et réfléchi; au reste je vous répète de considérer ma position actuelle et de ne pas désapprouver le langage qu'elle me force de tenir. Quoi qu'il arrive, soyez persuadé, monsieur, que vous n'avez pas dans le monde un serviteur qui désire plus votre approbation et qui vous soit plus sincèrement et plus tendrement dévoué.

XXXVIII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague, le 31 janvier 1761.

Si j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui, monsieur, ce n'est point pour vous parler d'affaires, ce n'est que pour vous renouveler le souvenir de mon attachement personnel et pour ne point perdre, en n'en jouissant pas, le privilège toujours si flatteur et si cher à mon cœur de vous entretenir quelquefois, non des intérêts de nos maîtres mais de la constance de mes sentimens, que pendant si longtemps vous avez daigné agréer. Depuis plus de trois mois j'espère tous les jours, que la réponse du grand-duc de Russie me fournira, quelle

qu'elle soit, l'occasion d'envoyer au comte de Wedel-Frys un courrier, dont je pourrais me prévaloir pour vous faire parvenir mes tendres hommages, mais je vois, que même cette attente, quoique si naturelle et si simple, me manque, et je ne veux plus faire dépendre d'elle l'observation d'un devoir qui m'est fort cher et qui m'est peut-être nécessaire dans un moment, où les maux publics et ceux que j'ose nommer les miens semblent conspirer pour m'effacer de votre mémoire, tel que je suis, et se réunir à ne vous représenter que le ministre dans un jour désavantageux et à vous faire oublier l'ami. C'est contre ce malheur, que je cherche à me défendre et que je réclame votre équité. Il est vrai, que je n'envisage pas tout-à-fait comme vous la situation des affaires du Nord, et surtout de celles du pays au salut duquel j'ai ordre de veiller, et cette différence dans la manière de voir est une suite très-naturelle et presque inévitable de la distance des places, où nous prenons notre point de vue; mais elle ne me rend point coupable envers vous, et mon erreur, quand j'y serais, ne se fondant que sur des principes d'honneur, de probité et de fidélité pour mon maître, ne saurait me faire perdre votre estime ni vos bontés. Je m'en fie à votre âme élevée et généreuse. Et vous le voyez, cette confiance dirige et anime toutes mes actions. Je vous ai exposé mes idées et mon système, dès que les événemens m'ont forcé de le former, avec

une franchise et une exactitude qui m'ont valu les soupçons de tous ceux, qui ne comprennent pas, que le sentiment intime de la pureté de ses propres vues et la haute estime pour celui auquel on s'ouvre peuvent inspirer du courage, du calme et de la confiance, mais qui n'ont point dû faire cet effet sur un esprit et un cœur tels que les vôtres, et je ne crains point d'en appeler à vous-même, si depuis ce premier moment je me suis écarté d'un pas de la route que je me suis tracée sous vos yeux et du plan que j'ai déposé dans votre sein, et s'il m'est échappé une parole ou une démarche contraire à l'observation la plus sévère et la plus ponctuelle de mes assurances. La diversité d'opinions, surtout lorsqu'elle est produite, non par le caprice mais par le devoir et la nécessité, n'a jamais détruit l'amitié, et la privation de ce bien si doux, cette peine si sensible à ceux qui en connaissent et qui en goûtent les charmes, n'est due qu'aux infidèles, aux ingrats et à ceux qui, plus criminels encore, couvrent des vues doubles et de mauvaise foi sous le voile respectable de la candeur et de la sincérité.

Je compte donc toujours sur vos bontés, monsieur, et j'y compterai également, quand même, par un malheur que je souhaite avec ardeur n'arriver jamais, vous vous trouveriez comme ministre dans le cas de contrarier toutes mes vues et tous mes souhaits. Je ne vous en honorerais et ne vous en aimerais pas moins, et je serais toujours

sûr, qu'au milieu même de ces troubles j'aurais un appui dans le fonds de votre cœur et que vous sentiriez et plaindriez vous-même les coups que vous vous croiriez obligé de me porter. Veuille cependant le ciel m'épargner cette douleur. Il y a des moments où je l'espère et il n'y en a point où je ne le désire. Et je sais, que vous agissez puissamment pour seconder nos vœux. M. de Breteuil ¹⁾ travaille par vos ordres avec sagesse et vigueur à arracher à la bouche du prince faible, qui cause nos maux, le mot qui calmerait tous; je me dis avec une vraie satisfaction, que c'est à vous, que je dois ce soutien de ce qui me reste d'espoir, et mon cœur en est pénétré de gratitude. Recevez-en, je vous supplie, tous mes remerciemens, et jugez par l'empressement avec lequel je vous les fais, de la joie que j'aurais de vous devoir encore plus de reconnaissance.

Je voudrais jusque-là ne vous entretenir que de ce seul sentiment, et si l'on ne s'y tient point, si dans ces temps de suspension et d'attente l'on vous importune par des représentations peu utiles, pardonnez-les; ce n'est point l'intention du roi ni la mienne. Je n'ai ordre et je ne désire que de vous remercier de ce que vous faites pour nous,

¹⁾ Le baron de Breteuil remplaçait depuis 1760 le marquis de l'Hôpital comme ambassadeur de France à St. Pétersbourg. Voyez, pour les instructions qui lui étaient données par M. de Choiseul en date du 16 mars 1760, Flassan vol. VI pag. 193—218.

je remets tout le reste à des temps plus heureux ou plus malheureux, et je vous demande aujourd'hui pour toute grâce de vouloir bien vous dire quelquefois, que dans les uns et dans les autres je ne mériterai jamais ni votre déplaisir ni votre oubli ni votre indifférence, et que vous serez toujours l'objet de mon respect le plus sincère et de mon attachement le plus tendre.

XXXIX.

Choiseul à Bernstorff.

manque ¹⁾).

XL.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 25 mars 1761.

Je suis touché, comme je dois l'être, monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de répondre, et de répondre avec tant de bonté à ma

¹⁾ Le cabinet français avait enfin obtenu, que les deux impératrices renonçassent à leurs prétentions respectives, d'après lesquelles l'Autriche aurait eu le comté de Glatz et la Silésie, et la Russie la Prusse ducale. Mais cette promesse de renonciation ayant été donnée à la France seule, M. de Bernstorff désirait que la Russie s'engageât directement vis-à-vis du Danemark à ne pas vouloir garder la Prusse à la paix définitive. Cette demande, M. de Choiseul la déclare dans sa lettre impossible à soutenir et il insiste, pour que le cabinet danois se contente de la promesse formelle donnée à la France et que cette puissance saurait bien faire respecter au besoin. Quant à la négociation sur l'échange du Holstein il conseillait de la suspendre jusqu'à ce que le grand-duc fût monté sur le trône.

lettre. Chargé, comme vous l'êtes, dans les temps si difficiles des affaires de la paix et de la guerre de la plus puissante monarchie de l'Europe, l'emploi d'un de vos moments est un bienfait, et je le sens comme tel. Je ne sens pas moins le prix de la confiance dont vous continuez de m'honorer; soyez bien sûr, monsieur, que je n'en serai jamais indigne, et recevez pour premières preuves de ma reconnaissance le soin que j'aurai d'abrèger les remerciemens dans lesquels mon cœur aimerait à se répandre, et la sincérité entière avec laquelle je vais vous exposer toute l'impression qu'elle a faite sur moi.

Par l'effet de votre crédit à Vienne et à Pétersbourg vous avez rendu possible ce qui, à mes yeux, ne l'était pas. Je me flatte de n'avoir pas mal vu dans ces tristes temps, qui ont couvert de nuages et de ténèbres une si grande partie de l'Europe et du Nord, mais, je ne rougis pas de l'avouer, je n'ai pas cru, qu'il serait dans le pouvoir d'un ministre, quelque grand qu'il fût, de persuader les deux impératrices, avant que le sort les y condamnât, à se désister du but que le ressentiment, la haine et la politique avaient rendu le premier objet de leurs désirs, à perdre ainsi à la fois l'honneur et le profit de cette cruelle et sanglante guerre et à renoncer à l'agrandissement de leur puissance, que la prolongation de leurs efforts réunis paraissait leur assurer. C'est une grande gloire pour vous, monsieur, de l'avoir

effectué, mais il n'était pas naturel ni, permettez-moi de le dire, raisonnable à moi de le prévoir, et c'est la différence de nos connaissances qui a produit celle de nos vues, de nos mesures et de nos démarches.

Le roi n'a aucune opération, aucun projet de convoitise, de légèreté, ni de violence à se reprocher. Il ne s'est point mêlé, vous le savez, parmi ceux qui, pour profiter des maux publics, les ont augmentés et qui pensent s'être acquis des droits sur votre amitié, pour avoir multiplié vos embarras. Il a vu, non sans peine et sans inquiétude, mais sans chanceler dans son système et dans ses principes, les projets et les espérances de tant d'autres, et tant que la liberté du Nord et la conservation de sa propre monarchie n'ont pas paru à ses yeux et à ceux de tout l'univers menacées des plus cruels malheurs, il s'est tenu tranquille et ne s'est proposé pour tout avantage que le but juste, légitime et désirable pour l'Europe entière de faire servir les troubles présents à l'affermissement de la paix future par son accommodement avec le grand-duc. Nulle autre inquiétude, nulle cupidité ne l'ont fait agir. Son armée ne s'est assemblée et approchée de l'Allemagne qu'après que vous le lui avez demandé, témoin la convention du 4 mai 1758, et ses escadres n'ont mis en mer que pour remplir le sens de l'union maritime, conclue avec la Suède par votre entremise, et pour assurer la neutralité

de la Norvège, si utile à vos navires et à vos armateurs. Les deux premières années de la guerre ont été employées toutes entières à des négociations entreprises à la réquisition et pour le service de la France, négociations qui toutes ont été infructueuses mais qui auraient pu ne l'être pas, et auxquelles; en parvenant alors au ministère, vous avez sagement mis fin, puisqu'elles étaient devenues peu glorieuses et utiles pour votre roi et souverainement pénibles et fâcheuses pour le mien. Le commencement de vos travaux, qui était en même temps celui de l'année 1759, a été marqué par de nouveaux arrangemens entre les deux couronnes, adoptés par nous selon vos souhaits et dans lesquels nous n'avons cherché que la consolation de vous satisfaire, et ce n'a été enfin que vers l'automne de cette même année 1759, que la victoire, remportée par les Russes, et le dessein marqué de cette orgueilleuse et redoutable puissance de vouloir garder pour elle le royaume de Prusse, déjà soumis à son pouvoir, obligèrent le roi à songer à sa propre sûreté et à la conservation de tout ce qui était et devait lui être cher et sacré. Mais il n'y songea qu'en vous confiant ses inquiétudes et la nécessité d'y porter remède. Non point vos ennemis mais vous, vous avez été les confidens constans des mesures qu'il prenait, et comme rien n'est au-dessus de la constance du roi et de sa droiture, j'ose croire aussi, que jamais négociation du genre de celle à laquelle

il s'est vu forcé n'a été conduite avec plus de candeur. Rien n'a pu et n'a dû le détourner de ses résolutions, tant que leur cause a duré, car il n'y a de goutte de sang dans nos veines, qui ne doive couler plutôt que de voir les Russes devenir nos maîtres ou nos tyrans, et je vous le déclare encore, monsieur, si la Czarine persistait dans son dessein de garder la Prusse, le roi estimerait le premier et le plus sacré de ses devoirs de tout risquer pour s'y opposer. Mais elle n'y persiste plus, vous l'avez déterminée à la restitution de la Prusse. Vous nous en assurez, cela altère le cas. L'objet est d'une importance si grande, si décisive, qu'il a été très-naturel, et j'oserais presque le dire, indispensable pour nous de désirer, que cette princesse déclarât aussi à nous sa résolution et que nous fussions assurés de l'accomplissement de sa parole par votre garantie. Vous êtes trop éclairé pour ne pas vous dire, combien souvent les puissances et surtout celles que leurs forces flattent de l'impunité et qui se croient au-dessus des règles, se permettent d'oublier, de retirer ou d'interpréter leurs promesses; rien ne nous importe donc plus que d'être assurés contre cette juste appréhension, mais vous ne voulez point, que nous l'écoutions, vous voulez, que, parce que nous connaissons, que vous êtes fidèle à votre parole, nous croyions, que les Russes le sont aussi. Je ne vous dissimulerai point, que la demande est forte, qu'elle nous coûte, mais

enfin le roi s'y prête. Il n'exigera point de la Russie la déclaration qui lui serait si nécessaire. Le secret de votre négociation, que vous avez bien voulu me confier, est à vous, le roi ne le rompra point, et j'aurai au moins la consolation de penser, que jamais prince n'a donné au ministre d'un roi, son ami, une plus forte preuve de son estime et de sa confiance.

Mais, monsieur, en gardant ainsi le secret sur ce point décisif, en nous reposant sur les assurances de la cour de Russie, puisqu'elles vous ont été données, et en oubliant les changemens que les événemens de la guerre peuvent encore produire, nous ne pouvons oublier, que tous nos intérêts exigent, que nous profitions de ce peu de moments qui nous restent d'une époque, qui pendant longtemps nous a paru si favorable, pour tâcher d'obtenir l'accommodement de la cruelle et dangereuse querelle que nous avons avec le grand-duc. Je vous demande sur ce sujet important encore quelques momens d'audience.

Vous êtes informé, monsieur, qu'en désirant l'échange du Holstein ducal contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, le roi ne désire gagner que la convenance, le repos et la tranquillité de ses sujets et celle du Nord. Les deux objets de l'échange sont notoirement égaux pour les revenus, et les comtés sont incontestablement plus opulens et ménagés que ne l'est le duché. On ne peut donc point taxer le roi d'avidité ou

d'injustice, lorsqu'il poursuit un dessein qui ne lui est avantageux que parce qu'il est nécessaire non seulement à lui mais à tout le Nord et, qu'il me soit permis de l'ajouter, à la France elle-même, en tant qu'elle est l'amie du repos général, l'appui de l'indépendance du Nord et le garant de la possession du Slesvig au roi; et S. M. est donc en droit d'espérer, que, bien loin d'arrêter ou d'énerver la vivacité de la force, qu'elle cherche à donner à ses demandes et à ses offres, vous et tous les amis du bien public serez enclins à les favoriser et à augmenter leur poids. On ne peut, je le sais, raisonner sur les événemens futurs, mais la vraisemblance, règle de toute prudence humaine, nous dicte, que le moment présent est le dernier de ceux qui de notre siècle nous promettent du succès. Le grand-duc, de l'opiniâtreté duquel on nous parle, est encore sujet, encore dépendant; sera-t-il plus flexible, moins attaché à ses préjugés, lorsqu'il sera le maître? Trouvera-t-il moins d'adulateurs alors ou même à mesure que la santé déclinante et l'âge de l'impératrice l'approcheront davantage du trône? Si la mort ou une révolution s'opposaient à sa grandeur, pourrait-on traiter avec effet avec son fils, encore enfant et mineur, et n'est-il pas à craindre, qu'après tant de ministres vils et peu ambitieux il s'en élèvera enfin un en Russie qui saura sentir, combien la possession du Holstein et du Slesvig avancerait l'ancien projet de Pierre Premier et faciliterait

à la Russie l'empire de la Baltique et la monarchie du Nord? Pouvons-nous croire, que l'indolente Elisabeth écoutera plutôt nos représentations et celles de nos amis, lorsque la paix aura achevé de lui rendre indifférente notre amitié et celle de bien d'autres puissances? En lui ôtant la volonté de garder la Prusse, vous lui avez ôté, je l'avoue, le principal motif, qui pouvait la porter à se rappeler que nous existons et à nous ménager, et votre négociation, à tout autre égard si heureuse, a porté à la nôtre le coup le plus funeste qu'elle pût recevoir; mais enfin la guerre dure encore et il est encore possible de frapper son génie, peu profond dans la politique, de l'idée de finir l'affaire du Holstein, pour laquelle elle a heureusement un mépris suprême, afin de ne pas donner un nouvel allié au roi de Prusse, qu'elle hait encore. Que nous restera-t-il pour interrompre le doux sommeil, auquel elle se livre à tout autre temps, si nous manquons celui-ci? Et pouvons-nous enfin croire de bonne foi impossible d'obtenir, sans aucune force et sans aucune violence, mais en employant les persuasions capables de le frapper, l'aveu du grand-duc, prince enfant à trente ans, attaché à mille frivolités, qui désire et qui craint tant de choses, et qui, pour obtenir les unes et éviter les autres, renoncerait à vingt provinces plus considérables que celle pour laquelle on lui offre un si juste équivalent. Non, monsieur, ne nous y trompons pas, l'affaire n'est point désespérée, pourvu

que nous n'en désespérons point et que nous n'en perdions pas le moment. Celui qui a su arracher la Prusse à la Russie, saura aussi l'engager à un échange qu'elle-même désire. Redoublons seulement d'ardeur pour la presser, et pour cet effet trouvez bon, que, sans user de la moindre menace, moyen qui nous conviendrait peu et que nous ne nous permettrons jamais, sans dire un mot qui puisse blesser la fierté moscovite, nous appuyions notre négociation par toutes les démonstrations qui peuvent lui donner une sorte de poids et fournir des argumens à ceux qui la conduisent. C'est dans ce sens, qu'est dressée la lettre que je viens d'écrire par ordre du roi à celui qui est chargé de ses affaires en Russie¹⁾ et dont le comte de Wedel-Frys vous parlera plus en détail, et ce sera par le même effet, que nous continuerons le plus sérieusement du monde nos armemens et nos préparatifs. Après ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire des pensées les plus secrètes du roi, et surtout après ce que vous avez déjà effectué vous-même en Russie, j'ose croire qu'ils ne doivent plus vous déplaire ni vous donner de l'ombrage.

Il manquerait quelque chose à votre gloire et par conséquent à ma satisfaction, si notre affaire

¹⁾ Au commencement de l'année 1761 le comte de Haxthausen avait succédé à M. d'Osten comme ministre de Danemark à St.-Pétersbourg. En attendant l'arrivée du nouveau titulaire, le secrétaire, M. A. Schumacher, était chargé des affaires.

ne réussissait pas. Vous ne seriez plus le pacificateur de l'Europe qu'à demi, et ce germe de maux, que vous laisseriez au Nord, détruirait bientôt votre ouvrage et en corromprait déjà le brillant et la beauté. Ne le souffrez pas, monsieur, écarterez les obstacles qui s'opposent à la perfection de vos desseins et faites-moi voir en vous, pour mettre le comble à mes vœux, non seulement le ministre que je respecte et l'ami que j'aime mais encore le bienfaiteur de mon pays et du Nord.

Vous voyez, avec quelle ardeur je me livre à la douceur, au désir de vous avoir des obligations, et avec quelle joie je saisis le moyen d'écarter et de supprimer ce qui depuis quelque tems vous a déplu dans mon système et dans mon plan. Jugez de là des sentimens que mon cœur vous conserve, et accordez-moi la seule récompense à laquelle je sois bien sensible, la continuation de vos bonnes grâces et surtout celle de votre amitié.

XLI.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 7 septembre 1761.

Entre les raisons qui m'ont fait désirer impatientement l'arrivée du courrier que j'ai attendu depuis si longtemps de Pétersbourg, ce n'a pas été la moindre que celle que je comptais, que cette arrivée me fournirait l'occasion de vous écrire

et de vous renouveler les souvenirs et les assurances de ces sentimens pour vous qui sont si profondément gravés dans mon cœur. Ne vous parler que d'eux dans ce moment, serait de vous manquer, bien d'autres soins vous occupent, mais lorsque les affaires qui importent le plus à mon roi et à mon pays m'autorisent à vous écrire, je me flatte, que vous permettrez de glisser par un seul mot dans ma lettre, que l'ami fidèle respire toujours et que mon cœur qui suit attentivement vos opérations, vos peines et vos succès, trouve constamment la même douceur à applaudir à vos travaux et à compter sur vos bontés.

Et c'est cette pensée qui soulage et diminue mes chagrins aujourd'hui que je charge le comte de Wedel-Frys de vous annoncer le refus que le grand-duc a fait de toutes nos offres et de toutes nos propositions¹⁾. Quelque préparé que j'aie été depuis long temps à cet événement, la sècheresse du refus, qui n'est adoucie par rien, et la profusion avec laquelle l'auteur du mémoire qui le contient entasse prétention sur prétention, difficulté sur difficulté, ont passé mon attente. Mais je ne vous fatiguerai ni par mes remarques ni par mes plaintes. Vous en jugerez par vous-même mieux que par moi, lorsque vous daignerez jeter les yeux sur

¹⁾ Sous la date du 27 Juillet, le grand-duc avait donné une réponse par laquelle il repoussait les offres faites par le Danemark et formulait des prétentions qui dépassaient toute limite raisonnable.

cette pièce, qui sans doute vous sera parvenue en droiture mais que le comte de Wedel-Frys n'a pas moins ordre de vous remettre.

Nous sommes donc arrivés au moment, si longtemps prévu, si longtemps redouté : notre négociation est finie et, à moins que la France et la cour de Vienne ne jugent à propos et ne trouvent moyen de la faire revivre, non pas comme la nôtre mais comme la leur, elle est finie, au moins à nos yeux, pour jamais. M. de Wedel-Frys aura l'honneur de vous le représenter et je suis bien sûr, qu'à cet égard vous penserez comme moi. Une audience d'une heure, que je vous supplie de lui accorder, vous mettra au fait de la manière dont nous avons reçu cette rupture et des ordres envoyés au comte de Haxthausen. Il vous rendra compte du tout.

Mais c'est sur ce qu'il reste à faire, que j'ai besoin de vos lumières et de votre secours. Souffrez que je vous les demande. Vous connaissez depuis longtemps nos principes et notre situation, vous savez, qu'il y va du tout pour nous, que le maître de la Russie ne le soit pas aussi du Holstein et par conséquent à portée de poursuivre ses énormes prétentions, et vous jugerez mieux que personne de l'intérêt que le Nord et l'Europe et particulièrement la France, par ses engagements et par le rang qu'elle tient dans cette partie du monde, pourront avoir à ce même objet. Tirez-en les conséquences que vous estimerez

justes, je vous supplie, et daignez y ajouter, que, pour prévenir ces maux, il n'y a plus, selon la vraisemblance, que ce moment, que l'impératrice de Russie baisse et tire visiblement, quelque soin que l'on prenne pour dérober cette triste vérité à elle-même et au public, vers la fin de sa vie ou celle de son règne; que, lorsque la paix sera faite, on sera bien moins traitable encore à Pétersbourg qu'aujourd'hui, et que le grand-duc sur le trône n'écouterà plus la France mais sera son ennemi autant que le nôtre. Ces vérités posées, accordez-les-nous, non en ministre d'une puissance seule ou occupé d'une seule époque, mais en homme supérieur, connaissant les intérêts et touché des maux même futurs de toutes les nations. Soyez bien sûr, qu'ils seront écoutés avec vénération et confiance et suivis, s'il est possible, avec joie et exactitude; mais aussi souffrez, que j'aie la consolation de croire, que, si par des raisons que je saurais respecter en même temps que je les déplorerais, vous ne nous les accordiez pas, ou si le malheur des conjonctures nous imposait la loi de penser différemment de vous, vous ne condamnez point l'effet de la nécessité et que vous n'oublierez point pour cela, que nous avons lutté contre elle jusqu'au dernier moment.

Je vous dois encore bien des remerciements très-humbles de ce qu'il vous a plu m'écrire au sujet du comte de St. Germain¹⁾. Votre lettre a

¹⁾ Le comte de Saint-Germain, mécontent de la manière dont la guerre était conduite dans la Westphalie, avait quitté le ser-

fait une forte impression sur mon esprit et pourra m'être très-utile. Je n'en perdrai ni le souvenir ni la reconnaissance et je ne cesserai jamais de vous être attaché le plus respectueusement, le plus tendrement, le plus fidèlement du monde.

XLII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague le 8 mai 1762.

Je suis trop sensible, monsieur, aux bontés que vous avez daigné marquer à mon neveu¹⁾ et je partage trop vivement la reconnaissance dont

vice du roi de France et s'était rendu en Belgique, avec l'intention d'entrer au service d'un souverain étranger. A Versailles on fut très-irrité de cette défection d'un des officiers les plus capables de l'armée et l'on songea même à le réclamer comme déserteur. Le roi de Danemark qui avait besoin d'un général qu'il pût mettre à la tête de ses troupes, intervint en sa faveur et adressa une lettre de cabinet au roi Louis pour obtenir le pardon du comte et la permission pour lui d'entrer au service du Danemark. Cette demande fut accordée et M. de Saint-Germain se rendit en 1761 à Copenhague, où il fut d'abord nommé grand-maréchal de l'armée danoise et plus tard ministre de la guerre. A la fin de l'année 1767 il sortit du service du Danemark et quitta le pays avec une forte pension de retraite. M. de Choiseul, qui était de ses ennemis, avait vivement déconseillé au comte Bernstorff de le faire entrer au service du Danemark. Plus tard, en 1771, sur l'invitation du ministre Struensée, M. de St. Germain revint en Danemark mais le quitta bientôt de nouveau.

¹⁾ A la fin du mois de décembre 1761, le comte A.-P. Bernstorff (connu dans l'histoire comme ministre du Danemark pendant les guerres de la grande révolution) fut envoyé par son oncle à Paris, chargé d'une mission extraordinaire, de laquelle il retourna en avril 1762. Dans cet intervalle l'impératrice Elisabeth était morte à St. Pétersbourg le 5 janvier 1762 et le grand-duc Paul était monté sur le trône.

il est pénétré, pour ne pas vous en faire mes remerciemens très-humbles. Depuis longtemps je n'ai eu de satisfaction plus véritable dans les affaires que celle que m'a donnée le récit qu'il m'en a fait et le compte qu'il ma rendu des sentimens, qu'il vous a plu lui marquer, et j'ai reconnu à ces sentimens cet esprit élevé et ce cœur généreux qui vous ont rendu l'objet de mon attachement depuis tant d'années. Ce n'est que par ce récit, que j'ai appris ce que jusque-là je n'avais fait que deviner, mais j'en ferai mon profit et j'espère vous le prouver dans peu.

Vous aurez vu par mes dernières dépêches où nous en sommes avec le Czar. Par la résolution que prendra ce prince sur la réponse du roi à sa demande¹⁾, nous saurons, s'il veut nous faire immédiatement la guerre ou s'il va tenter préalablement une négociation, qui cependant, vu ses préventions et ses idées, ne pourra guère avoir d'autre effet que celui de reculer la rupture de quelques mois, et que par cette raison le roi ne souhaiterait pas même et ne croirait pas convenable à ses intérêts, s'il ne se croyait obligé de tout essayer, pour épargner, s'il est possible, à ses peuples les calamités de la guerre, au Nord un nouvel incendie, et à ses amis et alliés de nou-

¹⁾ Au mois d'avril le gouvernement danois avait proposé au czar la réunion d'une conférence ayant pour but de conserver la paix entre les deux pays en réglant la question slesvico-holsteinoise.

velles charges et de nouveaux embarras. Je vous supplie de croire, monsieur, que cette dernière réflexion touche vivement le roi et qu'infiniment sensible et reconnaissant de la déclaration que S. M. T. C. lui a fait faire à cette occasion¹⁾, il sent une véritable peine d'être obligé de lui parler de l'acquit des arrérages, mais je ne puis et ne

¹⁾ La réponse que M. de Choiseul avait donnée verbalement à M. A.-P. de Bernstorff était conçue en ce sens :

• S. M. T. C. était aussi sensiblement touchée que flattée de la confiance que le roi de Danemark lui marquait en cette occasion. Elle applaudissait infiniment aux justes mesures, dignes de sa sagesse, que le roi prenait dans cette crise pour maintenir ses droits et ses états, mesures qui ne laissaient rien à désirer à ses amis, si ce n'était qu'il fût dispensé de s'en servir. En cas d'attaque, la France emploierait certainement tous les moyens possibles, pour être utile au Danemark et le convaincre de son attachement, amitié et constance dans ses engagements, contractés avec un allié aussi cher; mais, quant aux moyens mêmes, il n'était guère possible de les déterminer pour le présent, les conjonctures ne permettant pas d'envoyer des secours effectifs et l'empereur de Russie, jusqu'ici allié de la France, n'ayant pas encore entrepris d'hostilités. Les secours en argent ou subsides semblaient les plus faciles dans ces circonstances et l'on tâcherait de les effectuer, sans cependant en pouvoir fixer le terme. En attendant S. M. T. C. avait envoyé au marquis d'Havrincourt un modique supplément en espèces pour soutenir le parti français en Suède, et elle conseillait au roi de se lier plus étroitement avec cette couronne, pour s'opposer conjointement aux vues ambitieuses du czar, qui selon toutes les apparences ne tendaient qu'à asservir le Nord. La France ne doutait pas que les Suédois, du moins une partie, éclairés sur leurs vrais intérêts et zélés pour le maintien de la liberté du gouvernement, ne saisissent avec empressement cette occasion pour se garantir du joug dont ils étaient menacés, et que sans de justes précautions ils ne sauraient éviter etc. • Voyez la dépêche de M. de Wedel-Frys du 26 mars 1762.

dois vous dissimuler, monsieur, que les vastes dépenses auxquelles ses armemens nécessaires le contraignent, rendent cette importunité indispensable. Je sais, que vous l'excuserez et que, pensant toujours avec justice et grandeur, vous appuierez et rendrez efficace une demande, qui me coûte en vérité plus à faire qu'il ne peut vous en coûter de l'accorder.

Trouvez bon, que je compte toujours sur vous et que, sans vous être à charge dans les rencontres ordinaires, je puisse recourir à votre appui dans celles qui seront décisives pour nous et pour le Nord. Je ne serais pas digne du bonheur dont je jouis de vous voir dans la situation où vous êtes, si je n'en profitais pas pour le bien de tant de peuples.

XLIII.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles, le 10 janvier 1763.

Le baron de Gleichen¹⁾, monsieur, vous remettra cette lettre et vous dira avec vérité, que personne ne vous est plus dévoué et plus tendrement dévoué que moi. Vous avez fait un grand plaisir au roi et à son ministère de nous procurer ici un ministre aussi agréable, je crois aussi, que le bien des deux cours se trouvera dans

¹⁾ Le baron de Gleichen, dont il est déjà fait mention plus haut, dans la lettre n° 9 p. 32, fut nommé ministre de Danemark à Paris en 1763 et resta dans cette position jusqu'à 1770.

ce choix. Je suis persuadé, que le baron de Gleichen sera particulièrement agréable à S. M. et à son ministère, et c'est d'après ces sentimens que je remercie très-humblement V. E. de nous l'avoir procuré et que je me joindrai, ainsi que M. le duc de Praslin¹⁾, à ce ministre pour coopérer à tout ce qui pourra contribuer à cimenter l'amitié de S. M. Danoise et l'union aussi nécessaire que profitable des deux cours.

Je n'ose plus parler politique, j'ai abandonné en grande partie cette matière, mais je suis plus à portée d'entretenir avec V. E. le commerce d'une amitié ancienne et tendre et de saisir toutes les occasions de lui renouveler les sentimens du véritable attachement etc.

XLIV.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague, le 21 mai 1763.

Le baron de Gleichen m'a envoyé, monsieur, la lettre dont il vous a plu de le charger pour moi, et il m'a fait, en me la procurant, un plaisir dont je ne perdrai jamais le souvenir. Je suis récompensé de tout ce qu'il peut m'en avoir coûté et de tout ce qu'il m'en coûtera peut-être encore pour avoir obtenu le rappel d'un ministre qui a des parents

¹⁾ Au mois d'octobre 1761 M. de Choiseul avait cédé le portefeuille des affaires étrangères à M. de Praslin, pour se vouer exclusivement à la direction des deux ministères de la guerre et de la marine.

et de nombreux et considérables amis dans ce pays-ci et pour avoir effectué la nomination d'un autre à sa place qui n'y a pas même des connaissances. J'en suis récompensé, puisque vous agréez ce changement, et dès ce moment tout mon but est rempli.

Je ne présume point juger du baron de Gleichen par moi-même, je l'ai trop peu vu pour croire l'avoir approfondi, mais l'approbation et l'aveu que vous lui avez accordés, monsieur, ne me permettent pas de douter de son mérite, et votre protection m'a suffi pour lui donner mon suffrage préférablement à tous ses rivaux. J'ai été empressé, je me suis fait une joie de vous donner la preuve la plus forte qu'il fût en mon pouvoir de vous donner de ma vénération, de ma confiance extrême dans vos bontés pour mon pays et pour moi et de mon attachement sans bornes à votre personne, en remettant les intérêts et les affaires du roi en France à un homme qui est plus à vous qu'à moi, et j'ai été avide et jaloux de saisir, pour vous marquer ce sentiment, une occasion unique qui, une fois perdue, ne se serait plus retrouvée.

Daignez envisager sous ce point de vue l'envoi du baron de Gleichen, daignez vous rappeler quelquefois que cet envoi est votre ouvrage, continuez à lui montrer une bienveillance qui a fait son sort, daignez guider ses pas et les redresser s'ils s'égarient, et accordez-lui des succès, dont,

je ne le dissimule pas, il a besoin et dont j'ai besoin moi-même pour le soutenir. Il a des ennemis dangereux et violens et en France et ici, jamais personne dans sa situation n'a été plus vivement attaqué que lui, mais j'ai opposé votre nom à toutes ces accusations, et l'honneur que vous lui faites de l'approuver l'en a justifié. Je ne puis, je ne veux pas douter un moment qu'il méritera toujours votre protection qui lui a été si salutaire, et je m'en fie à vous, monsieur, et à votre cœur élevé et généreux que, si, contre toute attente ou par quelque malheur que ce pût être, le ministère du baron de Gleichen devenait quelque jour moins utile ou moins honorable à la cour et à la nation dont il est chargé de soutenir et de ménager la dignité, le crédit et les intérêts, vous me feriez la grâce de m'en avertir et que vous ne souffririez pas, qu'un choix dont mon attachement pour vous est le principe pût jamais être un sujet de regret pour mon maître et de reproches pour moi.

Que V. E. me pardonne la liberté de mon langage ou plutôt cet excès de confiance. Je connais ses bontés, elles ne me manqueront pas; et qu'elle juge par ce que je fais et par ce que j'ose lui dire, combien je compte sur elle, combien je la respecte et avec quel attachement tendre et fidèle j'ai l'honneur d'être etc.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles, le 18 août 1763.

J'ai attendu le départ d'un officier que M. le président Ogier a envoyé ici, pour répondre à la lettre dont V. E. m'a honoré le 21 mai dernier. Je ne puis trop lui marquer combien je suis sensible à ce qu'elle veut bien me dire de flateur dans cette lettre; vous connaissez, monsieur, depuis longtemps mon attachement fidèle à votre personne et je vous assure que ce sentiment n'a jamais varié dans mon cœur.

J'ai connu le baron de Gleichen à Rome¹⁾ où il a passé un an, attiré par la curiosité et vivant habituellement dans ma maison; il m'a paru avoir des connaissances et de l'esprit, beaucoup de sagesse et de retenue; je le perdis de vue en quittant Rome, et à mon entrée au ministère il réclama mon appui pour lui procurer une occasion de venir à Paris; je fis insinuer alors au margrave de Baireuth qu'il lui serait intéressant d'envoyer quelqu'un à Paris et que le baron de Gleichen serait agréable. Il y vint, peu de temps après il me confia son dessein d'entrer au service de Danemark et, comptant sur vos bontés pour moi, il me pria de vous solliciter; je m'y refusai absolument, je fis même une défense assez longue

¹⁾ Le duc de Choiseul avait été ambassadeur à Rome de 1753 à 1757.

sur cet objet, je connaissais l'indiscrétion de ma demande dans nos positions respectives, mais vaincu par des sollicitations répétées, non seulement de lui mais de mes entours, je hasardai de vous proposer ce sujet, en vous disant le bien que j'en connaissais. Il fut à Madrid et je ne crois pas lui avoir écrit une seule fois pendant sa commission; il désirait de venir en France, mais je me serais bien gardé d'en faire la proposition à V. E., si les circonstances n'avaient pas amené un moment politique assez intéressant pour les deux couronnes, et qui exigeait un concours et une correspondance vive entre la France et le Danemark.

Je suis très-aise et du rappel de M. de Wedel-Frys et de l'envoi de M. de Gleichen, je lui donnerai les conseils que je serai à portée de lui donner, je lui parlerai vrai à chaque occasion, je le préviendrai dans toutes celles qui pourraient lui échapper, et je vous assure que mes avis seront exempts de partialité. Voilà, monsieur, ce que je promets en faveur de M. de Gleichen et plus encore en reconnaissance de la bonté que vous avez eue de le protéger à ma sollicitation; je ne connais pas du tout sa manière de traiter les affaires, je lui dirai celle qui est la meilleure vis-à-vis de M. de Praslin. Je suppose qu'il aura deux objets assez difficiles à traiter dans son début, 1° les arrérages des subsides, 2° le renouvellement du traité: l'un et l'autre objets peuvent

se réunir en un, à cet égard j'emploierai mon crédit pour que le roi marque à S. M. Danoise le désir sincère qu'il a de continuer et de cimenter de plus en plus l'union entre les deux monarques; quand il se trouvera des difficultés, il y en a à tout, j'aurai l'honneur de vous en écrire directement et de vous expliquer nos raisons. Je m'en rapporterai toujours volontiers à votre juste décision et je voudrais multiplier les occasions de vous renouveler les sentimens d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur etc.

XLVI.

Choiseul à Bernstorff.

Versailles, le 15 avril 1766.

La reprise que j'ai faite d'après les ordres du roi, monsieur, du département des affaires étrangères ¹⁾, me donne une occasion de me rappeler à votre amitié et à votre souvenir; celle dont vous m'avez honoré depuis si longtemps, ne peut pas être altérée par les affaires dont nous sommes chargés, quelque différence qui se puisse trouver dans nos opinions relativement aux intérêts de de nos deux cours, c'est une convention que je vous prie d'agréer entre nous personnellement, sans quoi je craindrais que la situation actuelle du Nord n'éloigne de moi un ami à qui je suis bien véritablement attaché.

1) Au mois d'avril 1766 le duc de Praslin échangea le portefeuille des affaires étrangères contre celui de la marine.

Le Nord est dans une situation très-remarquable dans le moment présent, je la crois précaire, mais en la voyant telle qu'elle est, il faut convenir que la Russie parvient par une influence bien extraordinaire à se rendre momentanément la despote de tout le Nord, et qu'elle réussit à unir les intérêts les plus divisés et les moins faits pour aller ensemble. Le Danemark est un des premiers sujets de Catherine par deux raisons : la première par l'influence que l'Angleterre a à Copenhague, la seconde par l'espérance d'acquérir cette partie du Holstein si désirée. La France ne peut pas désapprouver les liaisons de parenté et d'intimité de la cour de Danemark avec celle de Londres. On s'est abusé grossièrement à Versailles quand on a imaginé tirer contre l'Angleterre une utilité quelconque du Danemark. Il ne serait pas juste de l'exiger et il est absurde de l'espérer. Quant à la Russie, ennemie encore plus emportée que l'Angleterre de la couronne de France, il faut convenir de bonne foi, que la cour de Copenhague, si elle parvient à l'échange du Holstein d'une manière solide, a raison de lui faire des concessions. Je doute que ce projet chéri réussisse jamais, je suis persuadé que le Danemark sera trompé dans cette affaire par la cour de Pétersbourg, qui ne fera pas la bêtise de perdre le pied qu'elle a en Allemagne ; je ne crois pas que l'on puisse convenir sur cet objet sûrement avant la majorité du grand-duc. Mais quoi qu'il en soit,

tant que le Danemark aura de l'espérance, il est naturel qu'il s'y laisse entraîner, et par conséquent je le trouve, en reprenant les affaires, lié indissolublement et naturellement, ce qui est plus fort, par principes, projets et espérances avec l'Angleterre et la Russie. Dans cette position je vous demande à vous-même quelle conduite doit tenir la France, et je vous confierai celle que je projette de proposer au roi. Elle est simple. C'est de n'attendre et de n'exiger par aucun traité du Danemark des secours positifs, de ne pas nous mêler, comme nous avons l'imprudence de le faire jusqu'à présent, de ses affaires particulières dans les différentes cours, car le Danemark a des amis suffisans pour se mêler de ses affaires; en même temps de ne rien faire qui puisse lui paraître un indice de rupture et de vivre dans l'amitié qui est naturelle aux deux nations, en se rendant les services réciproques de cour à cour que l'amitié et la bonne union exigent. Le plan est sage et juste quand il sera bien entendu, il coupera la racine à tous les reproches, et maintiendra l'amitié entre les deux cours. Il serait ridicule de vouloir que les Danois fussent français et point anglais, il est simple de désirer qu'étant anglais et russes, ils traitent avec la France, sur ce qui est purement France, avec amitié. Je ne reprocherai point que votre ministre en Suède a eu la bassesse de dire que le traité d'Angleterre était un avantage pour la Suède; cela est extraordinaire après tout ce que

nous avons fait à Stockholm pour le Danemark. Il a cru bien dire sans doute. Il viendra un temps, qui n'est peut-être pas si éloigné, où le Nord aura recours à la France, mais j'ai pour principe que les grandes puissances doivent laisser et céder aux momens d'illusion et surtout ne point dépenser d'argent pour les arrêter.

Parlez-moi, je vous prie, avec la même confiance. Vous connaissez le fonds de mon cœur relativement à la politique sur la partie qui vous intéresse; redressez-moi, si je ne suis pas dans le vrai, mais je dois vous prévenir que je ne pourrai jamais concevoir en politique que l'on puisse avoir deux sentimens opposés.

Je ne finirai point cette lettre, monsieur, sans vous parler du baron de Gleichen, je ne sais pas comment vous en êtes content, mais je puis vous assurer qu'il se conduit ici avec la décence et la sagesse que vous pouvez désirer, et je dois ajouter que l'amitié que j'ai pour lui ne nuira pas aux affaires dont il sera chargé ici.

Je crains que vous ne trouviez la démarche que je fais ici envers vous extraordinaire. Je suis enthousiaste de la bonne foi, même au détriment des intérêts de ma cour. Je joins à ce sentiment une grande confiance dans l'amitié de V. E. Voilà mes motifs, je me flatte que je mérite que vous les agréiez par le sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur etc.

XLVII.

Bernstorff à Choiseul.

Copenhague, le 24 mai 1766.

Si j'ai déploré, monsieur, avec tous ceux qui désirent la gloire et la grandeur de la France la résolution que vous prîtes, il y a quelques années, de quitter la direction des affaires étrangères, si j'ai prévu dès lors les suites de cette résolution, je n'en joins que plus vivement aujourd'hui ma voix, mes vœux et ma joie à celles de tous ceux qui célèbrent votre retour à des soins et à des travaux qui vous demandent et qui, je ne le dissimule pas, ont besoin de vous. Vous allez leur rendre la vie. Je viens déjà d'en faire l'expérience par la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, qui me prouve les regards que vous jetez sur le Nord, et qui m'est un gage précieux de votre souvenir et de la continuation de ces bontés qui depuis si longtemps m'honorent et flattent mon cœur.

J'accepte avec une vive reconnaissance ce que vous daignez me dire. Attaché à un souverain qui n'est pas le vôtre, ma situation peut m'obliger quelquefois à ne pas penser comme vous, ou plutôt elle peut me mettre dans le cas d'appliquer différemment des principes qui, si nos devoirs étaient les mêmes, nous seraient communs, mais mes sentimens personnels ne vous manqueront jamais. Je vous promets pour toujours, et tant qu'il vous plaira l'agréer, cet attachement tendre, fidèle et inébranlable que je vous ai voué depuis tant d'années, et

cette candeur de langage et de conduite, cette confiance du cœur, effet de la vénération sincère que je vous dois à tant de titres.

Je ne puis vous en donner, monsieur, ni d'autre ni de plus forte preuve que celle de la sincérité et de la vérité avec lesquelles je vais m'expliquer sur les objets dont vous avez bien voulu m'entretenir. Je n'oublierai pas entièrement que je parle au ministre qui gouverne la France, mais je me souviendrai bien plus fortement et plus souvent que je répons à l'homme juste, à l'homme de génie, qui, connaissant profondément ce qu'il doit faire lui-même, connaît aussi les devoirs des autres, et approuve la vertu et la raison partout où elles se trouvent. Je me rappellerai, que je parle à l'homme éclairé qui distingue d'un coup d'œil sûr le vrai du faux et vis-à-vis duquel il me serait inutile de me déguiser, quand je m'oublierais assez moi-même pour le tenter.

Le système du pays que je sers, que le prince¹⁾ que la mort vient de m'enlever avait adopté et que le jeune maître que le ciel m'a rendu paraît vouloir agréer également, n'est point tel qu'on vous l'a représenté. Si la multitude et l'importance des affaires qui vous ont occupé, vous avaient permis de suivre les détails de nos procédés et de nos actions, pendant que vous en aviez confié l'observation et l'examen à d'autres mains,

¹⁾ Le roi Frédéric V était mort le 14 janvier 1766 et son fils Chrétien VII lui avait succédé.

vous en conviendriez vous-même. Nous sommes toujours tels que vous nous avez connus. Nous n'avons changé ni de principes ni d'inclinations, et le même esprit qui nous a animé depuis nombre d'années nous anime encore. Le voici. Nous nous rendons justice, nous sentons que le ciel ne nous a accordé ni le premier degré de pouvoir ni une position qui nous permette d'influer sur d'autres affaires que sur celles du Nord; c'est donc à elles que nous nous bornons, donnant tout le reste de notre attention et de notre soin à l'arrangement de l'intérieur de l'état, au rétablissement des finances, à l'augmentation du commerce, des arts et de l'industrie. Nous ne désirons que la liberté, la paix et la tranquillité du Nord, et pleins d'égards pour les puissances auxquelles l'arbitre de toutes choses a attribué une plus grande étendue de moyens et de sollicitudes, nous sommes prêts à seconder la partie de leurs travaux, qu'elles jugent bon de consacrer à ce même but. Nous aimons la France par inclination, par reconnaissance et parce que nous avons des intérêts qui nous sont communs avec quelques-uns des siens. Jamais nous n'oublierons ce qu'elle a fait pour nous en 1749 et 1750¹⁾, et les soins qu'elle a bien voulu se donner encore depuis, pour terminer nos différends avec

¹⁾ Il s'agit des deux traités du $\frac{27 \text{ juillet}}{7 \text{ août}}$ 1749 et du 25 avril 1750 par lesquels Adolf-Frédéric, héritier de la couronne de Suède, s'arrangea avec Frédéric V relativement à la succession éventuelle dans la partie ducale des duchés.

le roi de Prusse en 1754¹⁾ et avec l'Espagne²⁾ quelques années après, ne sortiront point de notre mémoire. Nous ne sommes point anglais et ne le serons jamais, parce que nous ne pouvons être que danois et que le sort, en nous rendant tels, a fixé à ce titre et à ces devoirs seuls toute notre ambition et toutes nos vues; nous chérissons leur sang royal, tant de fois uni et mêlé avec celui de nos rois, mais nous n'avons aucune liaison politique avec eux, et celles que l'on nous suppose peut-être n'existent certainement pas, veuillez-en croire la parole d'un homme qui sait se taire mais qui ne sait pas tromper.

La Suède est l'état de l'Europe dont le sort nous touche de plus près, mais nous ne demandons d'elle et pour elle que l'accomplissement de ses engagements avec nous et le maintien de la forme de son gouvernement tel qu'il est établi par les lois; et pour les autres nations, nos relations politiques avec elles sont entièrement dépendantes de celles que je viens de nommer. Nous nous approchons plus ou moins de leurs vues, selon qu'elles nous conduisent vers notre but ou nous en éloignent, mais elles ne nous en détournent pas.

¹⁾ En avril 1754 l'affaire de Knyphausen fut heureusement arrangée grâce à la médiation de la France.

²⁾ Sous la médiation de la France une convention fut signée à la Haye le 22 septembre 1757, laquelle mit fin à la rupture diplomatique intervenue entre le Danemark et l'Espagne en 1753.

C'est-là le tableau de notre système général. Permettez-moi, monsieur, de vous exposer, comment nous l'avons suivi.

Depuis la paix conclue, depuis que l'alliance que nous avons avec la France s'est trouvée expirée, sans que, par des raisons dont je ne conteste pas la justesse et la solidité, vous ayez jugé à propos de la renouveler¹⁾, nous n'en avons contracté avec aucune autre puissance, excepté avec une dont je parlerai dans ce moment. Nous n'avons pris part directe à aucune affaire qui nous fût étrangère. Vous ne nous trouverez mêlés dans aucune intrigue, dans aucune négociation, nous avons concentré et réduit tous nos soins à deux objets, à l'accommodement des anciennes et souvent funestes querelles de nos rois avec les princes et cadets de leur maison et au maintien de nos affaires et de nos intérêts en Suède.

Le premier est d'une importance pour nous que l'on sent plus vivement à mesure que l'on sent avec plus de vérité, d'élévation et de force, et que personne par conséquent ne peut connaître mieux que vous. Avoir le souverain de la Russie non seulement pour voisin mais pour associé de pouvoir, posséder des provinces en commun avec lui et en avoir d'autres qu'il réclame comme les siennes, c'est une situation dont l'embarras et le danger ne se dissimulent point et dont nous

¹⁾ Le traité du 30 janvier 1754 entre la France et le Danemark était expiré en 1764.

avons éprouvé le poids. Je ne sais, s'il nous sera possible d'en sortir jamais, mais je ne crains point, que l'on désapprouve que nous fassions tout ce que la raison et la justice permettent pour le tenter. C'est pour y parvenir que nous avons renouvelé l'année dernière¹⁾ le traité d'alliance que nous avons eue avec la Russie et qui était expirée en 1761, et c'est encore dans la même vue que nous cherchons à être bien avec cette puissance, quoique sans nous rendre dépendans d'elle et sans nous laisser aller à rien qui puisse blesser nos autres engagements et nos autres devoirs, ni léser quelque prince que ce soit dans la chrétienté. Je le répète, j'ignore, si cette conduite nous réussira au point que nous le désirons, je conviens avec V. E., qu'il est probable, qu'elle ne réussira pas, mais me pardonneriez-vous, monsieur, si je la négligeais, et me croiriez-vous digne de vos bontés et de votre estime, à laquelle j'aspire, si le désespoir du succès me dégoûtait de l'entreprendre.

Quant à la Suède, vous savez ce que nous y avons fait²⁾. Votre ambassadeur qui y réside a

¹⁾ Traité du 11 mars 1765.

²⁾ Par un revirement subit, le cabinet français, qui jusqu'ic avait conjointement avec le Danemark soutenu le système de la liberté en Suède contre les intrigues de la reine, changea de politique en 1765 et se rapprocha avec son parti, les chapeaux, de Lovise-Ulrique, en vue d'une augmentation de prérogatives du pouvoir royal. Le gouvernement danois se vit ainsi forcé d'agir de concert avec les cabinets anglais et russe pour empêcher la réussite d'une politique qui menaçait le repos du Danemark.

été d'abord le coopérateur et ensuite le témoin de toutes nos démarches. Nous avons commencé la diète de concert avec lui, ses amis ont été les nôtres. Il ne vous aura pas caché, que jusqu'au mois de juillet dernier nous avons sur ses conseils travaillé essentiellement à soutenir ou au moins à sauver les trois sénateurs, victimes de leur fidélité et de leur constance¹⁾, et il ne vous aura pas dissimulé non plus que, trahis dans cette opération par la princesse, jusque-là notre ennemie commune mais qui dans ce moment-là même n'était restée que la nôtre et était devenue l'objet de sa confiance, nous nous sommes vus exposés à des embarras très-sérieux et abandonnés, dans la poursuite du mariage de notre princesse arrêté il y a quinze ans sous les auspices de la France²⁾, par tous les Suédois qui s'étaient tant de fois déclarés zélés pour cette union, mais qui n'ont pas balancé

¹⁾ Ces trois sénateurs, chefs du parti des chapeaux, étaient C. F. Scheffer, Ekeblad et Hamilton.

²⁾ En 1750 les deux cours de Copenhague et de Stockholm étaient convenues d'un mariage futur entre le prince royal de Suède, plus tard roi sous le nom de Gustave III, et la fille aînée du roi de Danemark, la princesse Sophie-Madelaine, tous deux étant alors des enfants âgés de quatre ans. En 1765 ce mariage devait s'accomplir, mais la reine de Suède, pénétrée d'une haine implacable contre le Danemark, fit jouer tous les ressorts pour rompre une union, qui pouvait avoir pour effet de rapprocher les deux états. Le cabinet français, à l'initiative et aux efforts duquel était surtout dû le concert de 1750, n'opposa qu'une faible résistance aux intrigues de la reine. Néanmoins le comte Bernstorff réussit enfin à vaincre tous les obstacles, et le mariage, dans la suite si malheureux, se célébra en 1766.

de sacrifier ces anciens engagements aux nouveaux qu'ils ont jugé convenable de contracter avec leur reine. Mon intention n'est ni de condamner le parti qu'ils ont pris ni de m'en plaindre, c'est à eux à juger de ce qu'ils se croient utile, mais j'en appelle au baron de Breteuil¹⁾ que vous ne soupçonnerez pas d'être partial pour nous, si cette révolution, à laquelle nous ne pouvions nous plier, parce qu'on ne pouvait s'unir à celle dont la première passion est de nous haïr, si, dis-je, cette révolution arrivée, si après la coalition faite du parti français avec celui de la reine il nous restait d'autre moyen, d'autre résolution à prendre que celle de pousser seuls notre objet et de déclarer que nous tiendrions pour nos amis ceux qui le seraient de notre cause. Fidèles à ceux qui jusque-là avaient porté ce nom, tant qu'ils ont voulu ne pas la quitter, il était juste que nous le fussions aussi à notre princesse et que nous ne consentissions pas à lui faire perdre un trône que les engagements les plus sacrés lui avaient assuré. Il ne nous est cependant point échappé de parole ni de trait de ressentiment ou de haine contre ceux qui nous ont abandonnés; contents de suivre et d'emporter notre objet, nous ne nous sommes point mêlés dans leurs intrigues et dans leurs querelles, et si M. de Schack, dont l'attachement pour M. de Breteuil est si connu, a lâché le mot que

¹⁾ Ministre de France à Stockholm depuis 1763.

l'on a relevé, s'il a dit que l'alliance de l'Angleterre était avantageuse à la Suède, il l'a dit certainement sans ordre et nous l'a laissé ignorer entièrement. Nous n'avons fait ni éclat ni bruit, nous n'avons point perdu le souvenir des liaisons passées, et si le ministre du roi est davantage aujourd'hui avec ses anciens adversaires qu'avec ses anciens amis, peut-il s'en dispenser, peut-il refuser ceux qui le secondent, pour adhérer à ceux qui le combattent et qui s'éloignent de lui?

C'est ainsi que nous avons agi, monsieur, depuis que les affaires politiques ont eu le malheur de vous perdre. Telle est notre situation actuelle. Jamais homme à ma place n'en a fait au premier-ministre de la France un exposé plus simple et plus vrai. C'est à présent à vous, monsieur, à en tirer les conclusions avec la pénétration naturelle au génie et l'équité ordinaire à votre cœur. Décidez si nous méritons d'être censés avoir des inclinations opposées à la France, décidez s'il y a dans notre système des parties ou des principes qu'elle puisse condamner. Je conviens qu'une époque qui nous engage à négocier avec la Russie dans un moment où elle est moins bien avec la France qu'elle ne l'était il y a quelques années, et dans laquelle la reine de Suède nous a enlevé nos amis sans les enlever à vous, n'est point propre à former des liaisons plus précises entre les deux couronnes, mais je m'en rapporte à votre jugement juste et certain, si une

situation dont une partie n'est au fond pas faite pour vous déplaire, et moins encore pour vous contrarier, et dont l'autre n'a pas été volontaire de notre part, doit nous coûter votre amitié et votre bienveillance. Jugez si la poursuite innocente, vertueuse et légale du plus grand intérêt que le Danemark puisse avoir doit me priver du bonheur et de la douceur d'être approuvé par vous.

Pour moi je continuerai de penser comme je l'ai toujours fait, je croirai toujours, que le Danemark doit dans tous les cas honorer et aimer la France et je sens ce principe, qui ne m'a quitté dans aucun temps, vivement renaître et reprendre de nouvelles forces depuis que je vous revois présider à nos relations avec elle. Nous ne sommes, je ne me fais pas d'illusions, nous ne sommes ni assez puissans ni assez heureux pour lui rendre de grands services, mais il y a des occasions où nous pouvons ne pas être inutiles à quelques-unes de ses vues, il faut les saisir avec empressement et avec joie, il faut témoigner, quand nous le pouvons, à la monarchie et à la nation, combien nous aimons l'une et l'autre, il faut ne pas oublier, que dans tous les objets de commerce et de navigation nos intérêts sont communs. En un mot il faut, que nous nous appliquions sans relâche à obtenir, en suivant nos devoirs dans toute leur rigueur et toute leur étendue, quelquefois votre aveu et à le mériter toujours.

Je n'ajouterai plus rien, je crois avoir tout

dit, je demanderais même pardon à V. E. de l'immensité de ma lettre, si je pensais, que les effusions d'un cœur qu'elle sait lui être fidèlement attaché pouvaient lui déplaire. Mais c'est ce que je ne crois pas. Je vais m'occuper à présent du plaisir véritablement cher à mon cœur d'observer attentivement les moyens dont vous vous servirez pour rendre aux affaires le mouvement et la suite, et à la France l'éclat et l'influence qui lui sont dus. L'ouvrage ne sera pas aisé, je le sens, mais je connais l'élévation et les ressources de votre âme et j'en attends des succès capables peut-être de changer une partie de ce tableau même que je viens d'exposer à vos yeux.

J'allais oublier M. de Gleichen. J'en suis fort content. Vos bontés font son éloge, et comme le précis de ses instructions, le but de sa mission est de vous plaire, il l'a rempli très-bien, tant qu'il jouit de ce bonheur.

Table des lettres.

Nos.	Pages.
1. — Bernstorff à Choiseul, 29 novembre 1758	1.
Félicitations et témoignages d'amitié.	
2. — Bernstorff à Choiseul, 29 novembre 1758	2.
Alliance et amitié entre le Danemark et la France. Réponse du cabinet anglais aux propositions françaises faites par l'organe du ministère danois. Question formulée par la Prusse. L'affaire du Mecklenbourg.	
3. — Choiseul à Bernstorff, 21 décembre 1758	5.
La réponse de l'Angleterre. Rôle important que le Danemark pourrait jouer. Ses anciennes liaisons. Ses vrais intérêts et ses rapports avec la France.	
4. — Bernstorff à Choiseul, 14 janvier 1759	8.
Réplique française à la réponse de l'Angleterre. Changement proposé de l'art. IV du traité du 4 mai 1758. Politique pacifique du Danemark. Intrigues contre le gouvernement danois. L'alliance avec la France.	
5. — Choiseul à Bernstorff. Manque	15.
6. — Bernstorff à Choiseul, 4 mars 1759	16.
Le changement de l'art. IV du traité du 4 mai 1758. La réplique française à la réponse de l'Angleterre. Mémoire présenté à St.-Petersbourg par M. de l'Hôpital.	
7. — Choiseul à Bernstorff, 22 mars 1759	22.
L'union des deux cours. Inquiétudes à l'endroit de la Suède et de la Russie. Le mémoire de M. de l'Hôpital.	
8. — Bernstorff à Choiseul, 16 avril 1759	25.
Importance de la question holsteinoise. La Prusse et la Russie. Politique danoise vis-à-vis de la Suède.	

Nos.	Pages.
9. — Choiseul à Bernstorff, 6 mai 1759	30.
Impossibilité pour la France d'appuyer la négociation holsteinoise à St.-Pétersbourg, si elle est en même temps suivie par l'Angleterre. L'affaire du Mecklenbourg.	
10. — Bernstorff à Choiseul, 20 juin 1759	33.
La cour danoise s'appuie à St.-Pétersbourg sur la France seule et nullement sur l'Angleterre. L'affaire du Mecklenbourg.	
11. — Choiseul à Bernstorff, 29 juillet 1759	39.
Plaintes au sujet des sympathies politiques de plusieurs diplomates danois. Dangérs qui menacent le Danemark et la Suède du côté de la Russie. Nécessité de former un système sûr pour le Nord au moyen d'une alliance entre la France, le Danemark et la Suède. Difficultés à surmonter à ce sujet. Principe d'après lequel la France conduira la guerre avec l'Angleterre. L'affaire du Mecklenbourg.	
12. — Choiseul à Bernstorff, 9 août 1759	50.
La défaite de Minden.	
13. — Bernstorff à Choiseul, 22 août 1759	51.
Approbation complète de l'idée d'une union entre le Danemark et la Suède, cimentée par la France. Exhortation à dresser le plan d'une paix générale. L'affaire du Mecklenbourg. Explication des rapports entre le Danemark et l'Angleterre, surtout au sujet des droits des neutres sur mer.	
14. — Bernstorff à Choiseul, 6 septembre 1759	64.
Réflexions sur les lenteurs des généraux russes.	
15. — Choiseul à Bernstorff, 23 septembre 1759	65.
L'affaire du Mecklenbourg. Négociation sur l'accession de la Russie au traité du 4 mai 1758. Critique sur la conduite de la guerre. Révocation de l'ordre de visiter les bâtimens danois. Voie à suivre pour réaliser le plan d'une triple alliance. Mémoire pour gagner l'approbation de la Suède. Demande du rappel de M. d'Assebourg. Plan du rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre. Invitation à sonder l'Angleterre là-dessus.	
16. — Bernstorff à Choiseul, 22 octobre 1759	79
L'affaire du Mecklenbourg. Autorisation donnée à M. d'Osten pour accéder à la convention du 9 mars 1759, à condition que la Russie accédera au traité	

- du 4 mai 1758. Approbation de la ligne de conduite tracée par Choiseul pour préparer la triple alliance. Observations sur le projet de paix. Difficultés pour le Danemark de sonder l'Angleterre sur une paix particulière. Rumeurs sur d'autres tentatives de paix.
17. — Choiseul à Bernstorff, 11 novembre 1759 88.
L'affaire du Mecklenbourg. Les négociations en Russie. Nouvelles instructions données au ministre de France à Stockholm au sujet de la triple alliance. Le projet de pacification. Démenti des rumeurs mentionnées dans la lettre précédente. Situation intérieure de la France.
18. — Bernstorff à Choiseul, 24 novembre 1759 95.
La réponse de l'Angleterre à l'insinuation danoise sur la paix.
19. — Bernstorff à Choiseul, 8 décembre 1759 97.
Suspension de toute tentative pacifique en Angleterre. Sentimens vis-à-vis de la Suède. La négociation holsteinoise. Le Mecklenbourg.
20. — Choiseul à Bernstorff, 1 décembre 1759 104.
Copie de la lettre de M. d'Affry à Choiseul en date du 26 novembre 1759. La réponse de Choiseul à cette ouverture. Désir de connaître l'opinion de Bernstorff à ce sujet.
21. — Bernstorff à Choiseul, 18 décembre 1759 110.
Réflexions sur la possibilité de la paix. La puissance de la Prusse est dangereuse, mais son anéantissement serait plus malheureux encore.
22. — Choiseul à Bernstorff, 27 janvier 1760 117.
Communication d'un projet d'articles préliminaires pour la pacification entre la France et l'Angleterre.
23. — Bernstorff à Choiseul, 26 février 1760 124.
Approbation du projet de Choiseul. Regrets de ce que le projet n'embrasse pas l'Allemagne. Explication sur des inquiétudes exprimées à M. Ogier sur l'état des affaires. La question du royaume de Prusse.
24. — Choiseul à Bernstorff, 27 mars 1760 131.
Demande de la Russie de garder pour elle le royaume de Prusse. Réponse évasive de la France. Le projet d'articles préliminaires. La question holsteinoise. Au besoin la France n'hésitera pas d'entreprendre une guerre pour la défense du Danemark.

Nos.	Pages.
25. — Bernstorff à Choiseul, 23 avril 1760	137.
Politique envahissante de la Russie. Son plan de garder le royaume de Prusse et les dangers qui en résulteraient pour le Nord et l'Europe entière. Demande du Danemark ou que la Russie ne fasse pas cette acquisition ou au moins que la question holsteinoise soit résolue d'avance. Autrement le Danemark sera forcé d'embrasser le parti de la Prusse. Impossibilité de ratifier dans de pareilles circonstances les actes de l'accession réciproque signés à St-Petersbourg. Instructions préalables envoyées à Vienne.	
26. — Bernstorff à Choiseul, 23 avril 1760	151.
Demande d'une réponse positive à la lettre précédente.	
27. — Choiseul à Bernstorff, 12 mai 1760	153.
Engagement à faire tous ses efforts à Vienne pour empêcher qu'on ne se prête aux vues de la Russie par rapport à la Prusse ducale. Dangers très-réels auxquels le Danemark s'exposerait en s'alliant avec la Prusse. Avantage à réconcilier la France avec l'Angleterre et à les engager à comprendre les intérêts du Danemark dans les conditions de la paix. Opportunité à avertir l'Angleterre qu'autrement le Danemark s'unira avec la France.	
28. — Choiseul à Bernstorff, 12 mai 1760	162.
Impossibilité pour la France de faire valoir l'alternative posée par le Danemark. La supériorité de l'alliance de la France à celle de l'Angleterre.	
29. — Bernstorff à Choiseul, 26 juin 1760	164.
L'assurance demandée n'ayant pas été donnée, l'ordre a été transmis à M. d'Osten de déclarer à St-Petersbourg, qu'à moins que l'impératrice n'emploie son autorité pour faire aboutir la négociation holsteinoise, le Danemark se verra forcé de changer d'attitude vis-à-vis de la Russie. Démarches à Londres, mais sans la menace de s'unir éventuellement avec la France.	
30. — Bernstorff à Choiseul, 26 juin 1760	174.
Raisons pourquoi le Danemark ne pourrait plus céder des territoires pour acquérir le Holstein.	
31. — Choiseul à Bernstorff, 7 juillet 1760.	177.
Vices du plan adopté par Bernstorff. La menace de	

- s'allier avec la Prusse avait due être contrebalancée par la promesse de s'unir dans le cas contraire aux allés. Les engagemens subsistans avec la France empêchent le Danemark de s'allier avec la Prusse. Soupçons que le Danemark ne soit déjà lié à l'Angleterre. Instructions données au ministre de France à St-Pétersbourg d'appuyer la négociation holsteinoise.
32. — Choiseul à Bernstorff, 7 juillet 1760 186.
Le ton de la lettre précédente était motivé par la détermination du gouvernement danois d'envoyer des instructions à St-Pétersbourg, sans en consulter préalablement la France.
33. — Bernstorff à Choiseul, 9 août 1760 188.
Justification de la politique du Danemark. Son amitié invariable pour la France et son éloignement pour l'Angleterre.
34. — Bernstorff à Choiseul, 9 août 1760 195.
La négociation entamée à St-Pétersbourg. Le gouvernement danois n'épargnera rien pour faire aboutir l'affaire du Holstein. Ordre donné d'échanger les actes de ratification.
35. — Bernstorff à Choiseul, 17 août 1760 200.
Marche de la négociation holsteinoise. Bruits mensongers sur des engagemens entre le Danemark et l'Angleterre.
36. -- Bernstorff à Choiseul, 26 août 1760 204.
Nouvelles sur la marche de la négociation holsteinoise.
37. — Choiseul à Bernstorff, 11 septembre 1760 205.
La négociation holsteinoise. L'Angleterre et la Prusse sacrifieront toujours le Danemark à la Russie. La nécessité de former un plan de balance dès que la paix sera rétablie.
38. — Bernstorff à Choiseul, 31 janvier 1761 208.
Remercimens pour les efforts faits à St-Pétersbourg par le ministre de France.
39. — Choiseul à Bernstorff. Manque 212.
40. — Bernstorff à Choiseul, 25 mars 1761 212
Résultat heureux obtenu par la France relativement à la question de la Prusse. Bernstorff renonce à sa prétention que la Russie répète directement au gouvernement danois la promesse de restituer la Prusse. L'historique des rapports entre le Danemark et la France pendant la guerre. Nécessité pour le Dane-

Nos.		Pages.
	mark de profiter du moment pour résoudre la question holsteinoise. Réflexions là-dessus.	
41. —	Bernstorff à Choiseul, 7 septembre 1761	221.
	Situation de l'affaire holsteinoise. Rompue par la Russie, la négociation ne pourra être reprise que par la France et l'Autriche pour leur propre compte. Demande de connaître l'avis de Choiseul sur l'état des choses.	
42. —	Bernstorff à Choiseul, 8 mai 1762	225.
	Réflexions sur l'imminence de la guerre avec la Russie. Remercimens des sentimens exprimés par la France. Demande de payement des subsides arriérés.	
43. —	Choiseul à Bernstorff, 10 janvier 1763	228.
	Remercimens pour la nomination du baron de Gleichen.	
44. —	Bernstorff à Choiseul, 21 mai 1763	229.
	La nomination de M. de Gleichen.	
45. —	Choiseul à Bernstorff, 18 août 1763	232.
	Même sujet. Offre d'employer son crédit pour que les arrérages de subsides soient payés et que le traité prêt à expirer soit renouvelé.	
46. —	Choiseul à Bernstorff, 15 avril 1766	234.
	Réflexions sur la position politique du Danemark. Le pays est indissolublement lié à l'Angleterre et à la Russie. Doute que l'échange du Holstein s'effectue jamais. Ligne de conduite qu'adoptera désormais la France vis-à-vis du Danemark.	
47. —	Bernstorff à Choiseul, 24 mai 1766	238.
	Justification de la politique du Danemark qui n'a changé ni de principes ni de buts. Eloignement pour l'Angleterre, négociations avec la Russie, bons rapports avec la Suède, amitié et reconnaissance pour la France.	

Index alphabétique.

- Alliance (entre la France, le Danemark et la Suède), 43-47, 52-54, 70-72, 83, 90-91, 99-100.
- Angleterre, 52, 112, 207, 235, cfr. Danemark.
- Assebourg (baron de), 40, 54, 73, 83.
- Autriche, 113 cfr. Danemark.
- Bernis (cardinal de), 11, 21.
- Bernstorff (A.-P. comte de), 225, 226.
- Bothmer (comte de), 9.
- Champeaux (M. de), 36, 49, 66, 89.
- Cheusses (M. de), 40.
- Closter-Seven (armistice de), 12.
- Danemark, 7, 9, 19, 42, 193, 197, 214, ses rapports avec l'Angleterre, 33, 42, 60-64, 83, 183, 185-186, 193-194, 203-204, 207, 235-236, 241, avec l'Autriche, 149, 206, avec la France, 3, 8, 11-15, 23, 60-63, 68-69, 127-128, 134-136, 168-169, 172, 181-183, 187, 189-192, 193, 197, 207, 214-216, 218, 226-228, 230, 233-237, 240-244, 248; avec la Prusse, 26, 28, 86, 102, 159, 194, 202, 241; avec la Russie, 26-28, 139, 141-146, 154, 156-158, 166-168, 170, 216, 226-227, 235-236, 243; avec la Suède, 11, 29, 45, 53-54, 83, 242, 244-246 cfr. Alliance, Holstein.
- Diedrichstein (comte de), 4.
- France, 31, 45-47, 50, 66-68, 91, 95, 118, 170-171, 235 cfr. Danemark, Alliance.
- Gleichen (baron de), 32, 131, 228-237.
- Havrincourt (marquis d'), 55.
- Holstein (question du), 26-28, 35, 67, 81-82, 89, 101, 135-136, 144, 146, 155, 159-160, 165-166, 175-176, 182, 184, 191-192, 194, 196-198, 200-202, 204-206, 208-209, 211, 217-220, 222-224, 235, 243-244.
- Hôpital (marquis de l'), 24, 34.
- Høpken (baron de), 41, 45, 55-56, 71, 90, 99.
- Larrey (M. de), 137, 150.
- Lützow (M. de), 36.
- Montalembert (marquis de), 23.
- Montmartel (Paris de), 19.
- Ogier (président), 4, 79, 103, 127.
- Osten (comte de), 30, 33-34.
- Ostfrieze, 145.
- Paix (négociations de), 4, 6, 7, 9, 21, 57-59, 73-79, 84-85, 87,

- 91-94, 97-98, 104-109, 110-117, 118-124, 132-134, 172-173, 185.
- Prusse**, 26, 42, 52, 57, 112-113, 115-116, 145, 159 cfr. Danemark.
- Prusse ducale** (question de la). 129, 131, 142-145, 154-160, 162, 164, 178-180, 192, 207, 213, 216, 217.
- Rouillé (M. de)**, 11.
- Russie**, 27, 42, 52, 56-57, 139-146, 154, 157-158, 235 cfr. Danemark.
- (guerre avec la), 226-228.
- St-Contest (M. de)**, 11.
- St-Germain (comte de)**, 224.
- Suède**, 42, 44-45, 52-54, 71, 83, 89 cfr. Danemark, Alliance.
- Traité** (du 4 mai 1758), 9, 15-17, 20, 22, 67, 82, 89, 131, 148, 155, 171, 182, 198-199, 201-202, 205.
- (du 9 mars 1759), 81, 198, 199.
- (du 30 janvier 1754), 233, 234, 242.
- (du 11 mars 1765), 243.
- Wedel-Frys (comte de)**, 4, 22, 91, 103, 135, 150, 220, 230, 233.
- Yorke (M. de)**, 40.

Paa den **Gyldendalske Boghandels** Forlag er udkommet:

Den danske Hærs Historie
til Nutiden
og
Den norske Hærs Historie
indtil 1814.

Af

Otto Vaupell,

Oberst ved Fodfolket.

Med c. 30 Billeder af F. O. Lund, udførte i Farvetryk af
J. V. Tegner & Kittendorff, samt en Del Træsnit.

1ste—5te Hefte à 40 β (28 β norsk).

Kampen om Norge

i Aarene 1813 og 1814.

Et Bidrag til de nordiske Rigers Krigshistorie.

Udarbejdet med Krigsministeriets Tilladelse paa Grundlag
af de i de danske Krigsarkiver beroende Aktstykker.

Af

Carl Th. Sørensen,

Kapitain i Fodfolket.

Første Del. — Med et Kort. 2 Rd. 64 β (1 Spd. 56 β norsk).

Tyge Brahe.

En historisk Fremstilling efter trykte og utrykte Kilder

af

F. R. Friis.

Med Tyge Brahes Portrait og flere Afbildninger i Texten.

(Udkommer om kort Tid.)

Blanco Lunos Bogtrykkeri